

UNE RÉGION QUI VOIT GRAND



STRATÉGIE D'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

2013-2018

UN
QUÉBEC
POUR TOUS

Québec 

UNE RÉGION QUI VOIT GRAND

STRATÉGIE D'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

2013-2018

SOURCES DES PHOTOS

Couvert

Table de homards aux Îles-de-la-Madeleine : Tourisme Îles-de-la-Madeleine

Éolienne à l'Anse-à-Valleau : TechnoCentre éolien

Parc de la Gaspésie en raquettes : Jean-Pierre Huard, Association touristique régionale de la Gaspésie (ATRG)

Grande-Vallée : Tourisme Gaspésie

Travailleurs de la forêt : Ministère des Ressources naturelles

Voilier devant le rocher Percé : Marc Loiselle, ATRG

Kayak de mer : Cap Aventure

Fraises : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

Murale réalisée par des jeunes lors de la Journée de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine : Caroline Bujold

Travailleurs de la crevette : Éric Labonté, MAPAQ

Dos

Pêcheur de homards : Marc Lajoie, MAPAQ

Produits transformés : Cusimer

Surf cerf-volant au Parc de Gros-Cap : Tourisme Îles-de-la-Madeleine

Vélo à Carleton : François Rivard, ATRG

Marina de Bonaventure : Marc Loiselle, ATRG

Train : Rail GD inc.

Travailleurs en technologie de l'information : Technocentre des technologies de l'information et des communications

Atelier de soudage : Centre de formation professionnelle C.-E.-Pouliot de Gaspé

Deltaplane à Mont-St-Pierre : Michel Julien, ATRG

Croisière (Escale Gaspésie) : Ricochet design

Cette publication est également accessible en version électronique, à l'adresse www.mce.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Publications ».

Dépôt légal – 2013
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN 978-2-550-67726-0 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-67727-7 (version électronique)

© Gouvernement du Québec, 2013

MESSAGE DE LA PREMIÈRE MINISTRE DU QUÉBEC



La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est un joyau pour le Québec. Avec ses paysages à couper le souffle, son ouverture sur le monde, ses ressources naturelles d'une richesse incomparable et sa population chaleureuse et dynamique, cette région a tout pour rayonner, ici comme à l'international. Reconnue pour

la qualité de vie exceptionnelle qu'elle offre, la région possède un grand potentiel de développement, tout en ayant avantage à préserver ses précieux acquis.

Bien entendu, compte tenu de l'immensité du territoire québécois, les résidents des différentes régions sont confrontés à des réalités aussi diverses que multiples. À cet égard, il est de la responsabilité de notre gouvernement de cibler les besoins spécifiques des régions du Québec et d'offrir à chacune d'entre elles une intervention adaptée à ses réalités. C'est dans cette perspective précise qu'a été réfléchi la Stratégie d'intervention gouvernementale pour le développement de la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Notre gouvernement avait pour objectif de livrer un plan d'intervention pour soutenir le développement économique de la région en mettant en valeur ses multiples ressources. Il nous importait néanmoins d'agir en harmonie avec les priorités de la population et en respectant les principes fondamentaux du développement durable. Ce sont là des enjeux qui me tiennent à cœur, et c'est pourquoi j'ai choisi d'assumer personnellement la présidence du Comité ministériel de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, chargé d'élaborer et de mettre en œuvre la présente Stratégie. J'ai toutefois la chance de pouvoir compter sur le soutien du ministre délégué aux Régions et ministre responsable de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, M. Gaétan Lelièvre. La collaboration des différents acteurs du milieu constitue également un atout inestimable.

Je souhaite que cette Stratégie sache répondre aux besoins des Gaspésiens et des Madelinots, qu'elle favorise l'essor de la région, et qu'elle s'inscrive dans une perspective de prospérité durable, profitable à l'ensemble des Québécois.

La présidente du Comité ministériel de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine,

Pauline Marois

Première ministre du Québec

MESSAGE DU MINISTRE RESPONSABLE DE LA RÉGION DE LA GASPÉSIE—ÎLES- DE-LA-MADELEINE



La réputation de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine n'est plus à faire. Au Québec et ailleurs dans le monde, cette région est reconnue comme un pôle touristique incontournable. Évidemment, l'économie de la région ne peut se satisfaire de ce seul secteur fondamentalement saisonnier, et gagne à se diversifier

pour se développer. Déjà, de multiples secteurs participent à la vitalité économique de la région, mais la situation géographique particulière de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et l'étalement de la population sur son large territoire rendent son essor économique complexe.

C'est pour répondre à ces difficultés spécifiques que notre gouvernement a créé le Comité ministériel de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, responsable de la mise sur pied de la présente Stratégie. À titre de ministre responsable de la région, j'ai accepté avec grande fierté d'assumer la vice-présidence de ce comité.

La présente Stratégie est issue d'un exercice mené avec les acteurs socioéconomiques de la région de la Gaspésie—Îles-

de-la-Madeleine. Elle est le fruit de consultations réalisées dans la région auprès des partenaires régionaux et des ministères concernés. Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont collaboré à cette démarche et particulièrement mes collègues députés de la région.

La Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine regorge de ressources marines, forestières, minières et agricoles. La région constitue par ailleurs un pôle d'innovation et a su acquérir une expertise reconnue dans le secteur éolien. Le secteur de l'information et des communications a également connu un essor considérable au cours des dernières années, de même que celui des centres téléphoniques et du service à la clientèle. C'est donc dire que la région est engagée sur la bonne voie pour assurer sa croissance économique.

La Stratégie d'intervention gouvernementale pour le développement de la région Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine renforcera les efforts investis en ce sens par le milieu. Son objectif est simple : mettre en valeur les ressources régionales, maintenir la qualité de vie exceptionnelle qui prévaut sur le territoire, favoriser la prospérité ; en somme, faire rayonner la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine !

Le vice-président du Comité ministériel de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine,

A handwritten signature in blue ink, reading "Gaétan Lelièvre".

Gaétan Lelièvre

Ministre délégué aux Régions

Ministre responsable de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

SOMMAIRE

Un contexte

Bien que les efforts déployés dans le cadre du plan de relance 1999-2002 et les mesures qui lui ont succédé aient endigué certaines problématiques, la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a besoin d'un nouvel élan pour être propulsée sur la voie de la croissance et rejoindre ainsi la moyenne de la croissance économique québécoise.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente Stratégie d'intervention gouvernementale, réalisée sous l'égide du Comité ministériel de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ce comité poursuit les objectifs suivants :

- ▶ veiller à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie d'intervention gouvernementale pour la région ;
- ▶ faciliter les travaux relatifs aux projets et aux dossiers prioritaires ;
- ▶ favoriser l'adaptation et la modulation des programmes gouvernementaux pour tenir compte des besoins et spécificités régionaux.

Une vision

Forte de ses potentiels, tant sur le plan des ressources naturelles que sur celui des ressources humaines, la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a tous les atouts pour réussir. Grâce à son ouverture sur le monde, à la qualité de vie qu'elle offre, à sa culture et à ses valeurs, la région aspire à être reconnue comme une

destination touristique de renommée internationale et comme un pôle de développement durable. Ses ressources marines, agricoles, énergétiques, forestières, minières et technologiques seront donc mises en valeur, en harmonie avec l'environnement et avec les aspirations de sa population.

Une stratégie d'intervention

La Stratégie d'intervention gouvernementale pour le développement de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (SIG-GÎM) a ainsi été conçue selon une approche évolutive qui vise le soutien continu et adapté des initiatives régionales au cours des cinq prochaines années. Elle est issue d'un exercice mené avec les acteurs socioéconomiques de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Elle est le fruit de consultations réalisées dans la région auprès de partenaires régionaux et des différents ministères concernés.

Dans le cadre de cette Stratégie, le gouvernement entend soutenir les projets susceptibles de générer la prospérité économique et de favoriser l'essor de la région. Différents mécanismes seront donc mis en place pour que les efforts locaux, régionaux et gouvernementaux entraînent des résultats concrets. La SIG-GÎM est divisée en cinq sections. Une première section présente la vision et le cadre de la Stratégie d'intervention qui se déploiera en partenariat avec les acteurs régionaux. Les pistes d'action identifiées dans la Stratégie se

regroupent en deux volets : les projets et les chantiers, puis les idées à explorer.

- ▶ Le premier volet présente les projets qui, selon leur état d'avancement et la possibilité d'assurer leur financement, pourront faire l'objet d'engagements formels du gouvernement et se réaliser au cours de la prochaine année. De plus, des démarches de développement se poursuivront pour d'autres projets et chantiers qui sont relativement avancés, mais qui ne pourront se concrétiser sans la réalisation d'études et d'évaluations supplémentaires.
- ▶ Un projet implique le plus souvent des investissements ou immobilisations et mène

à une réalisation concrète, alors qu'un chantier réfère davantage à une démarche plus large de planification menant potentiellement à un ou des projets à réaliser.

- ▶ Le deuxième volet présente diverses idées à explorer émanant du milieu régional. Ces avenues, qui pourraient constituer des voies de développement prometteuses, nécessitent d'être développées et évaluées plus en profondeur avant de se concrétiser.
- ▶ Les projets et chantiers feront donc l'objet d'annonces et de réalisations, en continu, tout au long de la mise en œuvre de la Stratégie. Les idées à explorer pourront également évoluer en chantiers puis en projets concrets.

Une ressource première sur laquelle s'appuyer : la main-d'œuvre¹

Une deuxième section prend assise sur la ressource première sur laquelle s'appuyer pour assurer l'avenir de la région, la main-d'œuvre. S'il apparaît impossible de briser totalement la saisonnalité qui caractérise certains secteurs, au moins devons-nous tenter d'en atténuer l'ampleur. Parallèlement, il est essentiel de poursuivre le développement de secteurs novateurs pour lesquels la saisonnalité n'est pas un enjeu, à savoir l'industrie éolienne et les technologies de l'information et des communications, par exemple.

Plusieurs emplois seront à pourvoir en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine d'ici 2015 en raison de nombreux départs à la retraite et des opportunités de développement économique de la région. L'un des principaux défis à relever sera la mise en place de formations adaptées aux besoins des entreprises et des travailleurs. De plus, pour bénéficier d'un bassin de main-d'œuvre qualifiée, productive et fière de participer au développement régional, la région misera sur l'attrait et le retour de jeunes diplômés, sur la migration interrégionale et sur l'immigration.

Des secteurs moteurs à développer²

Afin de mettre en valeur les ressources exceptionnelles de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la troisième section s'attarde aux secteurs prioritaires d'intervention de la Stratégie qui s'articuleront autour des secteurs suivants :

- ▶ L'industrie éolienne et les énergies renouvelables ;
- ▶ L'industrie forestière et l'aménagement forestier ;
- ▶ Le tourisme ;
- ▶ Les pêches et l'aquaculture commerciales ;
- ▶ L'agroalimentaire ;

- ▶ Les secteurs minier, pétrolier et gazier ;
- ▶ Les technologies de l'information et des communications ;
- ▶ Les centres téléphoniques de service à la clientèle.

Un certain nombre de projets, de chantiers et d'idées à explorer est prévu dans ces secteurs d'interventions prioritaires, notamment des projets importants de développement éolien et le déploiement d'interventions particulières dans chacun des secteurs moteurs.

1. Voir [annexe 3](#) pour les projets, chantiers et idées à explorer en lien avec ce domaine.

2. Voir [annexe 4](#) pour les projets, chantiers et idées à explorer en lien avec ce domaine.

Des conditions à réunir pour assurer l'essor de la région³

Une quatrième section a pour objectif de déterminer les conditions qui sont à réunir pour assurer l'essor de la région. La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine dispose de plusieurs atouts dont elle peut avantageusement tirer parti. Inversement, elle doit maîtriser certains enjeux qui constituent des

freins au développement du plein potentiel de la région, notamment des infrastructures déficientes. La SIG-GÎM prévoit des projets et chantiers afin de soutenir le développement économique, de consolider et de développer des infrastructures de transports et d'assurer le maintien de la qualité de vie des citoyens.

La mise en œuvre de la Stratégie

La dernière section de la Stratégie est consacrée à sa mise en œuvre. Il est notamment prévu dans la Stratégie qu'un nouveau fonds remplacera le Fonds d'investissement stratégique régional (FISR) et le Fonds d'aide au développement des territoires (FADT). Il s'agit d'un programme spécifique à la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Doté d'une enveloppe de 6 M\$ pour l'année 2013-2014, le Fonds d'aide à l'initiative régionale (FAIR) a pour objectif de soutenir les projets de

développement économique et touristique de la région dans le but de favoriser la création d'emplois et de richesse.

Un suivi de la progression de chacune des actions (projets, chantiers et idées à explorer) sera effectué dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie. Le gouvernement propose donc à la région une Stratégie quinquennale dont l'approche évolutive permettra de soutenir de façon continue et adaptée les initiatives régionales.

Conclusion

Conscient des besoins spécifiques et des réalités propres à la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le gouvernement du Québec a la volonté d'accompagner cette région dans son développement. Les défis relatifs à la main-d'œuvre seront immanquablement au cœur de l'intervention gouvernementale dans le cadre de la Stratégie. Pour favoriser la croissance économique et l'essor de la région, le gouvernement tablera sur certains secteurs prioritaires. Or, la réalisation de cette Stratégie et l'atteinte de ses objectifs reposent sur la créativité et le dynamisme de l'ensemble de la région. Sa mise en œuvre sera d'abord le résultat des initiatives des acteurs du milieu, et ce, dans tous les secteurs de l'activité économique.

Ainsi, grâce à son potentiel incomparable sur le plan de ses ressources naturelles et humaines, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pourra être reconnue comme une terre d'accueil attrayante et ouverte sur le monde. Destination touristique de renommée internationale et pôle de développement durable, cette région aux richesses infinies verra ses ressources marines, agricoles, forestières, minières et technologiques mises en valeur, en harmonie avec l'environnement et les volontés de sa population.

3. Voir [annexe 5](#) pour les projets, chantiers et idées à explorer en lien avec ce domaine.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	13
Un contexte, une vision, une stratégie d'intervention	15
Un contexte	15
Une vision	16
Une stratégie d'intervention	16
Une ressource première sur laquelle s'appuyer : la main-d'œuvre	19
La situation de l'emploi	19
Les besoins en main-d'œuvre pour les prochaines années	20
La formation de la main-d'œuvre	20
L'attraction et la rétention de la main-d'œuvre : les jeunes et les immigrants	21
Des secteurs moteurs à développer	23
La structure économique	23
Une économie saisonnière	23
Les atouts propres à la région	23
Les secteurs prioritaires	24
L'industrie éolienne et les énergies renouvelables	24
L'industrie forestière	27
Le tourisme	32
Les pêches et l'aquaculture commerciales	40
L'industrie agroalimentaire	42
Les secteurs minier, pétrolier et gazier	43
Les technologies de l'information et des communications (TIC)	44
Les centres téléphoniques de service à la clientèle	46
Des conditions à réunir pour assurer l'essor de la région	47
Le soutien au développement	47
Des atouts à exploiter, des enjeux à maîtriser	47

L'investissement et la productivité	47
L'entrepreneuriat	48
La recherche et l'innovation	50
Les marchés et l'exportation	51
Les infrastructures	52
Les infrastructures de transport	52
Les infrastructures de communication	55
Le cadre de vie	55
La vie culturelle	56
La santé	56
Le milieu communautaire	57
L'éducation	58
La famille	59
Le logement social	60
La mise en œuvre de la Stratégie	63
Les mécanismes de mise en œuvre	63
Le Comité ministériel de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	63
Le Comité régional de mise en œuvre	63
La Table des partenaires	63
Les mesures particulières	64
Le Fonds d'aide à l'initiative régionale	64
Les autres programmes	64
Conclusion	67
ANNEXE 1 – La démarche de réalisation de la Stratégie	69
ANNEXE 2 – Les partenaires	71
Les partenaires non gouvernementaux	71
Les partenaires gouvernementaux	73
ANNEXE 3 - Une ressource première sur laquelle s'appuyer : la main-d'œuvre	75
ANNEXE 4 - Des secteurs moteurs à développer	77
ANNEXE 5 - Des conditions à réunir pour assurer l'essor de la région	85
Le soutien au développement	85
Les infrastructures	87
Le cadre de vie	88

INTRODUCTION

Depuis le début des années 1980, la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a dû faire face à plusieurs difficultés d’ordre socioéconomique : la crise du poisson de fond et le moratoire sur la pêche à la morue (1992), la fermeture de la mine (1999) et de la fonderie (2002) Noranda à Murdochville, de l’usine Gaspésia à Chandler (1999, puis 2002) et de la cartonnerie Smurfit Stone à New Richmond (2005) ainsi que la crise forestière (2006) en sont quelques exemples.

De 1999 à 2002, un premier plan de relance, sous la gouverne du premier ministre Bernard Landry, a néanmoins su insuffler une nouvelle dynamique à la région. Ces efforts pour le développement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine se sont poursuivis en 2001 avec le lancement de la Stratégie de développement des régions ressources, qui a été présentée comme la deuxième phase du plan de relance. Des efforts de délocalisation ont alors mené à la création de centaines d’emplois dans des centres d’appels gouvernementaux et corporatifs. Des investissements majeurs (62 M\$) ont également été réalisés dans le secteur touristique, notamment dans le parc national de la Gaspésie. Des secteurs novateurs comme l’éolien et la mariculture ont par ailleurs fait leur apparition pendant la même période, ce qui aura permis de créer plusieurs centaines de nouveaux emplois au cours des années suivantes.

Dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, ce plan de relance a contribué à générer :

- ▶ des investissements publics de 142,3 M\$;
- ▶ des retombées directes dépassant le milliard de dollars;
- ▶ la création de 4 041 emplois;
- ▶ une croissance de 35,5 % des investissements publics et privés par rapport aux années précédentes;

- ▶ une chute de 18,3 % du nombre de prestataires de l’aide sociale;
- ▶ un recul du taux de chômage annuel sous la barre des 20 % pour la première fois en près de 10 ans.

Les nombreux effets bénéfiques de ce plan de relance résonnent encore aujourd’hui dans la région. Toutefois, cet élan positif a été freiné par d’autres difficultés économiques, telles que la fermeture de l’usine Smurfit Stone à New Richmond (2005), la crise forestière nord américaine (2006) et une série de difficultés dans le secteur des pêcheries. Afin de soutenir la région, le gouvernement a d’abord lancé les créneaux d’excellence ACCORD en 2002, lesquels ont généré, entre 2002 et 2012, des investissements régionaux de 118 M\$, dont 25 M\$ provenaient du secteur public. Rappelons que la région dispose de trois créneaux d’excellence : ceux de l’Éolien (actif depuis 2007), du Récréotourisme (actif depuis 2006) et des Ressources, sciences et technologies marines (actif depuis 2006). En 2005, le gouvernement a lancé quelques mesures de soutien supplémentaires, à savoir le Fonds de création d’emplois municipaux, le Fonds de diversification économique régional, le Programme de soutien aux projets économiques, le Fonds d’aide au développement des territoires, le Fonds d’intervention stratégique régional et des fonds de relance économique pour les villes de Murdochville, Chandler et New Richmond, pour des investissements totalisant près de 50 M\$ étalés sur 8 ans.

Or, bien que le plan de relance 1999-2002 et les mesures qui lui ont succédé aient endigué certaines problématiques, la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine semble avoir besoin d’un nouvel élan pour être propulsée sur la voie de la croissance et rejoindre ainsi la moyenne de la croissance économique québécoise. Des efforts particuliers doivent être déployés dans des secteurs dévitalisés comme la Haute-Gaspésie et Murdochville.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente Stratégie d'intervention gouvernementale, réalisée sous l'égide du Comité ministériel de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, composé de :

- ▶ **Madame Pauline Marois,**
première ministre du Québec, présidente ;
- ▶ **Monsieur Gaétan Lelièvre,**
ministre délégué aux Régions et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, vice-président ;
- ▶ **Monsieur François Gendron,**
vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ;
- ▶ **Madame Élane Zakaïb,**
ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec ;
- ▶ **Monsieur Pascal Bérubé,**
ministre délégué au Tourisme ;
- ▶ **Madame Martine Ouellet,**
ministre des Ressources naturelles.

Le Comité ministériel poursuit les objectifs suivants :

- ▶ veiller à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie d'intervention gouvernementale pour la région ;
- ▶ faciliter les travaux relatifs aux projets et aux dossiers prioritaires ;
- ▶ favoriser l'adaptation et la modulation des programmes gouvernementaux pour tenir compte des besoins et spécificités régionaux.

Le gouvernement du Québec entend soutenir la mise en valeur de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et relever les défis émergents. La présente Stratégie est composée de cinq parties principales. D'abord, elle présente une mise en contexte et propose une vision d'avenir pour la région, en se basant sur les constats actuels et sur les possibilités et perspectives propres à la région. Elle aborde ensuite les questions relatives à la main-d'œuvre, puis dresse le portrait des principaux secteurs sur lesquels le développement régional peut s'appuyer. Par la suite, les conditions à réunir pour assurer l'essor de la région sont définies. Enfin, il est question de la mise en œuvre de la Stratégie.

UN CONTEXTE, UNE VISION, UNE STRATÉGIE D'INTERVENTION

Un contexte

La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine constitue la porte d'entrée est du Québec. La Gaspésie est une péninsule ceinturée par l'estuaire du fleuve Saint-Laurent au nord, le golfe du Saint Laurent à l'est et la Baie-des-Chaleurs au sud, alors que les Îles-de-la-Madeleine sont situées en plein cœur du golfe. Le territoire de la région couvre 20 272 km² et est réparti en 44 municipalités locales (qui forment 5 municipalités régionales de comté [MRC] et une agglomération), 2 réserves autochtones et 8 territoires non organisés. Parmi les 44 municipalités du territoire, pas moins de 28 sont considérées comme dévitalisées et sont habitées par 47 % de la population régionale.

La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine fait partie des régions les plus éloignées des marchés traditionnels que sont les grandes villes québécoises comme Montréal ou Québec, les grandes

villes canadiennes telles que Toronto ou Vancouver et les États-Unis. Bien qu'il s'agisse de la région québécoise la plus rapprochée des marchés européens, celle-ci ne dispose pas d'infrastructures portuaires et aéroportuaires lui permettant d'accéder facilement à ce vaste marché. Par ailleurs, la fragilité de son réseau ferroviaire, lequel ne dessert que partiellement la région, rend difficile l'accès aux marchés nord-américains.

Voici quelques données statistiques comparant la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine à une région-témoin (le Bas-Saint-Laurent, qui est la deuxième région ayant le revenu annuel disponible par ménage le moins élevé) ainsi qu'à l'ensemble du Québec. Ces statistiques mettent en évidence l'écart entre ces deux régions ainsi que celui qui sépare la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine du reste du Québec.

Données les plus récentes	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Bas-Saint-Laurent	Québec
Population (2012)	92 536	199 834	8 054 756
Âge médian de la population	49 ans	47,3 ans	41,4 ans
Revenu annuel disponible par ménage (2011)	21 857 \$	22 345 \$	25 646 \$
Revenu médian des familles (2009)	52 870 \$	58 800 \$	64 420 \$
Taux de chômage annuel moyen (2011)	12,4 %	8,0 %	7,8 %
Taux d'emploi annuel moyen (2011)	48,3 %	54,1 %	60,1 %
Taux de diplomation au secondaire (2008)	66,9 %	74,8 %	70,9 %
Proportion de la population ayant un grade universitaire (2008)	10,0 %	9,9 %	17,7 %
PIB par habitant (2010)	24 958 \$	30 276 \$	37 796 \$
Investissement public (2012)	426,9 M\$	614,5 M\$	20 825,2 M\$
Investissement privé (non résidentiel) (2012)	145,8 M\$	467,1 M\$	25 784,3 M\$

Sources : Institut de la statistique du Québec et Emploi-Québec

Entre 1996 et 2011, la population de la région a décliné de 13 %. Ce déclin a principalement touché les jeunes de moins de 45 ans : la population vieillit donc plus vite dans cette région qu'ailleurs au Québec (l'âge médian y est d'ailleurs passé de 37 à 49 ans au cours de la même période). Selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine devrait accuser un vieillissement prononcé de sa population au cours des deux prochaines décennies. En effet, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus devrait passer de 22 % en 2013 à 38 % en 2031, ce qui représenterait une hausse de plus de 14 000 personnes âgées. Simultanément, la proportion des 15-29 ans devrait, quant à elle, diminuer d'environ 3 000 jeunes : alors qu'ils forment 14,6 % de la population en 2013, ce groupe d'âge ne devrait plus représenter que 11,4 % des résidents de la région en 2031.

Du point de vue de l'économie, la région vit principalement des industries traditionnelles (la pêche, l'exploitation forestière, l'agriculture et le tourisme), des industries novatrices (notamment l'énergie éolienne et la mariculture) et des emplois institutionnels (par exemple dans les domaines de la santé, de l'éducation et des transports). L'économie sociale, le milieu communautaire

et la micro-entreprise occupent également une place d'importance dans la vie socioéconomique de la région. Toutefois, le taux de chômage y demeure le plus élevé au Québec.

Les perspectives d'avenir sont encourageantes, mais pour qu'elles se concrétisent, les conditions essentielles au développement régional doivent être réunies. Plusieurs projets sont déjà sur la table et nécessitent un coup de pouce pour aller de l'avant, et ce, dans l'ensemble des secteurs d'activité.

La région fait face à trois enjeux majeurs. L'emploi constitue un premier enjeu incontournable, tant en raison de la grande proportion d'emplois saisonniers qu'en raison des postes à combler au cours des cinq prochaines années. Le deuxième enjeu est le développement économique : tous les secteurs de l'économie de la région nécessitent un soutien dans une perspective de consolidation et de mise en valeur de leur potentiel ou dans une optique de diversification des activités. L'essor économique de la région repose toutefois sur la mise en place de conditions essentielles sur le plan des infrastructures, du cadre de vie et des capacités d'innovation et d'entrepreneuriat.

Une vision

Forte de ses potentiels, tant sur le plan des ressources naturelles que sur celui des ressources humaines, la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine a tous les atouts pour réussir. Grâce à son ouverture sur le monde, à la qualité de vie qu'elle offre, à sa culture et à ses valeurs, la région aspire à être reconnue comme une

destination touristique de renommée internationale et comme un pôle de développement durable. Ses ressources marines, agricoles, énergétiques, forestières, minières et technologiques seront donc mises en valeur, en harmonie avec l'environnement et avec les aspirations de sa population.

Une stratégie d'intervention

La présente Stratégie est issue d'un exercice mené avec les acteurs socioéconomiques de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. Elle est le fruit de consultations réalisées dans la région auprès des partenaires régionaux et des ministères concernés. Ces derniers ont eu l'occasion de s'exprimer sur les enjeux, orientations et projets que le gouvernement du Québec devrait prioriser pour favoriser le développement de la région. Cette stratégie respecte les principes de développement durable du gouvernement du Québec et s'inscrit en complémentarité avec d'autres politiques ou stratégies gouvernementales, telles que la Stratégie pour

assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016 ou la Politique nationale de la ruralité 2007-2014. La Stratégie n'est pas une fin en soi. C'est un moyen supplémentaire mis en place par le gouvernement du Québec pour orchestrer, appuyer et accompagner le développement de la région.

La SIQ-GÎM est déclinée en 3 axes : la main-d'œuvre, les secteurs moteurs à développer et les conditions au développement. Pour chacun de ces axes, les pistes d'action identifiées dans la Stratégie se regroupent en deux volets : les projets et les chantiers, puis les idées à explorer.

- ▶ Le premier volet présente les projets qui, selon leur état d'avancement et la possibilité d'assurer leur financement, pourront faire l'objet d'engagement formel du gouvernement et se réaliser au cours de la prochaine année. De plus, des démarches de développement se poursuivront pour d'autres projets et chantiers qui sont relativement avancés, mais qui ne pourront se concrétiser sans la réalisation d'études et d'évaluations supplémentaires.
- ▶ Un projet implique le plus souvent des investissements ou immobilisations et mène à une réalisation concrète, alors qu'un chantier réfère davantage à une démarche plus large de planification menant potentiellement à un ou des projets à réaliser.
- ▶ Le deuxième volet présente diverses idées à explorer émanant du milieu régional. Ces avenues, qui pourraient constituer des voies de développement prometteuses, nécessitent d'être développées et évaluées plus en profondeur avant de se concrétiser.
- ▶ Les projets et chantiers feront donc l'objet d'annonces et de réalisations en continu, tout au long de la mise en œuvre de la Stratégie. Les idées à explorer pourront également évoluer en chantiers, puis en projets concrets.

Un suivi de la progression de chacune de ces actions (projets, chantiers et idées à explorer) sera effectué dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie. Le gouvernement propose donc à la région une stratégie quinquennale dont l'approche évolutive permettra de soutenir les initiatives régionales de façon continue et adaptée.

UNE RESSOURCE PREMIÈRE SUR LAQUELLE S'APPUYER : LA MAIN-D'ŒUVRE

La situation de l'emploi

La Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine comptent 93 000 résidents, dont 38 000 occupent un emploi. Le taux d'emploi de la région oscille entre 40 % et 45 %, par rapport à une moyenne de 60 % pour l'ensemble du Québec. La région compte environ 5 000 employeurs, secteurs public et privé confondus.

Selon la direction régionale d'Emploi-Québec, « l'économie de la région repose, en grande partie, sur l'exploitation et la première transformation des ressources naturelles ainsi que sur l'industrie touristique. Les activités économiques principales varient au rythme des saisons et sont, dans plusieurs cas, tributaires des fluctuations des marchés internationaux. Les industries suivantes génèrent le plus grand nombre d'emplois : soins de santé et assistance sociale, commerce de détail, fabrication (notamment la transformation des aliments et boissons), agriculture, foresterie, pêche et chasse ainsi que services d'enseignement et administrations publiques. Toutefois, depuis quelques années, la région se diversifie et offre des emplois dans une plus grande variété de professions, notamment dans les centres d'appels et dans l'industrie éolienne » (Emploi-Québec Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, *Plan d'action régional 2012-2013*, page 10). Comme nous le mentionnions précédemment, le secteur éolien, les centres d'appels et l'aquaculture commerciale se sont développés dans la région grâce au premier plan de relance (1999-2002). L'ampleur de ces activités démontre ainsi que les interventions menées par l'État en collaboration avec le milieu ont porté leurs fruits.

Hormis les emplois institutionnels, l'économie de la région repose principalement sur des industries fondamentalement saisonnières comme le tourisme, la pêche, l'industrie forestière et l'agriculture. Toutefois, le déploiement des créneaux d'excellence ACCORD a favorisé une certaine diversification, particulièrement dans l'industrie éolienne, où plus de 1 200 emplois annuels ont été créés et maintenus dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et dans la MRC de Matane. Ces emplois se déclinent de la manière suivante : environ 650 postes sont regroupés dans 6 entreprises manufacturières (LM Windpower Blades [Gaspé], Fabrication Delta [New Richmond], Eaton [New Richmond], Éocycle [Gaspé], Marmen [Matane] et Enercon [Matane]), 300 se situent dans les entreprises de construction et d'exploitation des parcs éoliens et 300 autres sont offerts dans les entreprises de services (environnement, ingénierie, recherche et développement, transport, etc.).

Dans un tel contexte de prédominance des industries saisonnières, des éléments comme la récente réforme de l'assurance-emploi du gouvernement fédéral auront des conséquences importantes sur le maintien des travailleurs en région. Les employeurs de tous les secteurs auront de la difficulté à pourvoir les emplois disponibles et risqueront de perdre leur personnel d'expérience. Cette situation pourrait entraîner une croissance des coûts de formation de la main-d'œuvre et une baisse de la compétitivité.

La réforme de l'assurance-emploi

En région, l'ensemble des acteurs socioéconomiques s'entend pour dire que la réforme de l'assurance-emploi aura d'importantes conséquences sur la rétention de la main-d'œuvre, particulièrement dans les secteurs saisonniers.

Rappelons que cette réforme propose trois catégories de prestataires. L'une d'entre elles, la catégorie des *prestataires fréquents*, vise spécifiquement les travailleurs saisonniers. Une fois la réforme en place, après la septième semaine de prestations, ces travailleurs devront accepter tout emploi pour lequel ils sont le moins qualifiés si celui-ci est situé dans un rayon de 100 km de leur résidence et leur offre au moins 70 % de leur salaire habituel. Ainsi, un travailleur d'usine de produits marins de Grande-Rivière gagnant 14 \$ l'heure pourrait être contraint de se rendre travailler dans un établissement de restauration rapide de Gaspé (88 km) pour un salaire horaire de 10 \$ (71 % du salaire habituel), et ce, en dépit du fait que son emploi régulier lui soit garanti pour la saison de travail suivante.

La réforme de l'assurance-emploi prévoit aussi l'abolition des cinq semaines supplémentaires de prestations qui permettaient aux travailleurs n'ayant travaillé qu'un nombre minimal de semaines pendant la saison d'atteindre le début de la saison de travail suivante sans interruption de revenus (ce qu'on appelle le « trou noir »). Plusieurs travailleurs tomberont désormais dans ce « trou noir » et risquent de désertir la région plutôt que d'être confinés à l'aide financière de dernier recours en attendant la reprise des activités liées à leur emploi.

Dans ce contexte, les acteurs socioéconomiques de la région craignent l'exode des travailleurs du secteur saisonnier sur lequel repose l'économie de la région. Le départ massif de travailleurs qualifiés, voire spécialisés, dans les secteurs de l'industrie forestière, des pêches, de l'agriculture et du tourisme porterait sans contredit un dur coup à l'économie régionale.

Les besoins en main-d'œuvre pour les prochaines années

Selon Emploi-Québec, plusieurs emplois seront à pourvoir en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine d'ici 2015 en raison de nombreux départs à la retraite et des opportunités de développement économique de la région. Afin de combler ces postes, Emploi-Québec entend réinsérer en emploi des

personnes dites inactives, accueillir davantage de main d'œuvre migrante et immigrante, attirer et retenir les jeunes et maintenir ou ramener en emploi une main-d'œuvre expérimentée (personnes retraitées ou préretraitées).

La formation de la main-d'œuvre

L'un des principaux défis à relever sera la formation de la main-d'œuvre, qui constitue l'une des clés du succès pour la région. Une main-d'œuvre mieux formée et qualifiée gagnera en productivité et en efficacité, ce qui favorisera la réussite des entreprises régionales.

Des formations adaptées aux besoins des entreprises et des travailleurs doivent donc être offertes. Il importe par ailleurs de consolider et de renforcer l'offre de formations professionnelles, techniques et universitaires sur le territoire. Enfin, il est primordial d'assurer la complémentarité des formations offertes dans la

région afin que les centres de formation puissent poursuivre leurs activités et développer leur offre.

La formation d'une main-d'œuvre qualifiée et mieux outillée pour faire face aux défis actuels et futurs repose sur la sensibilisation des principaux acteurs concernés, à savoir les travailleurs.

Il importe également de consulter les employeurs afin de favoriser l'arrimage des formations offertes aux réels besoins des entreprises régionales. Enfin, la collaboration et un souci de complémentarité entre les instances de formation s'avèrent essentiels pour l'atteinte d'un niveau maximal d'efficacité et d'efficience.

L'attraction et la rétention de la main-d'œuvre : les jeunes et les immigrants

Afin d'assurer la vitalité de la région, il est essentiel d'y attirer et d'y retenir la main-d'œuvre. Il s'agit là d'un défi majeur, considérant le caractère fondamentalement saisonnier de l'économie régionale.

L'une des solutions envisageables consiste à allonger la saison de travail, que ce soit en prolongeant la saison touristique ou en conjuguant les saisons de travail de plusieurs employeurs dans le secteur de l'industrie forestière, des pêches ou de l'agriculture.

Par ailleurs, l'attraction de la main-d'œuvre passe nécessairement par une diversification de l'économie et par la mise en valeur de la qualité de vie exceptionnelle que peut offrir une région comme celle de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. L'accent doit donc être mis sur l'attrait et le retour de jeunes diplômés, sur la migration interrégionale et sur l'immigration. Ainsi, la région pourra bénéficier d'un bassin de main-d'œuvre qualifiée, productive et fière de participer au développement régional, autant dans les secteurs traditionnels que dans les secteurs novateurs existants ou en voie d'être développés au cours des prochaines années.

La main-d'œuvre

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Projet : Regroupement de la main-d'œuvre saisonnière Promoteur : Structure à mettre en place par le MESS ou le MAMROT Description : Mise en place d'une instance afin de favoriser le partage de la main-d'œuvre saisonnière entre les diverses entreprises de la région qui ne sont pas toutes en activité pendant les mêmes périodes Investissements totaux : 500 000 \$
	Adéquation de la formation de la main-d'œuvre faiblement scolarisée et des besoins des entreprises
	Attraction de la main-d'œuvre qualifiée , notamment les jeunes et les immigrants
	Intensification de la mise en œuvre de l'approche régionale en matière de placement assisté dans un contexte de difficultés accrues de recrutement de la main-d'œuvre

DES SECTEURS MOTEURS À DÉVELOPPER

La structure économique

Une économie saisonnière

Pour assurer la pérennité de l'économie régionale en favorisant la rétention de la main-d'œuvre, il importe d'offrir aux travailleurs des emplois répartis sur différentes saisons de travail ou des emplois annuels. S'il apparaît impossible de briser totalement la saisonnalité qui caractérise certains secteurs, au moins devons-nous tenter d'en atténuer l'ampleur. Parallèlement, il est essentiel de poursuivre le développement de secteurs novateurs pour lesquels la saisonnalité n'est pas un enjeu, à savoir l'industrie éolienne et les technologies de l'information et des communications, par exemple.

À titre d'illustration, des efforts sont mis de l'avant dans le milieu de la pêche afin de réduire la saisonnalité des emplois,

notamment grâce au Regroupement des employeurs du secteur bioalimentaire. Cet organisme regroupe des employeurs saisonniers qui se partagent leur main-d'œuvre afin de combler une pénurie qui survient dans des périodes de pointe, permettant ainsi aux employés d'allonger leur saison de travail. Le Regroupement procède à l'appariement des emplois offerts et des employés disponibles afin de placer chaque candidat au bon endroit. À cet effet, il opère un registre des travailleurs et relève les besoins des entreprises membres. Le Regroupement des employeurs du secteur bioalimentaire pourrait prendre de l'ampleur ou être imité par d'autres secteurs économiques.

Les atouts propres à la région

La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine regorge de ressources naturelles, notamment marines et forestières, qui ont toujours contribué à son développement. Ses paysages grandioses et ses autres attraits naturels, comme ses rivières à saumon, en ont également fait une destination touristique exceptionnelle, qui gagne à être connue davantage. Afin de préserver ce patrimoine collectif, la Gaspésie s'est même dotée dernièrement d'une Charte des paysages de la Gaspésie visant à sensibiliser tous les acteurs concernés, incluant la population, à la valeur et à la fragilité des paysages. Elle a également pour objectif d'engager la région dans une démarche de protection et de mise en valeur du patrimoine paysager gaspésien.

Ces divers atouts peuvent favoriser la croissance de l'économie résidentielle de la région, notamment en y attirant des jeunes et des personnes retraitées désirant profiter de la qualité de vie qui y est offerte.

Dans un autre ordre d'idées, le sous-sol de la région suscite depuis longtemps beaucoup d'intérêt, particulièrement en ce qui a trait au cuivre et au sel. Encore aujourd'hui, ce sous sol est convoité pour ses richesses pétrolières, gazières et minières (par exemple le calcaire, l'alumine et les terres rares). Par ailleurs, le potentiel éolien de la région en fait une force énergétique pour le Québec.

En somme, le secteur des ressources doit demeurer un axe central de développement régional. Or, dans une perspective de croissance, la région doit miser sur la transformation et sur la mise en valeur des ressources plutôt que sur leur simple extraction.

En outre, la région a la possibilité de développer le secteur des technologies de l'information et des communications puisque

celui-ci n'est pas contraint par la distance des grands marchés. Ce secteur pourrait ainsi croître en complémentarité avec ce qui se fait déjà dans les milieux métropolitains québécois, en plus de constituer un outil de développement pour les entreprises de la région.

Les secteurs prioritaires

En s'appuyant sur ses atouts, la région doit d'abord consolider certains secteurs, à savoir les industries éolienne et forestière, le tourisme, les pêches et la mariculture ainsi que l'agriculture. La consolidation de ces secteurs pourra accroître le potentiel de développement de la région. Le secteur des technologies de l'information et des communications contribuera quant à lui à diversifier de façon durable l'activité économique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Les secteurs prioritaires du développement régional s'articuleront autour des éléments suivants :

- ▶ l'industrie éolienne et les énergies renouvelables ;
- ▶ l'industrie forestière et l'aménagement forestier ;

- ▶ le tourisme ;
- ▶ les pêches et l'aquaculture commerciales ;
- ▶ l'agroalimentaire ;
- ▶ les secteurs minier, pétrolier et gazier ;
- ▶ les technologies de l'information et des communications ;
- ▶ les centres téléphoniques de service à la clientèle.

Notons que le développement et la mise en valeur de ces secteurs sont tributaires de certaines conditions essentielles qui seront présentées dans les sections suivantes (soutien au développement économique, entretien des infrastructures et maintien des conditions de vie).

L'industrie éolienne et les énergies renouvelables

L'industrie éolienne est relativement nouvelle au Québec. Initié à la fin des années 1990, le développement éolien a véritablement pris forme avec l'aménagement du parc éolien Le Nordais, à Cap-Chat et à Matane. Il s'est ensuite déployé dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance 1999-2002. Une décennie plus tard, avec un TechnoCentre éolien dynamique et la mise en place d'un créneau d'excellence ACCORD, la filière éolienne est très importante pour la région. Cette industrie a créé et maintenu plus de 1 200 emplois, dont 700 en usine, dans la région et dans la MRC de Matane (et plus de 3 000 au Québec), entraînant près d'un milliard de dollars de retombées économiques régionales. En mars 2013, 1 716,2 mégawatts d'énergie éolienne sont installés au Québec (514,75 MW en Gaspésie et dans la MRC de Matane), en plus des 636,5 MW dont les projets sont en cours de construction jusqu'en 2015 (92 MW en Gaspésie et dans la MRC de Matane). De tous les projets retenus par Hydro-Québec, 700 MW retenus n'ont pu être réalisés.

En 2008, un appel d'offres lancé spécifiquement aux communautés locales et autochtones a stimulé la concertation régionale, qui a mené à la création de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. La Régie, qui regroupe les cinq MRC gaspésiennes et l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine, avait pour objectif de positionner favorablement la région dans le cadre du dernier appel d'offres, en convoitant 125 MW d'énergie éolienne communautaire. En 2010, un projet de 23 MW lui a été octroyé pour les Plateaux de la Matapédia. La Régie souhaite bénéficier des prochaines attributions de contrats et est prête à aller de l'avant avec un projet de 75 MW. Les trois communautés micmaques de la région (Gespeg, Gesgapegiag et Listuguj), regroupées sous le Secrétariat Mi'gma'wei Mawiwini, tiennent également à se positionner dans le secteur éolien en élaborant un projet de 150 MW qui pourrait être réalisé à court terme.

Les emplois créés par cette industrie se déclinent en plusieurs volets : la fabrication de composantes, la construction, l'opération et l'entretien des parcs éoliens, ainsi que la recherche

et le développement. À cet égard, la région jouit d'une très grande expertise (automatisation des éoliennes, environnement, ingénierie, composantes novatrices, etc.).

Le TechnoCentre éolien

Fondé en 2000 et localisé à Gaspé, le TechnoCentre éolien est un organisme sans but lucratif dont la mission est de contribuer au développement d'une filière industrielle dans le secteur de l'énergie éolienne qui soit compétitive à l'échelle internationale, tout en mettant la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine au cœur de ce créneau émergeant. Sa priorité est de soutenir le développement d'un savoir-faire québécois en matière d'énergie éolienne.

Le TechnoCentre éolien offre une approche souple répondant aux besoins de l'industrie, tout en conservant son indépendance envers celle-ci. Ses principaux champs d'action sont les suivants :

- ▶ offrir de l'aide technique aux industriels ;
- ▶ faire de la recherche appliquée (laboratoire de recherche grandeur nature, programme de recherche en climat nordique et en terrain complexe, etc.) ;
- ▶ favoriser le réseautage entre les milieux universitaire, industriel et institutionnel ;
- ▶ être un acteur de développement économique (nouvelles entreprises, stratégie ACCORD, etc.) ;
- ▶ colliger et partager l'information et les développements quant à l'énergie éolienne (revues de presse, documentation stratégique, colloques, etc.).

Le TechnoCentre éolien est propriétaire et exploitant du Site nordique expérimental en éolien CORUS (SNEEC), qui comprend deux éoliennes de grande puissance, un microréseau de couplage éolien-diesel, une tour de mesure de vent de 126 mètres et un LIDAR. Ce site aux infrastructures de classe mondiale est situé à Rivière-au-Renard, dans un laboratoire naturel unique. Ces infrastructures permettent d'exploiter divers axes de recherche, tels que la performance des éoliennes en condition de givre, le développement des technologies en milieu nordique, l'opération et l'entretien de parcs éoliens, le couplage de l'éolien avec d'autres sources d'énergie et les impacts environnementaux et humains de cette industrie. Il s'agit donc d'un acteur incontournable de l'économie du savoir dans la région. Le TechnoCentre éolien emploie une vingtaine de personnes. Son conseil d'administration est composé de onze membres liés au domaine (industriels, formateurs, experts-conseils, élus, etc.).

La durée de vie des composantes d'une éolienne est de quinze à vingt ans. Les plus anciennes éoliennes gaspésiennes datant de 1998, certaines de leurs pièces devront être remplacées d'ici quelques années. Les usines de composantes devront alors être en mesure de fournir les pièces requises au reconditionnement de ces éoliennes. D'ici là, afin de maintenir un niveau minimal de fabrication dans ces usines, il est essentiel d'aller de l'avant avec les projets éoliens déjà sous contrat avec Hydro-Québec. D'autres projets devront aussi être mis en œuvre, de manière à atteindre minimalement l'objectif original de 4 000 MW en octroyant la totalité des mégawatts non attribués. L'objectif consiste à

pérenniser l'industrie éolienne, en plus de faire du Québec un chef de file en ce domaine, ici et ailleurs dans le monde.

Par ailleurs, afin de poursuivre l'implantation de parcs éoliens en Gaspésie, dont ceux qu'incluent les projets communautaire et autochtone proposés par la région, il est essentiel d'améliorer la capacité d'accueil de cette énergie sur le réseau d'Hydro-Québec. Bien que le réseau de transport d'électricité de la Gaspésie soit en mesure d'accueillir la nouvelle énergie prévue, à l'ouest de la région (du côté de Rivière-du-Loup), ce réseau est saturé. Ainsi, un supplément d'énergie éolienne produite en Gaspésie

ne pourrait atteindre le réseau de distribution d'Hydro-Québec sur les marchés. La poursuite du développement de parcs éoliens dans la région, voire dans l'est du Québec, repose sur une éventuelle augmentation de la capacité de transport dans le secteur de Rivière-du-Loup. Il est donc important de prendre en considération ces conditions de transport spécifiques aux projets de la région.

Dans une perspective de croissance économique, les entreprises et organisations engagées dans la recherche et le développement, les services et la fabrication de composantes devront mettre l'accent sur l'augmentation des exportations. Au cours des dernières années, la région s'est dotée d'une solide expertise qui doit faire ses preuves sur les marchés internationaux. L'industrie éolienne régionale ne peut reposer uniquement sur le marché intérieur du Québec : l'accès à des marchés d'exportation constitue un incontournable pour assurer la pérennité de cette industrie au Québec.

D'autres formes d'énergie renouvelable pourraient éventuellement être développées dans la région. Dans la mesure où le secteur d'Avignon, dans la Baie-des-Chaleurs, jouit statistiquement de l'une des plus longues périodes d'ensoleillement au Québec, des projets-pilotes en énergie solaire pourraient donc y être réalisés. De plus, de par son caractère maritime, la région est bien positionnée pour qu'y soient mis en place des projets d'énergies marines (énergie des vagues, des courants, des marées, etc.) : le développement de projets-pilotes en ce sens pourrait être considéré sur la pointe de la Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Par ailleurs, les Îles-de-la-Madeleine sont alimentées par une centrale au mazout. Tôt ou tard, la modernisation des installations électriques desservant l'archipel, notamment par l'intégration de sources d'énergie renouvelable, devra être envisagée. Un projet-pilote de jumelage éolien-diesel est présentement mené par Hydro-Québec afin de déterminer la faisabilité technique et économique de cette solution. Ce projet pourrait éventuellement intégrer une autre source d'énergie renouvelable.

L'industrie éolienne et les énergies renouvelables

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Projet : Développement de projets éoliens sur le territoire
	Projet : Acquisition de broyeurs de déchets multi-usages aux Îles-de-la-Madeleine Promoteur : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine Description : Valorisation des matières résiduelles, notamment par le chauffage de bâtiments institutionnels à la biomasse
	Évaluation de la possibilité d'augmenter la capacité du réseau de transport d'électricité , particulièrement dans le secteur de Rivière-du-Loup (goulot d'étranglement)
	Identification des entraves à l'accroissement des exportations de composantes d'éoliennes et élaboration d'un plan d'action permettant d'y remédier
	Poursuite des efforts vers l'exportation de composantes et d'expertise
	Analyse de la possibilité de remplacer la centrale thermique au mazout des Îles-de-la-Madeleine par une source d'énergie renouvelable
	Incitation des entreprises régionales à utiliser davantage le crédit d'impôt à l'investissement relatif au matériel de fabrication et de transformation ainsi que le crédit spécifique à la Gaspésie et à certaines régions maritimes du Québec
Idées à explorer	Évaluation de la possibilité d'implanter des projets d'énergie renouvelable dans la région (énergie solaire, énergie marine)

L'industrie forestière

À l'instar des autres régions forestières du Québec, la Gaspésie a été durement touchée par la récente crise qui frappe le secteur depuis 2006. Ces dernières années, les facteurs conjoncturels et structurels se sont additionnés : crise économique et financière, fermeture d'usines dans le secteur des pâtes et papiers, concurrence féroce sur les marchés, diminution des approvisionnements et hausse du dollar canadien. Par conséquent, le secteur est en profonde mutation et l'industrie fait aujourd'hui face à plusieurs défis d'envergure pour demeurer compétitive.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre d'emplois liés à l'industrie forestière de 1998 à 2013. La région a perdu 1 400 emplois en 15 ans, la majorité en usine : environ 550 emplois chez Papiers Gaspésia de Chandler, fermée en 1998 ; environ 250 emplois chez Smurfit-Stone de New Richmond, fermée en 2005 et environ 250 dans 9 autres usines de la région, victimes de la crise forestière.

Nombre d'emplois approximatifs (1998-2013)

Année	Total	En usine (nombre d'usines)	En forêt	Autres (transport, etc.)
1998	2 800	1 500 (20)	1 100	200
2013	1 300	400 (9)	800	100

Source : icriq.com – Centre de recherche industrielle du Québec

Bien que la région dispose d'une main-d'œuvre forestière qualifiée et disponible, celle-ci est de plus en plus inquiète face à l'incertitude qui règne toujours dans le secteur forestier. Les défis de redorer l'image du secteur, de retenir la main-d'œuvre et d'attirer la relève demeurent donc omniprésents, tant en forêt qu'en usine.

Un diagnostic sommaire des particularités régionales et l'analyse de l'évolution de la structure industrielle dans les dernières années permettent d'identifier les causes et impacts de la crise, spécifiques à la Gaspésie :

Causes	Impacts sur l'industrie de la transformation du bois
Déclin irréversible du secteur des pâtes et papiers et fermeture des deux usines présentes sur le territoire (Chandler et New Richmond)	Absence d'intégration de la structure industrielle régionale Surplus de sous-produits du sciage (copeaux, sciures, écorces) à écouler dans des marchés éloignés et saturés
Distance des marchés nord-américains pour les produits du sciage et les sous-produits	Augmentation des coûts de transport et complexité de la logistique diminuant la compétitivité de l'industrie régionale
Manque de débouchés pour valoriser les volumes de feuillus durs de qualité trituration présents dans les peuplements mixtes et représentant près de 40 % de la forêt gaspésienne	Obstacle à l'intégration des opérations de récolte résultant en une augmentation des coûts par mètre cube récolté Diminution des volumes résineux attribuables (en raison de leur environnement à dominance de feuillus actuellement sans preneurs)
Proportion élevée de sapin baumier dans les approvisionnements des usines de sciage résineux, une essence d'arbre plus difficile à sécher et dont la résistance mécanique est inférieure à celle de l'épinette	Augmentation des coûts de transformation Défi technique et d'innovation pour l'utilisation du sapin baumier dans un projet de valeur ajoutée
Capacité de production (dans les usines) supérieure à la disponibilité de la ressource forestière	Nombre de factions limité et diminution de la période de production annuelle qui résultent en une augmentation des coûts de production
Usines de sciage primaire orientées vers la production de produits de base	Manque de flexibilité pour répondre aux demandes en évolution du marché de la deuxième et de la troisième transformations

Les impacts de la crise sur l'industrie sont directement causés par le contexte régional. La présente Stratégie entend donc concentrer son intervention autour de ces causes spécifiques. Bien que certains indicateurs du marché du sciage laissent entrevoir des signes de relance encourageants, la reprise économique américaine est lente et les défis propres à l'industrie forestière gaspésienne demeurent de taille. En cette période de crise, les industriels de la région ont dû mettre en place des plans d'urgence et de redressement. Leur situation financière est précaire et leur capacité d'investir dans de nouveaux projets, limitée.

Malgré toutes ces difficultés, la transformation des produits forestiers et l'aménagement de la forêt constituent, encore aujourd'hui, des moteurs économiques pour la région. De plus, certaines spécificités de l'industrie régionale, comme l'abondance des feuillus durs de faible qualité et la grande disponibilité de sous-produits du sciage, peuvent représenter des opportunités à mettre en valeur.

Les efforts de relance et de consolidation de l'industrie

Confrontés à de nombreux défis, les représentants de l'industrie forestière et les différents intervenants régionaux ont participé à plusieurs exercices de concertation visant à assurer une consolidation structurée des usines de première transformation

du bois et un réaménagement des attributions consenties dans les forêts du domaine de l'état. Depuis 2006, différents comités de travail ont été créés, réunissant des intervenants de l'industrie (publique ou privée), de la Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du milieu syndical. Des représentants du ministère des Ressources naturelles (MRN) ont également participé aux travaux et aux réflexions sur l'avenir du secteur forestier, partageant la volonté de l'ensemble des intervenants de trouver les solutions ayant peu d'impacts négatifs sur l'économie et l'emploi.

Malheureusement, le contexte économique défavorable, la volonté de conserver les acquis et le manque de promoteurs intéressés à mettre en œuvre des projets alternatifs ou complémentaires à l'industrie en place ont rendu impossible à court terme la transition souhaitée vers une nouvelle structure industrielle régionale intégrée. Le statu quo étant intenable, des choix difficiles se sont imposés et les usines ayant les coûts d'opération les plus élevés ont dû fermer leurs portes.

Depuis 2005, le MRN tient à jour un suivi de l'état d'opération des usines, afin d'observer l'impact de la crise et l'ampleur de la rationalisation de l'industrie. Le tableau suivant distingue les usines possédant un approvisionnement en forêt publique qui ont subi une fermeture définitive, de celles qui sont toujours en opération.

Usines de sciage pour la région de la Gaspésie

Usines en opération			
Usines	Localité	Besoins de consommation (m³)	Essences
Produits forestiers Temrex, SEC	Nouvelle	500 001-600 000	SEPM
Bois Granval G.D.S. Inc.	Grande-Vallée	200 001-300 000	SEPM, PE
Association Coopérative Forestière de St-Elzéar	Saint-Elzéar	150 001-200 000	SEPM
Bois Marsoui G.D.S. Inc.	Marsoui	150 001-200 000	SEPM
Groupe Lebel (2004) Inc.	Cap-Chat	50 001-100 000	SEPM
Rosario Poirier Inc.	Saint-Alphonse	50 001-100 000	SEPM, PE
Gaston Cellard Inc.	Pointe-à-la-Garde	25 001-50 000	SEPM, FD
Industries G.D.S. Inc.	Pointe-à-la-Croix	10 001-15 000	SEPM
Damabois division Cap-Chat Inc.	Cap-Chat	50 001-100 000	PE, FD

Légende : **SEPM** : Sapin, Épinette, Pin gris, Mélèze **PE** : Peupliers **FD** : Feuillus durs

Usines de sciage pour la région de la Gaspésie (suite)

Usines fermées			
Usines	Localité	Besoins de consommation (m³)	Essences
Produits forestiers Temrex, SEC (fermeture : 2010)	Saint-Alphonse	200 001-300 000	SEPM
Bois Marsoui G.D.S. Inc. (fermeture : 2009)	Grande-Rivière	150 001-200 000	SEPM, PE
Bois d'œuvre Cedrico Inc. (fermeture : 2007)	La Martre	50 000-100 000	SEPM
Les Cèdres Chic-Chocs Inc. (fermeture : 2005)	Sainte-Anne-des-Monts	10 001-15 000	THO
Scierie Pékan (fermeture : 2005)	Sainte-Anne-des-Monts	50 001-100 000	SEPM
Écoced G.D.S. Inc. (fermeture : 2005)	Grande-Vallée	10 001-15 000	THO
Produits forestiers Bonavignon (fermeture : 2006)	Maria	5 001-10 000	FD
Pabaced G.D.S. Inc. (fermeture : 2006)	New Richmond	5 001-10 000	THO
Damabois division Cap-Chat Inc.	Cap-Chat	50 001-100 000	PE, FD
9 usines sont présentement en fonction, comparativement à 17 en 2005.			

Légende : **SEPM** : Sapin, Épinette, Pin gris, Mélèze **PE** : Peupliers **FD** : Feuillus durs **THO** : Thuya occidental

Lors des fermetures d'usines de sciage résineux, des demandes de transfert d'approvisionnement étaient déposées au MRN en vue de consolider les usines les plus rentables. Dans le respect des dispositions de la Loi sur les forêts, le MRN a soutenu la rationalisation de l'industrie en exigeant des entreprises qu'elles présentent des plans de relance favorisant les transferts vers les usines consolidées et incluant des mesures pour limiter les impacts sur l'emploi. Ces efforts ont permis à plusieurs entreprises de survivre à la crise. Certaines d'entre elles, comme Produits forestiers Temrex, de Nouvelle, ont même pu investir massivement pour se moderniser et demeurer compétitives.

Vers une nouvelle approche de développement de l'industrie forestière axée sur des projets spécifiques

Dans la mesure où les faiblesses et contraintes qui fragilisent et limitent le développement de l'industrie forestière de la Gaspésie sont aisément identifiables, il convient désormais de s'appuyer sur les forces de la région pour faire fleurir les opportunités existantes. Pour y arriver, la présente Stratégie propose une approche axée sur des projets spécifiques qui apportent des solutions aux enjeux du secteur.

L'objectif de cette approche est de soutenir les projets qui proposent la création et l'intégration d'une réelle chaîne

de valeur de la forêt jusqu'aux marchés. Les interventions gouvernementales pourraient adopter la forme d'aide financière, d'octroi de garanties d'approvisionnement ou de mesures favorisant l'investissement et l'innovation.

En fonction de la structure industrielle régionale actuelle et des opportunités connues, les projets porteurs cibleront les objectifs suivants :

- ▶ la modernisation des usines de sciage pour optimiser la transformation des bois ronds en limitant la quantité de sous-produits du sciage ;
- ▶ l'innovation et la diversification de la gamme de produits pour adapter l'industrie à l'évolution des marchés de deuxième et troisième transformations ;
- ▶ l'exploitation d'occasions d'affaires liées à la valorisation énergétique de la biomasse forestière et des sous-produits ;
- ▶ l'achat d'équipements pour la production et la manutention de granulés.

La définition de critères d'analyse basés sur ces orientations mettra en valeur les occasions d'affaires, dirigera les promoteurs vers les projets les plus structurants et appuiera l'adoption de mesures d'aide spécifiques.

La valorisation de la matière ligneuse et le développement de la filière bois-énergie

La filière bioénergétique à partir de la ressource forestière étant toujours à un stade émergent au Québec, la Gaspésie possède plusieurs atouts pour se positionner dans son développement :

- ▶ de grands volumes de sous-produits du sciage;
- ▶ des approvisionnements de feuillus de qualité trituration;
- ▶ d'importantes quantités de biomasse forestière générées par les opérations de récolte en forêt publique;
- ▶ un contexte favorable à l'implantation de projets pour produire de l'énergie verte;
- ▶ des besoins énergétiques entraînés par des projets industriels d'envergure en cours de réalisation (ex : cimenterie);
- ▶ un potentiel connu de substitution des combustibles fossiles pour le chauffage;
- ▶ des infrastructures portuaires pouvant faciliter l'exportation.

Le démarrage de la filière bois-énergie est un projet de développement durable porteur pour la région, en plus de constituer une

priorité pour créer la chaîne de valeur intégrée de la forêt aux marchés. Afin de faciliter ce démarrage, le gouvernement entend adopter une approche structurée et progressive, tant sur l'axe de l'approvisionnement que sur celui de la création de débouchés.

Pour établir et stabiliser la filière, l'une des options envisagées repose sur le remplacement du mazout lourd par des granulés de bois pour la production d'électricité aux Îles-de-la-Madeleine. Les granulés seraient produits à partir de la fibre disponible sur la péninsule gaspésienne, pour être ensuite acheminés aux Îles-de-la-Madeleine par bateau. Un tel projet agirait comme catalyseur et permettrait d'accélérer la mise en place de cette filière bioénergétique, tout en améliorant la santé financière de l'ensemble de la grappe industrielle. Cette production diminuerait les coûts liés à l'énergie et créerait une source de chaleur importante pouvant être récupérée. De plus, les importantes réductions des émissions de gaz à effet de serre s'avèreraient sans doute bénéfiques dans le marché du carbone.

Plusieurs actions complémentaires sont également considérées, dont la conversion des unités de chauffage au mazout résidentielles, commerciales ou industrielles et la valorisation de la fibre de bois dans la fabrication de produits finis comme des isolants, des produits composites, etc.

L'industrie forestière

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Soutien du développement d'un ou de plusieurs centres de valorisation des bois (copeaux, sciures, bois de trituration, biomasse forestières, etc.) à des fins énergétiques
	Investissement dans des mesures favorisant l'utilisation régionale de la biomasse forestière en remplacement de combustibles fossiles
	Appui à la recherche sur la transformation à valeur ajoutée des essences disponibles en région, notamment le sapin baumier
Idées à explorer	Évaluation , avec Hydro-Québec, des possibilités d'implanter une usine de cogénération aux Îles-de-la-Madeleine
	Mise en place d'incitatifs pour des projets de diversification vers la deuxième et la troisième transformations en région
	Soutien au développement d'une grappe industrielle visant l'utilisation et la valorisation optimale des ressources forestières disponibles, notamment la biomasse forestière

L'aménagement forestier

La mise en valeur de la forêt gaspésienne : un choix stratégique d'investissement, une richesse collective

La richesse du territoire forestier gaspésien n'est plus à démontrer : sa réputation dépasse les frontières du Québec. La splendeur des paysages, la diversité des forêts, les nombreuses rivières à saumon qui attirent une clientèle internationale, de même que les activités de chasse et de plein air contribuent de façon significative à l'économie et à la notoriété de la région.

Compte tenu de l'évolution des valeurs de la société et de la multiplication des usages sur le territoire, la pression sur l'industrie afin qu'elle perfectionne ses techniques d'exploitation de la forêt est croissante. Pour répondre aux attentes collectives jugées légitimes, les industriels forestiers se sont activement engagés dans des démarches de gestion intégrée du territoire. Les choix et concessions nés de ces efforts de gestion ont eu des impacts sur l'accès à la ressource et sur la disponibilité de la matière ligneuse attribuable. Additionnées aux effets de la crise forestière, qui a ralenti l'activité industrielle, ces nouvelles pratiques ont contribué à diminuer les niveaux de récolte, surtout à compter de 2007, soit au cœur de la crise.

La poursuite des efforts sylvicoles : une nécessité en raison de la nature même de la forêt gaspésienne

Malgré des niveaux de récolte plus faibles, les superficies disponibles pour les travaux sylvicoles non commerciaux n'ont cessé d'augmenter au cours des dernières années. En effet, les jeunes peuplements forestiers en devenir, dans les secteurs récoltés par le passé, doivent être aménagés pour avoir les caractéristiques souhaitées. La forêt mélangée productive, qui caractérise le territoire gaspésien, rend les peuplements sensibles à la compétition d'essences indésirables dans de nombreux secteurs. La nature même de la forêt gaspésienne fait donc en sorte qu'une stratégie d'aménagement intensive est nécessaire pour le futur de l'industrie, qui a des besoins d'approvisionnements spécifiques, ainsi que pour la santé des écosystèmes naturels.

Depuis la fin des années 1990, la région bénéficie du Programme de création d'emplois en forêt (PCEF), qui contribue au développement des collectivités affectées par un taux de chômage élevé en créant des emplois dans le domaine forestier. À ce jour, ces efforts d'aménagement ont permis de combler des besoins importants pour maintenir la productivité de nos

forêts. En effet, ces investissements ont joué un rôle essentiel dans le maintien du rendement des peuplements aménagés et dans celui du capital forestier en volume commercial à la base de l'approvisionnement de l'industrie forestière. La poursuite des efforts sylvicoles est donc nécessaire à la saine gestion du patrimoine forestier régional et au soutien de l'industrie.

Le nouveau régime forestier : une région mobilisée autour d'une même solution

La mise en place du nouveau régime forestier, qui consolide la gestion intégrée et régionalisée du territoire et aborde de front la mise en œuvre de l'aménagement écosystémique, apporte son lot de nouveaux défis à relever pour les intervenants du secteur. Afin d'adoucir les impacts liés au traitement de certains enjeux écologiques et aux modalités développées pour répondre aux enjeux régionaux, les intervenants de la Gaspésie s'entendent quant à la nécessité d'intensifier la production ligneuse, comme le proposait le MRN. Le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) et les travaux des Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) témoignent de l'acceptabilité sociale de cette approche d'aménagement. La mobilisation régionale est fondée sur l'importance du secteur forestier, dont la contribution demeure primordiale pour l'économie gaspésienne malgré le ralentissement temporaire causé par la crise.

Compte tenu de cet ensemble de facteurs et de la productivité exceptionnelle de la forêt gaspésienne (qui est au-dessus de la moyenne provinciale), il apparaît stratégique d'investir dans ce secteur en Gaspésie. Au-delà des effets immédiats sur les entreprises et sur la consolidation des emplois, la mise en œuvre d'une stratégie régionale d'intensification de la production ligneuse vise l'atteinte des objectifs suivants :

- ▶ augmenter la compétitivité de l'industrie forestière gaspésienne ;
- ▶ assurer la production de produits ligneux qui répondent aux besoins actuels et futurs de l'industrie forestière ;
- ▶ accroître et consolider la production de matière ligneuse ;
- ▶ accroître la qualité du bois livré aux usines de transformation ;
- ▶ cibler les investissements sylvicoles en fonction de leur rentabilité économique.

L'étendue du réseau routier, la proximité des usines de transformation et la disponibilité d'un large bassin de travailleurs sont des conditions uniques à la région gaspésienne, qui favorisent grandement la rentabilité économique des scénarios d'intensification de l'aménagement forestier.

Les mesures pour y arriver

L'approche retenue pour le démarrage de cet important chantier est axée sur des objectifs de maximisation des investissements et d'aménagement d'un milieu forestier productif et créateur de richesses diversifiées.

Concrètement, le gouvernement entend bonifier, par une mesure spécifique d'intensification de la sylviculture, les budgets réguliers d'aménagement forestier qui ne permettent pas l'atteinte des objectifs de rendement accru fixés. En plus de combler les besoins liés à l'éducation des jeunes peuplements et à la production de bois de qualité, ces mesures d'investissement favoriseront la réalisation de coupes partielles. Celles-ci ont un impact positif significatif sur la possibilité forestière et répondent à des enjeux écologiques liés à un aménagement forestier durable.

La région dispose d'une main-d'œuvre forestière dynamique pour mettre en place cette stratégie innovante. Celle-ci constitue un modèle de mise en œuvre des orientations du nouveau régime forestier. Afin de favoriser l'atteinte de ses objectifs, un programme de formation continue sera élaboré et livré par les intervenants du secteur. En effet, la qualification des travailleurs est un autre gage de rendement des investissements sylvicoles.

En complément, les ministères concernés proposent, avec la collaboration des entreprises du secteur forestier, la mise en place d'un registre des travailleurs visant à favoriser leur mobilité en période de « non-emploi ». Ce projet cible les objectifs suivants :

- ▶ définir le bassin de main-d'œuvre spécialisée dans les divers secteurs de l'industrie forestière ;
- ▶ permettre aux travailleurs d'allonger leur période d'emploi ;
- ▶ permettre aux entreprises d'avoir accès à une banque d'employés qualifiés en mesure de réaliser les travaux demandés et de diversifier leurs activités.

L'aménagement forestier

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Projet : Maintien du Programme de création d'emplois en forêt Promoteur : MRN Description : Poursuite du programme d'emploi en forêt qui met l'accent sur la sylviculture et l'aménagement forestier Investissements totaux : 6,04 M\$
	Mise en œuvre de la Stratégie d'intensification de la production ligneuse sur une portion du territoire
	Développement de formation / accompagnement / entraînement de la main-d'œuvre afin de faciliter l'adaptation aux changements imposés par le nouveau régime forestier
	Création d'un registre des travailleurs géré par un regroupement d'employeurs
Chantiers	Évolution du programme de création d'emplois forestiers vers une mesure de soutien à l' investissement sylvicole propre à la Gaspésie

Le tourisme

Les paysages d'une beauté sans égal de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine font du tourisme un vecteur incontournable de l'activité économique de la région. La population dynamique et

accueillante contribue également à en faire une destination touristique exceptionnelle. Les ressources humaines sont d'ailleurs au cœur de cette réussite régionale⁴.

4. Voir la section sur la main-d'œuvre et la formation à ce sujet et au sujet de la saisonnalité des emplois liés à cette industrie ([p. 19](#)).

L'industrie touristique revêt une importance économique majeure pour l'ensemble de la région. D'une part, la Gaspésie compte 1 051 entreprises qui génèrent 7 338 emplois dans le secteur touristique. Le tourisme est le deuxième secteur d'importance en matière d'emplois, précédé par celui des soins de santé. D'autre part, les Îles comptent 240 entreprises touristiques qui génèrent 1 700 emplois. Le tourisme y constitue le secteur d'employabilité le plus important, loin devant les soins de santé et la fabrication. Notons que les deux régions jouissent des durées moyennes de séjour touristique parmi les plus longues au Québec, ce qui favorise des dépenses plus élevées, en particulier pour les Îles-de-la-Madeleine.

Bien que la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine constitue un ensemble en tant que région administrative, au plan touristique, il existe bel et bien deux régions distinctes, caractérisées par leur identité, leur patrimoine et leurs attraits respectifs. Chacune d'elles jouit d'une forte notoriété : la Gaspésie, entre autres grâce à son spectaculaire rocher Percé qui fait office d'emblème, et les Îles-de-la-Madeleine, connues pour leurs majestueuses dunes et leurs plages sablonneuses.

La Gaspésie bénéficie d'une reconnaissance internationale sur le plan touristique : elle est classée depuis plusieurs années parmi les plus belles destinations mondiales par la réputée National Geographic Society. Il s'agit de la seule région du Québec et de l'une des rares au Canada à avoir obtenu pareille reconnaissance. Ainsi, 20 % de la clientèle touristique de la Gaspésie provient de l'extérieur du Québec, ce qui la positionne avantageusement parmi l'ensemble des régions touristiques. De plus, cette région possède un symbole largement reconnu, à savoir le parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé. Avec le parc national de la Gaspésie, le parc national de Miguasha, reconnu patrimoine mondial par l'UNESCO, et le parc national Forillon, la Gaspésie offre une impressionnante concentration de parcs nationaux qui sont tous des produits d'appel touristique d'envergure internationale, auxquels s'ajoute l'Auberge de montagne des Chic-Chocs, un établissement unique dans l'est de l'Amérique du Nord. Enfin, la chasse à l'orignal et la pêche sportive au saumon constituent également des icônes qui singularisent la Gaspésie, en plus d'avoir une incidence économique importante. Tous ces éléments, jumelés aux nombreux autres attraits et festivals majeurs, font en sorte que la Gaspésie reçoit chaque année près de 600 000 touristes, dont les dépenses dans la région totalisent en moyenne près de 190 M\$.

Bien que les Îles-de-la-Madeleine n'aient pas de parc national, leur situation géographique, leur nature singulière et leur population colorée confèrent à la région une beauté unique. Les Îles possèdent des attraits culturels, des activités et des festivals majeurs qui leur permettent de se distinguer au point de vue de l'offre touristique. Cette région reçoit annuellement une moyenne de plus de 50 000 visiteurs, qui dépensent environ 30 M\$ sur son territoire.

Grâce à la mise en place d'Escale Gaspésie et d'Escale Îles-de-la-Madeleine, le secteur des croisières internationales constitue une nouvelle offre touristique pour les deux régions. En 2012, 37 000 visiteurs (croisiéristes et équipage) y ont fait escale, majoritairement en septembre ou en octobre. Ces touristes principalement américains contribuent ainsi à prolonger la saison touristique régulière.

Présent sur le territoire depuis 2006, le créneau d'excellence ACCORD Récrotourisme a donné lieu en octobre 2012 à la signature de la deuxième entente de mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action Récrotourisme. La mise à jour de la nouvelle stratégie et l'élaboration du plan d'action 2012-2017 sont nés d'un processus continu de consultation, de réflexion et d'analyse, mené en vue de répondre aux besoins des entreprises ciblées et de favoriser leur consolidation et leur développement. Trois filières du Récrotourisme ont été priorisées dans le cadre de la stratégie, à savoir les filières Mer et Montagne, Culture ainsi que Saveurs.

Bien que les régions de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine jouissent d'une grande notoriété sur les plans international, canadien et québécois, elles doivent assurer leur développement et continuer de participer à la démarche touristique du Québec.

Le Plan de développement de l'industrie touristique (PDIT) 2012-2020 du gouvernement du Québec

En mai 2012, le gouvernement du Québec lançait le Plan de développement de l'industrie touristique à la suite d'une démarche concertée avec l'ensemble du milieu touristique. À titre indicatif, pour la Gaspésie et les Îles, les cibles prévues sont respectivement de 100 M\$ et de 18 M\$ de recettes supplémentaires, tandis que les augmentations du volume visées sont de 300 000 et de 25 000 touristes.

L'atteinte de ces cibles doit prioritairement passer par quatre grands axes, dont trois touchent les régions touristiques de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine :

1. développer le Saint-Laurent pour en faire une icône touristique;
2. mettre en valeur les produits touristiques du Québec, dont notamment le tourisme hivernal, le tourisme de nature et d'aventure et le tourisme culturel et événementiel;
3. miser sur le potentiel des régions.

Les enjeux pour les régions touristiques de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Si le PDIT 2012-2020 contribue à mettre en place des nouvelles mesures et outils favorisant l'investissement privé, dont les deux régions ont un grand besoin, elles font néanmoins face à plusieurs défis : la concurrence intra-Québec, canadienne et internationale; l'éloignement des grands centres urbains du Québec, dont découlent des frais de transport élevés (transport aérien ou maritime, dans le cas des Îles-de-la-Madeleine) et la nécessité d'une plus grande disponibilité de temps; un nombre important d'attraits touristiques de type communautaire, dont la capacité financière est limitée; une large étendue du territoire (Gaspésie); la mise en place toute récente de l'industrie des croisières; une qualité d'hébergement en deçà de la moyenne québécoise et une forte saisonnalité touristique limitée à une durée de cinq semaines.

Afin de relever ces nombreux défis régionaux et de participer pleinement à la croissance des recettes touristiques, plusieurs avenues de développement semblent porteuses.

La prolongation de la saison touristique

Les attraits exceptionnels de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine justifient l'allongement de la saison touristique, surtout dans la mesure où les croisières internationales y participent déjà. Présentement, la saison forte s'étend de mai à octobre, avec une concentration en juillet et en août. Au plus fort de la saison, l'hébergement et certains attraits touristiques sont à pleine capacité. Dans cette perspective, il apparaît donc préférable de viser la prolongation de la saison touristique. Pour atteindre cet objectif, les efforts de l'industrie culturelle devront être jumelés à ceux de l'industrie touristique. Une réflexion sur le positionnement hors saison des événements culturels majeurs pourrait contribuer concrètement à allonger la

saison touristique. Par exemple, certains événements pourraient cibler les clientèles susceptibles de voyager hors de la haute saison touristique. La mise en valeur d'un produit du terroir régional, tel le homard ou le crabe (mai-juin), pourrait s'ajouter à l'offre hors saison et provoquer un intérêt supplémentaire.

En prolongeant la saison touristique grâce à l'augmentation de l'offre événementielle, les entreprises touristiques demeureraient ouvertes pour une plus longue période. Le calendrier des événements culturels porteurs gagnerait donc à être stratégiquement aménagé.

Compte tenu de l'impressionnante force d'attraction de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et de la quantité et de la qualité de leurs attraits majeurs, une mise en marché conjointe peut être envisagée. Un forfait à prix compétitif incluant les deux destinations apparaît en effet comme un levier intéressant pour y attirer la clientèle québécoise en dehors des périodes de pointe. L'implication des deux associations touristiques (ATR), Tourisme Gaspésie et Tourisme Îles-de-la-Madeleine, est toutefois essentielle à l'instauration d'une telle démarche.

Le tourisme des croisières internationales

Par le biais de la Stratégie des croisières, qui a pris fin le 31 mars 2013, Tourisme Québec (TQ) a consenti des aides financières totalisant 9,4 M\$ au cours des deux dernières années. Ces investissements visaient le développement des escales de l'axe Gaspé-Percé-Chandler et des Îles-de-la-Madeleine, en ce qui a trait aux infrastructures d'accueil des navires et à celles d'attraits en périphérie des escales. Cet appui financier a généré des investissements totaux de plus de 40 M\$. Certains projets sont toujours en cours de réalisation en prévision de la saison 2013, tandis que d'autres sont pressentis, en attente d'une disponibilité financière.

Rappelons que la progression du tourisme des croisières a été foudroyante ces dernières années : en 2008, environ 400 visiteurs (croisiéristes et équipage) se sont arrêtés dans les deux escales, alors qu'ils étaient 37 000 en 2012. De ce nombre, environ 37 % étaient des membres d'équipage, qui ont contribué aux recettes touristiques. En 2013, le nombre de croisiéristes devrait atteindre 75 % de celui de 2012. En 2014, près de 50 000 visiteurs sont attendus, ce qui constituera le prochain record. Si les structures d'accueil parviennent à charmer ces croisiéristes, ceux-ci pourraient être tentés de revenir visiter la région plus longtemps, cette fois par leurs propres moyens. Ce potentiel est à consolider, voire même à développer.

Dans la mesure où l'industrie des croisières est jeune, il est primordial de maintenir les opérations des escales en attendant qu'elles puissent atteindre l'autofinancement. L'opération des deux escales, à Gaspé et à Cap-aux-Meules, est néanmoins fragilisée par le retrait financier de certains partenaires.

Le tourisme de grande nature

Le tourisme de grande nature est en croissance et représente aujourd'hui près du quart de la demande touristique mondiale. Il s'agit d'une activité économique importante dans le développement régional, en particulier dans des régions telles que la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Comme nous le mentionnions précédemment, la Gaspésie compte plusieurs parcs nationaux, et la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) y est active. Ce n'est toutefois pas le cas aux Îles-de-la-Madeleine.

Dans cette perspective, il est proposé de développer le tourisme de grande nature selon trois axes :

- ▶ réaliser une phase II du plan de mise en valeur du massif des Chic-Chocs en incluant un important volet dédié au tourisme hivernal (rappelons que la phase initiale a été mise de l'avant en 2001 dans le cadre du plan de relance de la Gaspésie);
- ▶ créer et promouvoir un circuit des quatre parcs nationaux de la Gaspésie;
- ▶ renforcer l'implication de la SÉPAQ dans la région grâce à un plan d'investissements dans les infrastructures.

1- Réaliser une phase II du plan de mise en valeur du massif des Chic-Chocs

La réalisation d'une phase II du plan de mise en valeur des Chic-Chocs visera à améliorer le positionnement de ce massif pour en faire la destination montagnaise par excellence de l'est de l'Amérique du Nord. Pour ce faire, un plan d'action spécifique sera réalisé en concertation avec les producteurs locaux, l'Aventure Écotourisme Québec (AEQ) et la SÉPAQ, en poursuivant l'objectif de renforcer les pôles d'activités que sont l'Auberge de montagne des Chic-Chocs, le parc national de la Gaspésie, la réserve faunique des Chic-Chocs et le secteur de Murdochville.

La région doit par ailleurs miser sur un développement de son offre touristique hivernale. Depuis plus de dix ans, la grande Traversée de la Gaspésie en ski de fond (TDLG) s'est donné pour mission de faire rayonner la région en hiver. Parallèlement,

des entreprises de tourisme d'aventure faisant la promotion du ski hors-piste sont nées.

Notons que la région jouit également d'une expertise unique au Québec en matière d'avalanches, concentrée au Centre d'avalanche de la Haute-Gaspésie. Ce centre offre une précieuse aide en matière de sécurité publique, notamment auprès de l'industrie touristique. Ses actions ont trait à la prévision des avalanches, à la prévention, à la formation, et à la recherche et au développement. L'expertise ainsi acquise sert non seulement la région, mais aussi l'ensemble du Québec et l'est du Canada. Il est donc important d'en assurer le soutien.

2- Créer et promouvoir un circuit de parcs nationaux

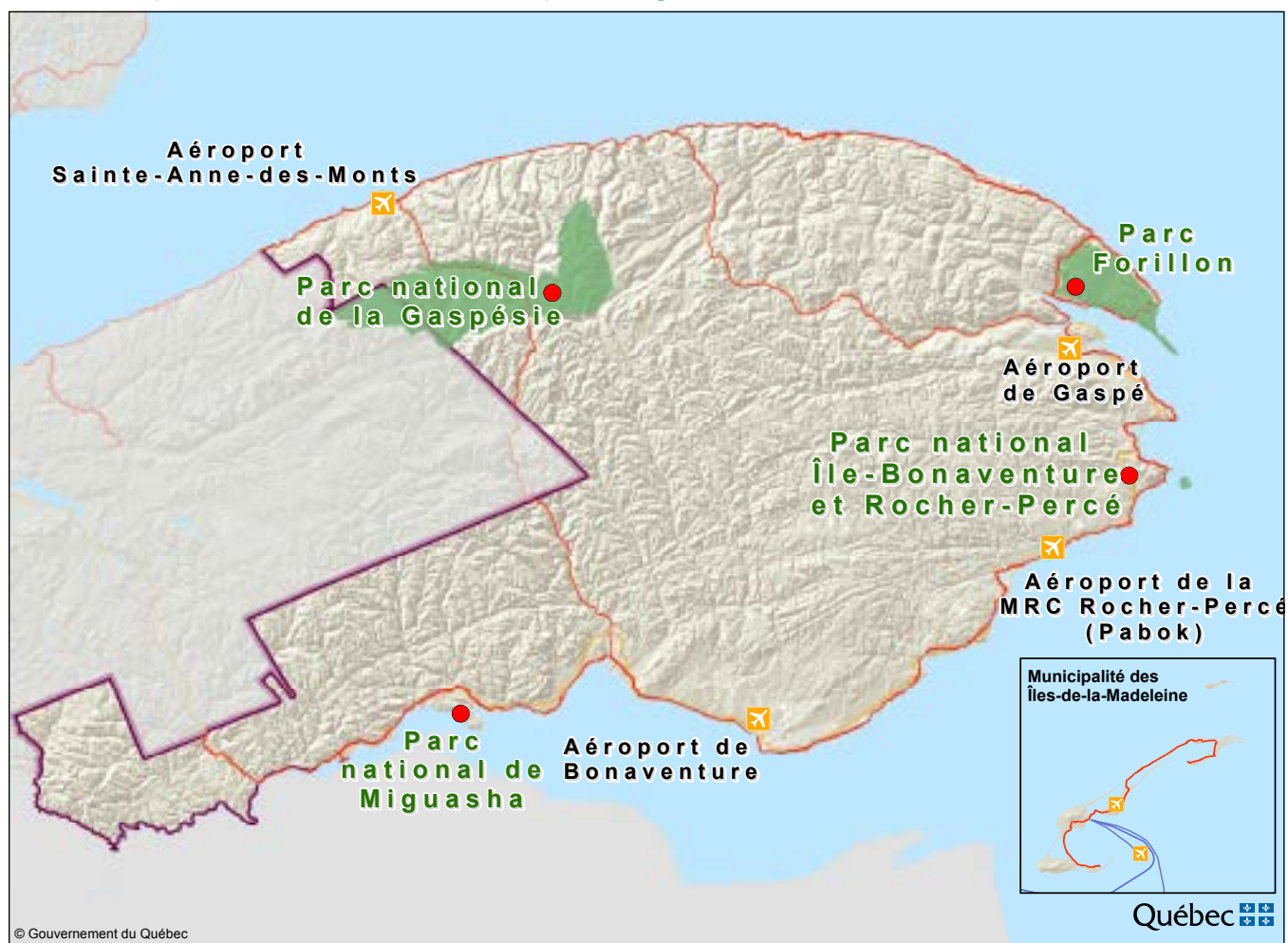
La Gaspésie compte quatre parcs nationaux au potentiel exceptionnel : le parc national de la Gaspésie, le parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé, le parc national Forillon et le parc national de Miguasha, désigné patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans une perspective de renforcement de l'industrie touristique en Gaspésie, l'établissement d'un concept jumelant ces quatre attraits centraux devient prioritaire (par exemple sous la forme de forfaits parcs-avion), en cohésion avec le développement des aéroports de la région, qui sont situés à proximité des parcs, ou d'autres modes de transport. (Voir la carte des parcs nationaux et des aéroports régionaux à la page suivante.)

3- Renforcer l'implication de la SÉPAQ dans la région grâce à un plan d'investissements dans les infrastructures

La force du réseau de la SÉPAQ peut contribuer davantage à la promotion et au développement touristique de la Gaspésie. Des investissements importants ont déjà été faits dans le cadre du premier plan de relance de la Gaspésie; toutefois, peu d'investissements y ont été réalisés depuis. La mise à niveau des infrastructures de la SÉPAQ existantes et la création de nouvelles seraient un atout pour la région. La SÉPAQ et Parcs Québec, qui comptent dix établissements en Gaspésie, doivent être des partenaires de premier plan dans le développement touristique régional.

La phase II du plan de mise en valeur des Chic-Chocs prévoira éventuellement des investissements pour améliorer les infrastructures d'accès, d'accueil et de services et pour mettre en place une stratégie de commercialisation concertée avec Tourisme Gaspésie et Québec Maritime. La SÉPAQ favorisera l'accessibilité pour une clientèle élargie, notamment les familles, en ce qui a trait à l'expérience de découverte des paysages montagneux.

Carte des parcs nationaux et des aéroports régionaux



Le cas particulier du parc national Forillon (Parcs Canada)

La région est également dotée d'un joyau exceptionnel : le parc national Forillon. Ce parc, de compétence fédérale depuis sa création en 1970, comporte un potentiel énorme, qui demeure toutefois sous-exploité. Le gouvernement du Québec entend négocier avec Parcs Canada en ce qui a trait au développement et aux modalités de gestion de ce parc.

Le développement, la consolidation et la diversification des attraits touristiques

Afin de se positionner avantageusement dans le secteur touristique, la région doit viser une offre de calibre international. Bien qu'un tel positionnement soit à la portée de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, il exige un développement et une consolidation continus. Or, à cet égard, les capacités financières limitées du milieu peuvent constituer un frein. Il s'agit là d'une dure réalité qui doit être prise en compte par les instances en place. Par exemple, Percé, qui est l'un des trois

arrondissements naturels reconnus au Québec, est aux prises avec la dégradation avancée de son mur de protection des berges. La reconstruction de cette infrastructure surplombée par une promenade touristique impliquera des investissements de quelques dizaines de millions de dollars, qui ne peuvent être significativement assumés par le milieu (Percé : population de 3 300 habitants, budget municipal annuel de 5,3 M\$).

Plusieurs attraits de la région sont de calibre international. C'est notamment le cas du Manoir LeBoutillier, du Musée de la Gaspésie et du site Berceau du Canada à Gaspé, du Site historique du Banc-de-Pêche de Paspébiac, du Musée acadien du Québec à Bonaventure, du Musée de la mer à Havre-Aubert et du Centre d'interprétation du phoque à Grande Entrée. Plusieurs d'entre eux ont fait l'objet d'investissements majeurs ces dernières années. D'autres projets d'envergure qui se dessinent dans la région nécessiteront un soutien financier supplémentaire (par exemple, les Géoparcs de Percé et de Mont-Saint-Pierre, la deuxième phase du Bioparc de

Bonaventure, Exploramer, la route des Belvédères, l'Écomusée de la pêche de Grande-Entrée, etc.).

Les pourvoiries et les zones d'exploitation contrôlée (ZEC), qui sont des entreprises porteuses de services uniques de chasse et de pêche pour la Gaspésie, ont également des besoins d'amélioration constants. À cet effet, il importe de mentionner que la région compte 22 rivières à saumon, dont plusieurs jouissent d'une renommée internationale : ces rivières génèrent des retombées annuelles de plusieurs millions de dollars.

L'hébergement est un autre élément qui contribue à l'offre touristique. Au cours des dernières années, l'Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT) de la Gaspésie a contribué à 19 projets de rénovation pour en améliorer la qualité. Un nouveau crédit d'impôt favorisant la modernisation de l'offre d'hébergement touristique a notamment été mis en place au budget 2012-2013, avec l'objectif d'accélérer et d'intensifier les investissements en infrastructures dans les établissements d'hébergement. Son échéance est prévue au 31 décembre 2015. Ces mesures favorisent l'amélioration de la classification de certains établissements hôteliers de la région.

Afin de soutenir le développement des attraits touristiques, les deux ententes (EPRT) 2012-2015 ont récemment été renouvelées, étant entendu que celle de la Gaspésie est dédiée à 90 % à l'hébergement. Les décisions qui s'y rapportent sont prises par les associations touristiques régionales, qui en assurent la gestion, en collaboration avec leurs partenaires, dont fait partie Tourisme Québec.

Pour un tourisme de destination

Alors que l'ensemble du territoire des Îles-de-la-Madeleine constitue un circuit touristique en soi, la Gaspésie est plutôt reconnue pour un circuit unique limité, à savoir le tour de la Gaspésie. Or, la Gaspésie a le potentiel d'offrir un éventail de destinations touristiques. Le développement d'un tourisme de destination se doit d'être envisagé dans la perspective d'une réflexion approfondie sur l'industrie touristique régionale. L'attrait des touristes vers des destinations spécifiques ferait en sorte que ceux-ci y demeurent plus longtemps. Cette nouvelle façon de concevoir le tourisme pourrait inciter les visiteurs qui n'arrivent pas à profiter de toutes les destinations lors d'un même voyage à y revenir. Comme il s'agit là d'un changement en profondeur, une analyse plus poussée pourra être effectuée avec une visée à long terme, le tout jumelé à une stratégie de mise en marché globale et intégrée.

Notons que la forfaitisation à prix compétitif n'est possible qu'avec cette dimension de tourisme de destination. Différents forfaits pourraient alors être élaborés en fonction des pôles touristiques de la Gaspésie.

Le tourisme marin et la voile

L'avenue du tourisme marin, qui combine l'industrie touristique à celles des pêches et de l'aquaculture, mérite aussi d'être explorée. Beaucoup de touristes visitent la région en raison de son caractère maritime et dans le but de savourer des produits marins frais. Il y a fort à parier que nombre d'entre eux seraient enchantés à l'idée de participer à la capture des poissons et fruits de mer qu'ils dégustent. Une démarche visant à offrir aux touristes la possibilité de pêcher favoriserait le développement de l'offre touristique tout en diversifiant les revenus de certains pêcheurs ou mariculteurs. Pour les touristes, il s'agirait d'une occasion unique de découvrir une toute nouvelle facette du milieu qu'ils visitent, en s'emprenant littéralement de la réalité maritime de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Une telle initiative existe déjà à Bonaventure, où l'entreprise Excursions l'Omirlou offre, entre autres, la possibilité d'accompagner des pêcheurs de homard.

Par ailleurs, le nombre de voiliers séjournant à la marina de Carleton et le long de la Baie-des-Chaleurs n'a cessé de croître au cours des dernières années. La voile présente donc également un potentiel de développement intéressant dans ce secteur.

L'agrotourisme et le tourisme culinaire

Comme c'est le cas pour le tourisme marin, la découverte des diverses formes de culture agricole est une activité de plus en plus prisée par la clientèle touristique. La visite d'une production agricole et l'offre des goûts du terroir à table constituent d'autres produits touristiques potentiels. « Selon le *Global Report on Food Tourism* de l'Organisation mondiale du Tourisme, la popularité du tourisme culinaire résulte de la croissance des offres de qualité et de la consolidation d'un marché distinct. Ses adeptes recherchent le caractère authentique des lieux visités. Ils sont soucieux de l'origine des produits qu'ils consomment et reconnaissent la gastronomie comme moyen de socialisation et de partage d'expériences. Ce type de touriste dépense plus que la moyenne, est exigeant et évite l'uniformisation. » (*Réseau de veille en tourisme*, « Le tourisme durable par la voie culinaire », <http://veilletourisme.ca/2012/12/12/le-tourisme-durable-par-la-voie-culinaire/>).

En ce domaine, la région est sur la bonne voie, entre autres grâce aux organismes Le Bon goût frais des Îles de la Madeleine et Gaspésie Gourmande et la singularité de ses produits marins. Certains circuits touristiques basés sur le terroir et la gastronomie sont d'ailleurs déjà en place sur les territoires de la Gaspésie et des Îles, où une gamme de produits régionaux fort alléchants est offerte. L'agrotourisme et le tourisme culinaire agissent généralement en complément d'autres activités touristiques, par exemple le tourisme culturel. La région étant très bien positionnée dans ce créneau, il importe de poursuivre les efforts déjà consentis afin d'assurer la croissance de ce type de tourisme.

Le tourisme autochtone

La demande internationale pour le tourisme autochtone est en augmentation. La valorisation de ces cultures bonifie l'offre touristique tout en favorisant le développement des communautés. La présence des Micmacs en Gaspésie constitue un atout et une opportunité de mise en valeur de la culture et des traditions de ce peuple. La communauté micmaque de Gespeg s'intéresse au site du Fort-Prével pour y créer un complexe touristique autochtone nommé «La porte d'entrée du Nouveau Monde». Des discussions sont en cours avec la SÉPAQ à ce sujet.

Le tourisme

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Projet : Maintien du soutien gouvernemental afin d'augmenter la qualité de l'hébergement Promoteurs : Tourisme Québec et ministère des Finances et de l'Économie (MFE) Description : Poursuite du programme EPRT et application du crédit d'impôt favorisant la modernisation de l'offre d'hébergement touristique dans la région Investissements totaux : 1,2 M\$ (EPRT-Gaspésie)
	Projet : Développement du parc Forillon Promoteur : Gouvernement du Québec Description : Négociations avec le gouvernement fédéral en ce qui a trait au développement et aux modalités de gestion du parc Forillon
	Projet : Discussion avec le gouvernement fédéral afin qu'il confirme sa participation dans le cadre du projet récréotouristique de la Pointe de Havre-aux-Maisons Promoteur : Centre de Loisirs de Havre-aux-Maisons Inc. Description : Implantation d'un nouvel attrait touristique à proximité du nouveau pont en lien avec le développement des croisières internationales Investissements totaux : 2,715 M\$
	Projet : Étude de la reconstruction du mur de protection des berges de Percé Promoteur : Ville de Percé Description : Soutien d'une étude évaluant les mesures appropriées à la réfection du mur de protection des berges de Percé et évaluation des coûts
	Projet : Bioparc de la Gaspésie (Bonaventure) Promoteur : Bioparc de la Gaspésie Description : Déploiement de la deuxième phase du projet de Bioparc Investissements totaux : 6 M\$
	Projet : Géoparc de Percé Promoteur : Coopérative de solidarité du Géoparc de Percé Description : Mise en valeur du mont Sainte-Anne et de ses atouts Investissements totaux : 7,7 M\$

Le tourisme (suite)

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Projet : Projet récréotouristique de la Pointe de la Grande Entrée Promoteur : Comité de développement de la Pointe de la Grande Entrée Description : Développement touristique au site de la Pointe de la Grande Entrée en lien avec le développement des croisières internationales Investissements totaux : 4,5 M\$
	Projet : Phase II de mise en valeur des Chic-Chocs incluant un important volet dédié au tourisme hivernal Promoteur : SÉPAQ, Tourisme Québec Description : Investissements dans les infrastructures de la SÉPAQ, réalisation d'un plan d'action spécifique pour le développement du tourisme hivernal en concertation avec les producteurs locaux, Aventure Écotourisme Québec (AEQ) et la SÉPAQ Investissements totaux : 12,385 M\$
	Soutien annuel au tourisme hivernal dans les Chic-Chocs dont notamment les activités hivernales de Murdochville, le Centre d'avalanche de la Haute-Gaspésie et autres activités réalisées dans ce secteur
	Projet : Plan d'investissement de la SÉPAQ Promoteur : SÉPAQ Description : Investissement dans les infrastructures d'accès, d'accueil et de services des établissements de la SÉPAQ et renforcement de l'implication de la SÉPAQ au sein de l'industrie touristique de la région Investissements totaux : 4,2 M\$
	Projet : Création d'un circuit réunissant les quatre parcs nationaux de la région (parc de la Gaspésie, parc de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé, parc Forillon et parc de Miguasha), coordonné à une offre de transport appropriée Investissements totaux : 450 000 \$ pour 3 ans
	Projet : Discussion entre la SÉPAQ et la communauté micmaque de Gespeg sur la possibilité de créer un complexe touristique autochtone sur le site du Fort-Prével Promoteur : Micmacs de Gespeg Investissements totaux : 10 M\$
	Projet : Géoparc de Mont-St-Pierre Promoteur : Corporation du Tourisme de Mont-St-Pierre Description : Projet d'agrandissement du parc national de la Gaspésie vers le Mont-St-Pierre et création d'un géoparc Investissements totaux : 4 M\$
	Projet : Continuité du soutien à l'industrie des croisières pour une période de 3 ans Promoteur : Tourisme Québec Description : Poursuite du programme d'aide à la stratégie des croisières (PASC), notamment par un appui aux escales de Gaspé et des Îles-de-la-Madeleine
Idées à explorer	Développement de forfaits à l'extérieur de la haute saison touristique
	Soutien aux producteurs et aux agrotransformateurs pour l'amélioration de la qualité de l'offre agrotouristique

Le tourisme (suite)

Type d'intervention	Pistes d'action
Idées à explorer	Examen de scénarios de mise en marché globale et intégrée du tourisme régional concertée par les ATR avec, entre autres, le milieu culturel, les produits du terroir et les festivals et événements, afin d'allonger la saison touristique et de développer le tourisme de destination
	Augmentation de l'efficacité et de l'accessibilité des services de transport requis pour le développement de l'infrastructure touristique (aérien, ferroviaire, routier)
	Mise en place d'une table de concertation réunissant l'industrie des pêches et l'industrie touristique afin de développer une offre de « tourisme des pêches »
	Élaboration du projet de parc régional éclaté sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine en collaboration avec la SÉPAQ
	Développement de l'offre de produits liés à la chasse et à la pêche
	Évaluation et mise en valeur du potentiel touristique qu'offre la fréquentation des voiliers dans la Baie-des-Chaleurs

Les pêches et l'aquaculture commerciales

Pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, l'industrie des pêches est sans contredit un pilier historique. Aussi, les populations des Îles et de la Gaspésie se sont-elles en grande majorité établies le long des côtes, le centre de la Gaspésie demeurant pratiquement inhabité. À cet égard, un créneau d'excellence ACCORD est d'ailleurs présent sur le territoire, le créneau Ressources, sciences et technologies marines (RSTM), communément appelé « créneau marin ». Celui-ci prend appui sur l'expertise développée dans la région et dans celles du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord.

S'il est un événement qui a bouleversé le monde des pêches, il s'agit du décret, en 1992, du moratoire sur la pêche à la morue, étendu en 1994 à plusieurs autres espèces de poisson de fond, telles que le flétan et le sébaste. Le tableau suivant dresse le portrait de l'évolution de l'emploi dans l'industrie des pêches de 1992 à 2012. Bien que les années 1990 aient été marquées par une perte de 1 000 emplois, une restructuration du secteur a su entraîner un certain regain ces dernières années.

Nombre d'emplois approximatifs (1992-2012)

Année	Total	Gaspésie	Îles-de-la-Madeleine	Usines	En mer	Valeur des produits usinés
1992	6 000	3 800	2 200	3 100	2 900	110 M\$
2001	5 000	3 100	1 900	2 500	2 500	140 M\$
2012	5 400	3 300	2 100	3 200	2 200	250 M\$

Encore aujourd'hui, l'industrie des pêches est confrontée à plusieurs défis. D'abord, elle doit améliorer la compétitivité et les performances environnementales des usines, malgré de récents progrès réalisés dans le secteur. L'industrie doit aussi faire face au vieillissement de la main-d'œuvre et au faible intérêt des jeunes pour le travail en usine, notamment en ayant recours à des travailleurs immigrants. Par ailleurs, des efforts doivent être consentis afin de soutenir la mise en place d'un mécanisme de rachat, de fusion ou de restructuration pour les entreprises de

pêche afin de diminuer la surcapacité de capture. Finalement, certaines flottilles doivent être modernisées en vue d'accroître la rentabilité du secteur.

Au cours des dernières décennies, l'industrie a su s'ajuster aux multiples difficultés rencontrées. Néanmoins, tandis que ces ajustements étaient mis en place, peu d'énergie était consacrée au développement des produits. Dans l'environnement d'affaires actuel, les ressources affectées à la commercialisation

sont insuffisantes. La valorisation des produits marins par les deuxième et troisième transformations offre un certain potentiel sur lequel la région pourrait miser. En outre, le développement de nouveaux produits et la valorisation des coproduits issus de la transformation, tels ceux provenant du potentiel biotechnologique des produits aquatiques, constituent des voies prometteuses. Si la région souhaite s'engager dans cette direction, les transformateurs actuels et de nouveaux entrepreneurs devront être mis à contribution afin de compléter et de diversifier la transformation des produits marins.

La mise en marché constitue un autre défi constant pour l'industrie de la pêche, autant sur les marchés intérieurs qu'extérieurs. Compte tenu de la forte concurrence, une marque distinctive devrait être développée pour les produits en provenance de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. L'écocertification des produits marins est, par exemple, une manière d'ajouter de la valeur aux produits régionaux en leur apportant une certification de pêche durable. Des efforts sont déjà investis en ce sens et doivent continuer d'être soutenus.

L'innovation, la recherche et le développement peuvent également offrir des perspectives intéressantes en ce qui concerne la création d'emplois de qualité et le développement durable de l'industrie des pêches. Ce secteur doit être valorisé, notamment par le biais d'organisations comme Merinov, la Chaire de recherche industrielle en valorisation des macroalgues marines ou encore par celui des entreprises privées. Plus spécifiquement, des efforts pourraient être consacrés à l'amélioration des engins de pêche ou à la mise en valeur

des coproduits de poissons, mollusques, crustacés ou autres produits marins qui sont parfois éliminés, alors qu'ils pourraient être vendus dans certains marchés spécialisés.

De façon générale, un changement de culture semble s'imposer. La qualité des produits marins devrait être omniprésente tant dans la production de masse que dans les marchés de niche. Cependant, des efforts importants devraient être consentis afin de valoriser davantage ce dernier type de production.

En ce qui a trait à la mariculture, rappelons que ce créneau a été développé dans la région au début des années 2000 dans le cadre du plan de relance 1999-2002. La moule et le pétoncle y sont les deux espèces les plus cultivées. Des cultures de la mye, de l'huître et des algues sont également présentes, les deux dernières n'étant toutefois pas encore exploitées commercialement. Au total, un peu moins d'une centaine d'emplois sont associés à ce secteur en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Malgré des résultats mitigés en raison de diverses contraintes, le potentiel de cette jeune industrie gagne à être développé. À cet égard, le soutien de la recherche et du développement doit être maintenu afin que se consolide un véritable pôle maricole dans la région.

Pour ce qui est de l'aquaculture en eau douce, soulignons que la plus grande productrice d'ombles chevaliers au Québec est une entreprise gaspésienne, qui est d'ailleurs parmi les plus grandes au Canada. L'expertise développée en aquaculture dans la région offre des perspectives intéressantes, néanmoins tributaires d'un accompagnement et d'un soutien adéquats.

Les pêches et l'aquaculture commerciales

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Projet : Soutien de l'entreprise Cap sur Mer Inc. Promoteur : Cap sur Mer Inc. Description : Intervention financière et mise en place d'un plan de relance de l'usine afin qu'elle puisse opérer en 2013 Investissements totaux : 5 M\$
	Poursuite des efforts en innovation, recherche et développement
	Modernisation de certaines flottilles de pêche afin d'augmenter la rentabilité du secteur
	Poursuite des efforts en mariculture et en aquaculture , tant sur le plan de la recherche que sur celui du financement de projets porteurs, en vue de stabiliser et d'accroître les volumes offerts sur les marchés
	Poursuite de l'accès des entreprises maricoles à un fonds d'investissement
	Soutien des efforts visant la mise en marché , notamment par l' écocertification

Les pêches et l'aquaculture commerciales (suite)

Type d'intervention	Pistes d'action
Idées à explorer	Appui d'initiatives visant la deuxième et la troisième transformations des produits marins et la mise en valeur des coproduits
	Développement de nouveaux produits et valorisation des coproduits issus de la transformation, tels que ceux provenant du potentiel biotechnologique des produits aquatiques

L'industrie agroalimentaire

Les Gaspésiens et Madelinots ont bâti, au fil des ans, une véritable filière agricole. Évoluant sur deux territoires d'une immense superficie, divisés en cinq MRC aux dynamiques très spécifiques, l'activité des 265 entreprises agroalimentaires se distingue de celle qui prévaut dans l'ensemble du Québec. La région présente un revenu moyen par exploitation de 101 713 \$ (2010), alors que la moyenne québécoise est de 314 250 \$. Cette différence marquée s'explique en partie par l'importante proportion d'unités de production qui génèrent un revenu annuel de moins de 50 000 \$ (57 % des entreprises). Il n'en demeure pas moins que l'activité agroalimentaire génère un revenu agricole brut annuel de 27,4 M\$ dans la région (ce qui équivaut à une augmentation de plus de 6 M\$ depuis 2004). Or, l'apport de l'agriculture multifonctionnelle gaspésienne et madelinienne à l'économie régionale va bien au-delà des retombées économiques : l'agriculture contribue à l'occupation dynamique du territoire, en plus de forger des liens durables avec l'industrie du tourisme.

Les activités agricoles les plus importantes en termes de chiffres d'affaires sont les productions bovine (5,5 M\$), laitière (5,3 M\$), acéricole (2,3 M\$), horticole (fruits et légumes, 3,9 M\$), les grandes cultures commerciales de pommes de terre (3,4 M\$) et la production ovine (1,4 M\$). Certaines productions sont en développement, comme la culture de petits fruits, les élevages de chevreux, de sangliers, de yaks et la culture de grains spécifiques et de chanvre. La région compte 70 entreprises de transformation agroalimentaire, dont plus de 40 produisent et transforment à la fois, notamment des produits carnés, des petits fruits, des produits d'érable, des boissons alcoolisées et des fromages. Le seul abattoir régional, localisé aux Îles-de-la-Madeleine, maintient un seuil d'activité minimal et est essentiel à la pérennité des entreprises en production animale des Îles.

Le territoire gaspésien est pour sa part desservi par l'abattoir de Luceville, au Bas-Saint-Laurent.

Le principal défi auquel font face les producteurs et transformateurs de l'agroalimentaire est celui de l'éloignement des marchés. Pour répondre à leurs aspirations de développement, les entreprises n'ont d'autre choix que de se tourner vers les marchés extérieurs (Montréal et Québec). Ces entreprises sont alors confrontées à une logistique de distribution complexe et à des coûts de transport élevés. Des approches de réseautage au plan de la mise en marché existent depuis plusieurs années et devraient être appelées à se développer. À titre d'exemple, certains regroupements de mise en marché ont vu le jour ainsi que des appellations distinctives : Le bon goût frais des Îles de la Madeleine, Gaspésie Gourmande, Gaspésie Bio, Bœuf Gaspésie, Agneaux de la Gaspésie nourris aux algues et Baie des Saveurs.

Un exercice de sélection des priorités d'action a été réalisé à partir des planifications stratégiques sectorielles de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, établies en 2010. Les diagnostics et les consultations effectuées auprès d'entrepreneurs et d'intervenants ont contribué à dicter la voie à suivre au cours des prochaines années pour le développement du secteur agroalimentaire de la région. Les tables de concertation de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ont identifié quatre grandes priorités :

- ▶ le développement, la rentabilité et la pérennité des entreprises agroalimentaires ;
- ▶ l'occupation dynamique du territoire agricole ;
- ▶ l'organisation de la commercialisation ;
- ▶ l'établissement de la relève.

L'agroalimentaire

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Projet : Programme de développement du secteur agroalimentaire Promoteurs : Table de concertation bioalimentaire de la Gaspésie et Le bon goût frais des Îles de la Madeleine, par le biais du MAPAQ Description : Programme spécifique à la région en agroalimentaire qui vise les objectifs suivants : ▶ l'optimisation et la consolidation des infrastructures collectives de conditionnement et de transformation, dont l'abattoir des Îles-de-la-Madeleine; ▶ le soutien aux projets de transformation agroalimentaire; ▶ la contribution à la mise en place d'un concept de commercialisation bioalimentaire regroupée en région et hors région par Le bon goût frais des Îles de la Madeleine, Gaspésie Gourmande et les Plateaux de la Matapédia; ▶ la mise en place de regroupements de producteurs ayant des besoins communs et une volonté de développement vers un objectif clair; ▶ l'amélioration de la productivité des sols par le biais du drainage et du chaulage des terres agricoles; ▶ un projet d'étude et l'identification de modèles régionaux et de partenariats visant à sécuriser le lien foncier; ▶ la collaboration à la mise en place de projets collectifs qui permettent de faciliter l'accès aux terres agricoles ou d'en assurer la pérennité. Investissements totaux : 1,35 M\$

Les secteurs minier, pétrolier et gazier

Depuis les années 1800, le sous-sol gaspésien suscite beaucoup d'intérêt. À cette époque, des prospecteurs ont fait certaines découvertes de minerais et de pétrole. La première mine de la région, la mine de cuivre Gaspé, à Murdochville, n'a toutefois vu le jour qu'en 1952. Au plus fort de ses opérations, cette mine embauchait 2 000 personnes. Elle a fermé ses portes en 1999, et sa fonderie, en 2002. Du côté des Îles-de-la-Madeleine, c'est depuis 1982 qu'opèrent les Mines Seleine à Grosse-Île, qui emploient entre 160 et 180 personnes travaillant sur une base annuelle. Il s'agit de la seule mine de sel du Québec.

Plusieurs projets miniers sont actuellement en émergence dans la région. Les deux principaux concernent l'alumine et les terres rares, ainsi que le calcaire avec Ciment McInnis, qui a un projet de 700 M\$. Ces projets sont prometteurs et laissent présager la création de plusieurs centaines d'emplois dans deux MRC qui ont grandement besoin d'investissements.

Les richesses pétrolières et gazières du sous-sol gaspésien et madelinot intéressent par ailleurs diverses entreprises d'exploration, dont Gastem, Junex et Pétrolia. Les sites ayant fait l'objet d'études plus approfondies sont, jusqu'à maintenant, ceux de Haldimand (Gaspé), de Galt (Gaspé) et de Bourque (Murdochville). À ces sites s'ajoutent ceux de Ristigouche Sud-Est et des Îles-de-la-Madeleine, pour lesquels l'état des connaissances demeure limité.

Le gouvernement du Québec s'est engagé à actualiser l'ensemble de la législation applicable dans les domaines minier, pétrolier et gazier, afin qu'un éventuel développement de ces secteurs s'effectue en conformité avec les attentes de la société québécoise d'aujourd'hui et de demain. Le gouvernement entend aussi s'assurer dès maintenant que les infrastructures, les services publics et la capacité de logement se développent au rythme requis pour soutenir le dynamisme économique de ces secteurs.

Dans le cadre de l'exploitation des ressources énergétiques, il y aura lieu d'établir des liens entre les producteurs et les clients potentiels dans une perspective de développement global.

Compte tenu de son potentiel dans le créneau des hydrocarbures, la région est en voie de voir émerger une expertise en ce domaine. Celle-ci gagnerait à être développée dans la région⁵ et à être accompagnée d'une expertise aux plans de l'inspection et du contrôle.

Les secteurs minier, pétrolier et gazier

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Projet : Relance du projet de Ciment McInnis Promoteur : Ciment McInnis Description : Appui des démarches d'implantation de la cimenterie de Port-Daniel en vue de l'exploitation du gisement de calcaire, estimé à 450 millions de tonnes sur un horizon de 100 ans Investissements totaux : 700 M\$
	Actualisation de la législation encadrant cette industrie, dans une perspective de développement durable
	Développement d'une offre locale de biens et services spécialisés destinés aux industries pétrolière et gazière naissantes
	Création de liens entre les producteurs de ressources énergétiques et les clients potentiels (en adéquation)
Idées à explorer	Possibilité de mise en place d'une expertise régionale , notamment en ce qui a trait à l'inspection et au contrôle des hydrocarbures

Les technologies de l'information et des communications (TIC)

En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine comme ailleurs dans le monde, les technologies de l'information et des communications (TIC) sont en pleine effervescence et forgent l'économie de demain. En 2008, la région s'est dotée d'un Technocentre des TIC, qui a pour mission d'accompagner le démarrage des entreprises de ce secteur, agissant ainsi comme un tremplin entrepreneurial. Déjà, plus d'une dizaine d'entreprises ont été appuyées pour prendre leur envol au service de clients régionaux, nationaux et internationaux, que ce soit par le biais de la création de logiciels, d'applications mobiles ou d'autres produits numériques, du design, du Web ou de la programmation.

La première vocation des entreprises des technologies de l'information et des communications de la région est de participer à l'essor des autres entreprises gaspésiennes et madelinienues. Par exemple, un projet regroupant des pêcheurs de homard et une entreprise du milieu des TIC a permis de mettre en branle un système de traçabilité du homard. Ainsi, grâce à une étiquette et à une application informatique, les consommateurs

peuvent savoir où a été pêché le homard qu'ils achètent, par quel pêcheur, sur quel bateau, etc. D'autres exemples existent dans l'industrie touristique, notamment grâce à des applications mobiles, comme celle du circuit patrimonial de Percé.

La seconde vocation des entreprises de TIC dans la région consiste à collaborer avec les grandes entreprises technologiques implantées à Montréal ou à Québec. Souvent, ces dernières sous-traitent des travaux en Inde, en Chine ou ailleurs dans le monde. Ces travaux peuvent toutefois être réalisés au Québec, où l'expertise gagne à être développée. C'est dans cette perspective de complémentarité que souhaite s'implanter la filière des TIC dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Par exemple, l'entreprise Jolifish, basée à Chandler, effectue régulièrement des travaux pour la multinationale Ubisoft, dont le plus gros studio est à Montréal. Elle remplit également des contrats d'applications mobiles pour le Cirque du Soleil et pour le site tou.tv, en plus de développer des sites Web comme celui d'ARTV.

5. Voir la section sur la recherche et l'innovation (p. 50).

La distance des marchés et les coûts de transport font partie des embûches les plus souvent évoquées par rapport au développement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. En matière de TIC, il n'y a néanmoins aucune distance, aucune frontière, ce qui permet à la région de se tailler une place de choix dans ce secteur prometteur. À cet égard, le crédit d'impôt pour le développement des affaires électroniques, qui a pour objectif de soutenir les entreprises des technologies de l'information, pourrait être exploité davantage. Son échéance est prévue au 31 décembre 2015. Un appui adéquat au Technocentre des TIC serait aussi souhaitable afin de coordonner l'essor de cette nouvelle filière en région et de lui permettre d'atteindre les objectifs de 40 entreprises et de 200 emplois d'ici 2015.

Il y aura aussi lieu d'encourager les autres industries régionales (pêche, forêt, tourisme, agriculture, etc.) à explorer et à utiliser toutes les voies offertes par les TIC afin d'améliorer leur productivité (notamment grâce à des logiciels d'aide à la production) et leur mise en marché (entre autres par le biais d'applications mobiles). Un projet a par exemple été lancé en France dans le but de former et de rendre disponibles des animateurs

numériques de territoire pour les entreprises touristiques (<http://aquitaine-mopa.fr/etourisme/animation-numerique-de-territoire/pourquoi-l-animateur-numerique-de/>).

La révolution numérique de la filière du tourisme contraint les professionnels à s'adapter. Une formation a ainsi été créée pour les agents de développement touristique afin qu'ils apprennent à accompagner les entreprises dans le virage numérique. L'essor du secteur des TIC dans la région pourrait avoir des retombées positives sur tous les autres secteurs de l'économie régionale.

Notons que la région est la seule au Québec à s'être dotée d'un plan numérique, qui est le fruit d'une importante concertation régionale. L'accès à des infrastructures de qualité est une condition préalable au développement de ce plan. Dans cette perspective, le déploiement optimal du Réseau collectif Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RCGÎM) et du réseau sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine doit également être réalisé et se voir adopté par le milieu de manière à contribuer au développement des TIC.

Les technologies de l'information et des communications

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Projet : Régionalisation du mandat du Technocentre des technologies de l'information et des communications (TCTIC) Promoteur : TCTIC Description : Étendre les activités du TCTIC à l'ensemble de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine Investissements totaux : 235 000 \$
	Projet : Fonds de diversification économique dédié au TIC Promoteur : MRC du Rocher-Percé Description : Fonds dédié au soutien des nouvelles technologies d'information et du Technocentre Investissements totaux : 143 000 \$
	Déploiement optimal du Réseau collectif (RCGÎM) en Gaspésie et du réseau des Îles-de-la-Madeleine
Idées à explorer	Incitation des autres industries régionales à explorer les voies offertes par les TIC pour améliorer la production et la mise en marché de leurs produits
	Maximisation de l'utilisation du crédit d'impôt pour le développement des affaires électroniques par les entreprises régionales
	Création d'animateurs numériques de territoire pour les entreprises touristiques et formation des agents touristiques pour qu'ils accompagnent les entreprises dans le virage numérique
	Promotion régionale, nationale et internationale du milieu des TIC gaspésien et madelinot , en complémentarité avec les efforts des grandes entreprises technologiques des autres régions du Québec

Les centres téléphoniques de service à la clientèle

La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine compte actuellement sur la présence de neuf centres téléphoniques de service à la clientèle, lesquels génèrent près de 500 emplois. La plupart de ces centres privés ou gouvernementaux ont été implantés sur le territoire de la Gaspésie grâce aux efforts déployés lors du plan de relance gouvernemental de 1999-2001.

Les centres de service à la clientèle de la région sont reconnus pour leur efficacité, principalement due au taux exceptionnel de rétention du personnel qui y prévaut. Cette fidélité des employés fait en sorte que ceux-ci développent une expertise et une productivité hors du commun. Du même coup, les employeurs réalisent des économies substantielles en formation de la main-

d'œuvre. La rétention s'explique notamment par le fait que la plupart des postes dans les centres d'appels sont des emplois annuels et qu'ils sont relativement bien rémunérés. En effet, les salaires offerts dans ces centres sont les mêmes qu'ailleurs au Québec, alors que le revenu moyen dans la région est nettement inférieur à la moyenne québécoise. Les institutions publiques et les entreprises privées voient un attrait économique supplémentaire dans le prix des loyers commerciaux, moins élevé en région que dans les centres urbains.

L'expérience des dernières années et l'expertise régionale acquise permettent de croire que de nouveaux centres pourraient s'installer dans la région, favorisant ainsi son essor.

Les centres téléphoniques de service à la clientèle

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Soutien d'entreprises désirant mettre en place des centres téléphoniques de service à la clientèle dans la région
Idées à explorer	Évaluation de la possibilité de développer les centres existants ou d'en ajouter, tant en Gaspésie qu'aux Îles-de-la-Madeleine

DES CONDITIONS À RÉUNIR POUR ASSURER L'ESSOR DE LA RÉGION

Le soutien au développement

Des atouts à exploiter, des enjeux à maîtriser

La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine dispose de plusieurs atouts dont elle peut avantageusement tirer parti. En contrepartie, elle doit maîtriser certains enjeux qui constituent des freins au développement du plein potentiel de la région.

Les atouts	Les enjeux et défis
Main-d'œuvre disponible (taux d'emploi de 44 %)	Formation de la main-d'œuvre (la main-d'œuvre doit être de plus en plus qualifiée pour répondre aux besoins du marché)
Expertise en énergie éolienne (génie, environnement, recherche, composantes, etc.)	Recherche, innovation et entrepreneuriat (dans presque tous les domaines excepté l'éolien)
Potentiel en ressources naturelles (mines, hydrocarbures, forêt, produits marins, etc.)	Saisonnalité de l'économie (pêches, tourisme, agriculture, industrie forestière)
Qualité de vie (environnement, vie culturelle, population accueillante, etc.)	Distance des services de santé spécialisés et des établissements d'études supérieures (peu de soins spécialisés, pas d'université)
Destination touristique reconnue (quatre parcs majeurs, paysages exceptionnels, population accueillante, etc.)	Distance des marchés continentaux (en comparaison à la plupart des autres régions québécoises)
Potentiel maritime (tourisme, proximité des marchés internationaux, etc.)	Infrastructures déficientes (transport aérien, ferroviaire, maritime et routier)
	Logement social (dans certains secteurs)

L'investissement et la productivité

L'investissement et la productivité, qui favorisent la compétitivité et la croissance des entreprises, sont des gages de succès. Ils sont néanmoins tributaires de l'accès aux capitaux, notamment au microcrédit et au capital de risque. Or, en Gaspésie et aux

Îles-de-la-Madeleine, l'accès aux capitaux est souvent limité par la petitesse des marchés locaux et régionaux ou parce que les entreprises ne cadrent pas dans les critères des programmes de soutien offerts. Il importe donc de faciliter cet accès, que ce

soit par des garanties de prêts ou d'autres mesures de nature à sécuriser les prêteurs.

Les entreprises de transformation – principalement en première transformation – ne représentent que 6 % des emplois de la région, alors qu'à l'échelle du Québec, la moyenne est de 13 %. À cet égard, la carence de promoteurs pour des projets manufacturiers est un enjeu de taille.

La modulation des programmes d'aide financière, l'attribution d'incitatifs spécifiques à l'investissement dans la région et la promotion ciblée auprès d'investisseurs et de promoteurs potentiels pourraient favoriser les investissements, entre autres dans les secteurs de deuxième et troisième transformations. Ces investissements sont nécessaires pour attirer de nouvelles entreprises ou pour moderniser et développer les entreprises existantes.

Les réseaux *Focus Stratégie* ont d'ailleurs été mis en place pour permettre de mieux structurer les interventions des entreprises visant à améliorer leur productivité. Une formation, un diagnostic,

un accompagnement en entreprise, une planification stratégique et un plan d'action concret sont au cœur de cette démarche. Dans un contexte où les PME ont souvent de la difficulté à embaucher des agents de développement, ce type de réseautage permet aux entreprises de se regrouper pour embaucher une telle ressource et de partager les coûts afférents. La mise en place de ce type de réseau est une avenue à considérer.

Notons par ailleurs que la concrétisation de projets au fort potentiel de création d'emplois, comme la mise en valeur du gisement de calcaire de Port-Daniel ou l'exploitation de l'alumine et des terres rares dans le secteur de l'Estran et de la Haute-Gaspésie, pourrait insuffler un nouveau dynamisme à la région. Afin de faciliter l'implantation de ces projets, il importera de soutenir les promoteurs, par exemple grâce au crédit d'impôt pour les grands projets d'investissements, qui a vu le jour avec le budget 2013-2014. Il y aura aussi lieu de maximiser les retombées économiques régionales liées à ces investissements, notamment en favorisant l'implantation d'entreprises connexes, de sous-traitance ou de deuxième et troisième transformations.

L'investissement et la productivité

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Accompagnement de la mise en place de projets majeurs de développement, dont celui de Ciment McInnis
	Mise en place ou maintien des incitatifs spécifiques à la région pour favoriser l'investissement et la productivité au sein des entreprises
	Modulation des programmes publics d'investissements pour mieux tenir compte de la réalité régionale
Idées à explorer	Augmentation de l'accès au financement requis pour les investissements dans les entreprises par les moyens les plus appropriés (étude à réaliser)
	Mise en place d'outils de réseautage pour permettre aux employeurs de se regrouper afin de partager les coûts de ressources spécialisées ou de services communs
	Appui à l'implantation d'entreprises connexes (sous-traitance, deuxième et troisième transformations) aux projets majeurs de développement

L'entrepreneuriat

Historiquement, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a toujours pu compter sur des entrepreneurs majeurs autour desquels la région développait son économie, principalement dans les domaines de l'industrie forestière, des pêches ou des mines. Bien que ce modèle mono-industriel ait créé beaucoup d'emplois, il a atteint ses limites. La région s'est donc orientée vers la diversification de son économie, mettant à contribution

des employeurs de plus ou moins grande taille, que ce soit dans les secteurs public ou privé, ou dans le domaine de l'économie sociale (voir l'encadré ci-contre).

Les nouveaux emplois créés dans la région doivent répondre aux réalités économiques actuelles. En plus des petites, moyennes et grandes entreprises, la région gagne à voir se

former des coopératives de travailleurs sur son territoire. Cette solution a d'ailleurs été utilisée il y a un siècle, alors que l'économie régionale reposait sur les multinationales des pêcheries. En somme, le développement de la région doit passer, d'une part, par la consolidation des emplois existants, et, d'autre part, par le développement et la diversification de l'économie régionale.

Aujourd'hui, la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se caractérise par sa forte proportion de micro et petites

entreprises : 60 % des entreprises comptent moins de 5 employés et 38 % en comptent entre 5 et 50. Il y a donc place à la croissance afin de consolider la structure de ces organisations et le tissu économique de la région. Un important défi se dessine par ailleurs sur le plan de la relève entrepreneuriale puisque près de 80 % des entrepreneurs pourraient prendre leur retraite au cours des prochaines années. L'entrepreneuriat est toutefois actif dans le domaine de l'économie sociale et des coopératives.

L'économie sociale et les coopératives

L'économie sociale regroupe l'ensemble des activités et organismes issus des mouvements coopératifs, mutualistes et associatifs (organismes à but non lucratif - OBNL), et dont le but est de réaliser des activités marchandes collectivement bénéfiques. Les coopératives sont constituées en vertu d'une loi précise. Comme la société par actions, la coopérative est une personne morale distincte de ses membres et la responsabilité de chacun des membres y est limitée à la valeur des parts souscrites. Toutefois, elle se distingue des autres entreprises par le mode de répartition de ses excédents. Ceux-ci sont remis aux membres sous forme de ristournes, selon l'utilisation de chacun des services de la coopérative.

En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, près de 200 entreprises ont adopté cette forme, la majorité étant des OBNL, mais aussi des coopératives de consommation, de production, de travail et de solidarité. Ces entreprises emploient plus de 2 500 personnes, dont la moitié est à temps plein. Elles ont généralement une longue durée de vie, 84 % d'entre elles ayant plus de dix ans d'existence. Elles œuvrent dans quinze secteurs d'activité, dont notamment les loisirs, le tourisme, la culture, le commerce au détail, les services et l'agriculture (Pôle d'économie sociale Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, *Portrait et impacts sociaux des entreprises d'économie sociale de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*).

Dans la mesure où le but premier des entreprises d'économie sociale est foncièrement différent de celui des entreprises privées, ces deux types d'entreprises sont forcément complémentaires. Les entreprises d'économie sociale interviennent souvent dans des milieux où il est difficile de réaliser des profits intéressants, mais où des besoins sont néanmoins présents. C'est sans doute ce qui explique le développement de ce troisième secteur de l'économie dans la région vaste et peu peuplée de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Les entreprises d'économie sociale se caractérisent par leur ancrage dans leur milieu et leur contribution au développement des territoires et à la création de la richesse collective. Cet apport au développement socioéconomique local ne leur est néanmoins pas exclusif, les entreprises privées y contribuant également. Toutefois, par leur mission, leur gestion démocratique et leur proximité par rapport au milieu, les entreprises collectives se démarquent.

Les entreprises coopératives sont fort présentes sur le territoire. En 2009, selon la Direction des coopératives du ministère des Finances et de l'Économie, 72 coopératives généraient un chiffre d'affaires de plus de 137 M\$ en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Les entreprises coopératives se distinguent de celles du secteur privé, notamment en raison de leur taux de survie plus élevé cinq ans après le démarrage. Les coopératives de la région sont présentes dans de nombreux secteurs, en particulier ceux des services financiers et des assurances, de l'industrie agroalimentaire, de l'alimentation, de l'habitation et de l'industrie forestière.

Le défi de la relève entrepreneuriale est présent dans presque tous les secteurs de l'économie : commerce de détail, pêches, industrie forestière, tourisme, agriculture, etc. Pour conserver les entreprises existantes, en voir naître de nouvelles et diversifier le tissu économique de la région, il importe de favoriser le développement de l'entrepreneuriat sous toutes ses formes.

À cet égard, la Table d'action en entrepreneuriat pourrait être mise à contribution. Les conditions actuelles sont propices à valoriser l'entrepreneuriat dans le milieu, à faire découvrir aux jeunes leur potentiel pour le métier d'entrepreneur et à soutenir adéquatement les néo-entrepreneurs dans leurs projets (création ou relève). Aux Îles-de-la-Madeleine, la « Communauté entrepreneuriale » mise en place par l'ensemble des partenaires socioéconomiques pourra jouer un rôle majeur dans le développement et la diversification de l'économie.

Comme plusieurs entrepreneurs actuels songent à la retraite, il convient de favoriser le transfert de leurs entreprises vers de nouveaux propriétaires, dans le but d'en assurer le maintien, voire le développement. En ce sens, la mise sur pied d'un centre de transfert d'entreprises sera encouragée. Ce centre pourrait accueillir les entrepreneurs qui souhaitent prendre leur retraite et les acquéreurs potentiels afin de faciliter la création de liens entre ces intervenants et de les accompagner tout au long du transfert.

Des réseaux d'entreprises parrainés par des instances supralocales ou régionales devront par ailleurs faciliter le partage de compétences et le réseautage, qui sont souvent un gage de succès pour les entrepreneurs, particulièrement pour ceux de la relève. Ce réseautage pourra aussi prendre la forme du mentorat et de la transmission de connaissances.

L'entrepreneuriat

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action régional pour l'entrepreneuriat et la relève entrepreneuriale, comprenant les quatre enjeux suivants : ▶ soutien et accompagnement de l'entrepreneuriat efficace et accessible ; ▶ valorisation de l'entrepreneuriat et des entrepreneurs dans leur milieu ; ▶ stimulation et développement de l'esprit entrepreneurial (culture) chez les élèves et étudiants ; ▶ soutien et accompagnement du transfert d'entreprises.
	Mise en place d'un centre de transfert d'entreprises

La recherche et l'innovation

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles, dont les services sont dispensés par quatre campus, dispose de trois centres collégiaux de transfert technologique (CCTT), à savoir le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD) de Carleton-sur-Mer, le TechnoCentre éolien et Merinov (Centre collégial de transfert de technologie des pêches) à Gaspé, à Grande-Rivière et aux Îles-de-la-Madeleine. La région bénéficie aussi de deux autres centres de recherches : le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM), qui relève de l'UQAR, et le Consortium en foresterie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Toutefois, selon une étude du CERMIM, la région est la dernière au Québec au chapitre des entreprises innovantes. Elle est aussi l'une des rares à ne pas avoir de campus universitaire sur son territoire.

Ces dernières années, la plupart des investissements en recherche et innovation ont été consacrés à la filière éolienne. Le TechnoCentre éolien et les entreprises de l'industrie éolienne désirent en effet demeurer à l'avant-garde de ce secteur d'activité relativement nouveau et en constante évolution. Soulignons que certaines avancées innovantes ont également été enregistrées dans le domaine des pêches. Les efforts de modernisation en matière de transformation et les travaux menés par Merinov en sont de bons exemples. Ces efforts sont toutefois spécifiquement concentrés dans l'innovation des procédés et délaissent ainsi l'innovation relative aux produits et aux marchés.

La recherche et l'innovation en entreprise est l'un des thèmes importants de la prochaine Politique nationale de la recherche et de l'innovation. Cette Politique proposera des outils pour que les entreprises, notamment les PME, puissent former des partenariats avec les autres acteurs régionaux et nationaux du milieu de la recherche et de l'innovation. Ces outils leur permettront également de développer ou d'adapter des solutions novatrices à leurs enjeux d'affaires, que ce soit sur le plan des produits et services ou de l'organisation. La création d'une instance agissant comme agent de promotion et comme tremplin à l'innovation pour les entre-

prises régionales, notamment en accompagnant ces dernières vers les ressources appropriées à leurs besoins, pourrait s'avérer intéressante.

La filière pétrolière et gazière pourrait aussi se révéler porteuse⁶. Sachant que la région offre un potentiel intéressant quant à ces ressources naturelles et considérant que l'expertise québécoise en la matière a intérêt à se développer, il y aurait lieu d'envisager la création d'un centre de recherche et de développement de l'industrie pétrolière et gazière dans la région. En plus de générer des emplois, ce centre profiterait à l'ensemble du Québec.

La recherche et l'innovation

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Sensibilisation de l'ensemble des acteurs économiques à l'importance de la recherche et de l'innovation pour le développement de leurs entreprises et accompagnement vers les ressources appropriées à leurs besoins
	Sensibilisation de l'ensemble des acteurs socio-économiques à l'importance de la recherche et de l'innovation pour le développement de la région et de ses entreprises, et accompagnement de ces entreprises vers les ressources dont elles ont besoin
	Développement d'une expertise adéquate en recherche et innovation, en particulier dans les créneaux d'excellence de la région et les domaines en émergence et d'avenir
Idées à explorer	Évaluation de la possibilité de mettre en place un centre de recherche sur les ressources pétrolières et gazières dans la région
	Mise sur pied d'un fonds d'innovation pour la réalisation de projets d'innovation porteurs tels que l'élaboration d'une étude technicoéconomique, l'analyse de marchés, la définition et la mise au point d'un produit ou d'un procédé, le développement de nouveaux équipements, la commercialisation et l'embauche de personnel scientifique

Les marchés et l'exportation

Géographiquement éloignée des marchés québécois, canadiens et du nord-est américain, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est confrontée à des coûts de transport qui défavorisent les entreprises de la région. Ce désavantage est particulièrement important dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie forestière, puisque d'autres régions québécoises actives dans ces secteurs sont situées plus près des marchés et n'ont pas à assumer les mêmes coûts de transport que les entreprises gaspésiennes et madelinienues.

Dans une perspective similaire, la force du dollar, l'environnement économique difficile, l'incertitude des marchés financiers, la concurrence des pays émergents et la hausse des prix de l'énergie appellent un développement et une diversification des marchés. Les entreprises de la région ont néanmoins besoin

d'être soutenues à cet égard, notamment grâce à la collaboration de l'organisme GIMEXPORT. Le ministère des Finances et de l'Économie (MFE), Investissement Québec (IQ) et le ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur (MRIFCE) devront aussi accompagner les entreprises régionales dans leurs démarches.

Par ailleurs, les entreprises de la région ne sont souvent pas admissibles aux programmes d'aide financière (par exemple, Export-Québec et Agro-Québec), lesquels ne tiennent pas suffisamment compte des particularités régionales. Ces programmes devraient donc être revus, modulés et adaptés à la réalité de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de manière à offrir le meilleur soutien possible aux entreprises.

6. Voir la section sur les secteurs minier, pétrolier et gazier, (p. 43).

Finalement, les entreprises gaspésiennes et madelinienes doivent cibler la mise en marché régionale de leurs produits. Même si des efforts ont déjà été faits en ce sens, notamment par les organismes Gaspésie Gourmande et Le bon goût frais des

Îles de la Madeleine, il n'en demeure pas moins que plusieurs produits locaux ou régionaux se font rares sur les tablettes des commerçants de la région. Des efforts accrus doivent ainsi être consacrés à cet aspect de la mise en marché.

Les marchés et l'exportation

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Appui optimal aux entreprises régionales dans le développement et la diversification des marchés
	Modulation des programmes d'aide financière aux réalités régionales (par exemple, Export-Québec et Agro-Québec) par la création d'une enveloppe régionalisée
	Accentuation des efforts de mise en marché locale et régionale pour les produits de la région

Les infrastructures

Les infrastructures de transport

Compte tenu des distances à parcourir, tant par les touristes que par les produits gaspésiens et madelinots exportés, la présence d'infrastructures de transport de qualité est un élément incontournable pour assurer la réussite économique de la région.

Les infrastructures routières

Au cours des dernières années, le ministère des Transports du Québec (MTQ) a concentré ses efforts à la réfection et à la consolidation des infrastructures existantes. Alors que la qualité du réseau routier n'est pas mise en doute dans certaines parties de la région, comme la Baie-des-Chaleurs, il en va autrement pour d'autres secteurs. C'est notamment le cas dans le nord de la péninsule gaspésienne, où le territoire est montagneux et où les routes sont davantage soumises au phénomène de l'érosion côtière, qui affecte aussi grandement les routes des Îles-de-la-Madeleine. Des interventions doivent donc être planifiées afin de consolider le réseau dans ces secteurs.

L'amélioration des services de transport collectif de la région constitue également une priorité gouvernementale, qui se concrétise en collaboration avec les partenaires régionaux, dont la Régie intermunicipale de transport de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Le transport adapté, le transport régional et les liaisons avec les centres urbains doivent être considérés, tant dans une perspective de service à la population que de développement touristique.

Les infrastructures ferroviaires

Le chemin de fer de la Gaspésie est le plus important réseau ferroviaire dont la propriété est assurée par le milieu régional. En effet, la Société du chemin de fer de la Gaspésie (SCFG), administrée par les quatre MRC desservies par le rail, a acquis en 2007, avec l'appui financier des gouvernements du Québec et du Canada, l'ensemble du réseau ferroviaire entre Matapédia et Gaspé, après avoir déjà pris possession du tronçon Chandler-Gaspé en 1997. Cette acquisition avait entre autres pour but d'éviter le démantèlement de l'infrastructure et d'en assurer le développement.

En plus de décharger le réseau routier, ce moyen de transport de personnes et de marchandises est plus économique et plus écologique. En ce sens, il pourrait s'inscrire comme un important outil de développement régional, notamment pour l'exportation continentale de composantes d'éoliennes ou de produits issus des ressources naturelles. Il pourrait aussi s'avérer un moyen de transport sûr et efficace pour les résidents et les touristes. Le projet de train touristique sur la pointe de la péninsule est par ailleurs en voie de devenir un vecteur exceptionnel d'attrait des croisiéristes. Des investissements dans le réseau ferroviaire devront donc être considérés.

La SCFG a établi à près de 95 M\$ les besoins pour remettre à niveau l'infrastructure ferroviaire dans un horizon de 5 ans. Le gouvernement du Québec a déjà consenti 17 M\$ pour la

période 2012-2014 pour assurer l'entretien et la réhabilitation du lien ferroviaire entre Matapédia et Gaspé. Cette aide s'ajoutait à celle de 9,5 M\$ de 2007 à 2012 pour la gestion, l'exploitation, l'entretien et la réhabilitation de la ligne ferroviaire. Le MTQ poursuit actuellement l'analyse de la demande de la SCFG, qui représente des investissements supplémentaires de 76,5 M\$. De ce montant, une somme minimale de 7 M\$ serait nécessaire pour les travaux entre Percé et Gaspé. Le reste des investissements pourraient toutefois faire partie d'une deuxième phase, menée en collaboration avec le gouvernement fédéral, après la réalisation par le milieu d'une étude de marché prouvant la pérennité des investissements, notamment en termes de clientèle et de rentabilité. Le milieu devrait également obtenir un engagement ferme de Via Rail de maintien du service à long terme.

Les infrastructures maritimes

Les infrastructures maritimes, tant en matière de transports que de pêcheries, sont de compétence fédérale. Cependant, au cours des deux dernières décennies, le gouvernement fédéral s'est progressivement désengagé à l'égard de ces infrastructures. Des municipalités ont donc fait l'acquisition de certains quais d'intérêt touristique et patrimonial ou utiles au transport de marchandises et de passagers.

Pour les cas particuliers des ports qui présentent toujours un enjeu de transport maritime, le gouvernement du Québec suit de près et encadre ce processus de cession des ports fédéraux à des organismes du milieu ou à des municipalités. Il s'assure que les conditions de cession soient acceptables et que ces infrastructures ne deviennent pas des fardeaux pour les municipalités et organismes preneurs. Le gouvernement du Québec ne peut se substituer au gouvernement fédéral pour consolider un réseau portuaire, mais il peut être catalyseur de projets de développement grâce à ses programmes d'aide ou à d'autres interventions ponctuelles.

Dans cette perspective, même si les infrastructures maritimes relèvent de prime abord du gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec doit examiner la possibilité de les consolider, particulièrement lorsqu'elles deviennent municipales. À l'instar du transport ferroviaire, le transport maritime est plus économique et plus durable que le transport routier lorsque le volume le justifie. La région étant entourée d'eau, ses quais pourraient devenir ou redevenir un important outil de développement, particulièrement pour le transport et l'exportation de marchandises. Accessible à longueur d'année,

le port de Gaspé est le seul port de la région reconnu par le gouvernement du Québec comme un « port commercial d'intérêt national », tandis que celui de Chandler est classé comme un « port d'intérêt local ».

Il conviendrait d'analyser le potentiel des ports régionaux afin que le milieu (municipalités et organismes) priorise avec justesse ses interventions et interpelle éventuellement le gouvernement fédéral pour la réfection et le développement de ses installations portuaires. Jumelée au transport ferroviaire, l'utilisation des quais régionaux pour faire du cabotage pourrait constituer une avenue à considérer en vue de desservir l'intérieur du continent. Il y aurait aussi lieu d'assurer la consolidation des traversiers de la région, à savoir celui reliant l'Île d'Entrée à Cap-aux-Meules et celui reliant Montréal, Matane, Chandler et les Îles-de-la-Madeleine, et ce, dans la perspective éventuelle de remplacer un navire du groupe CTMA. À plus long terme, il faudrait se pencher sur la possibilité d'accroître l'offre de traverses maritimes dans la région.

Finalement, le marché des croisières internationales présente des perspectives de croissances de trafics et de retombées intéressantes pour certaines communautés de la destination Saint-Laurent. Les investissements dans leurs infrastructures d'accueil portuaire devront être au rendez-vous pour en assurer la pérennité et l'intérêt des croisiéristes.

Les infrastructures aériennes

La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine compte cinq aéroports, dont trois sont desservis par des transporteurs aériens réguliers. Il s'agit de ceux de Gaspé, propriété de la Ville de Gaspé, des Îles-de-la-Madeleine, propriété de Transports Canada, et de Bonaventure, propriété de Transports Québec. À ceux-ci s'ajoutent les aéroports de Sainte-Anne-des-Monts, propriété de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts, et celui de Rocher-Percé, qui appartient à la MRC du Rocher-Percé.

Les acteurs régionaux s'entendent pour dire que les aéroports sont d'importants outils de développement puisqu'ils facilitent et accélèrent les déplacements des touristes, des gens d'affaires ou des citoyens. Ils sont essentiels aux résidents qui requièrent des transports médicaux d'urgence. Il y a donc lieu de consolider les aéroports de Bonaventure et de Gaspé, qui se portent plutôt bien. Dans la mesure où ces derniers sont admissibles au Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires du gouvernement fédéral, celui-ci sera interpellé à ce sujet. Du côté de Sainte-Anne-des-Monts, la mise à niveau

de l'infrastructure et l'élargissement de la piste d'atterrissage sont nécessaires.

Le prix des billets d'avion étant très élevé dans la région, il conviendra de soutenir tout projet porteur qui serait de nature à diminuer ces coûts. En effet, il est inexplicable qu'un aller-retour Montréal-Gaspé soit plus dispendieux qu'un voyage tout inclus dans les Caraïbes. En plus de l'absence de concurrence sur le marché, les contraintes quant à la grosseur des appareils utilisés contribuent à justifier les tarifs élevés. Les transporteurs ne peuvent effectivement pas atterrir sur les courtes pistes de la région avec des appareils de plus d'une quarantaine

de passagers. Certes, il est impensable d'agrandir tous les aéroports de la région compte tenu des infrastructures en place et des contraintes géographiques et financières. Cependant, l'aéroport de la MRC du Rocher-Percé (Grande-Rivière) est relativement central, il n'offre pas de contraintes géographiques particulières et son infrastructure actuelle est déjà adaptée pour recevoir de gros transporteurs. Le projet d'allongement et d'agrandissement de la piste de l'aéroport de Sainte-Anne-des-Monts et le projet pour l'allongement de la piste de l'aéroport du Rocher-Percé devraient tous les deux faire l'objet d'études de besoins.

Les infrastructures de transport

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Projet : Train touristique entre Percé et Gaspé Description : Finalisation des études de faisabilité technique et financière et, si concluant, réalisation des travaux Évaluation des investissements totaux : 7 M\$
	Projet : Chemin de fer de la Gaspésie Promoteur : Société du Chemin de fer de la Gaspésie Description : Remise à niveau du chemin de fer gaspésien Investissements totaux : 69,5 M\$
	Projet : Aéroport de la MRC du Rocher-Percé Promoteur : MRC du Rocher-Percé Description : Études de besoins pour l'aménagement de l'aéroport du Rocher-Percé : Phase I : Identification des besoins et évaluation des impacts du projet sur les autres aéroports de la Gaspésie Phase II : Faisabilité technique, modalités de fonctionnement pour les douanes, recherche de financement et de partenaires aériens Phase III : Si concluant, agrandissement de la piste d'atterrissage Investissement totaux de la phase III : 10 M\$
	Projet : Aéroport de Sainte-Anne-des-Monts Promoteur : Ville de Sainte-Anne-des-Monts Description : Études de besoins pour l'agrandissement et l'allongement de la piste d'atterrissage : Phase I : Identification des besoins et évaluation des aspects techniques et financiers Phase II : Agrandissement et allongement de la piste d'atterrissage Investissement totaux de la phase II : 3,5 M\$
	Poursuite du partenariat pour le développement du transport collectif local, régional et interurbain
	Collaboration avec les autorités régionales et fédérales pour pérenniser le réseau ferroviaire en fonction des priorisations établies et de l'étude de marché démontrant la pérennité des investissements, notamment en termes de clientèle et de rentabilité

Les infrastructures de transport (suite)

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Interpellation du gouvernement fédéral pour la réfection et le développement de ses installations portuaires , ainsi que pour la consolidation de l'aéroport des Îles-de-la-Madeleine
	Mise en place d'une table de concertation et d'une politique de transport aérien régional
Idées à explorer	Examen des scénarios possibles pour réduire le coût des billets d'avion
	Analyse de la possibilité d'utiliser les infrastructures portuaires de la région pour faire du cabotage, en jumelage avec le chemin de fer
	Évaluation de la possibilité d'augmenter l'offre de services de transport maritime de passagers dans la région, notamment par le biais des traversiers

Les infrastructures de communication

Présentement, 95 % du territoire habité de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est rejoint par Internet à haut débit et par la téléphonie cellulaire. Ces infrastructures de communication favorisent le développement de la filière des technologies de l'information et des communications (TIC).

Le Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RCGÎM) a déployé un réseau de fibre optique couvrant l'ensemble du territoire gaspésien, auquel sont branchés plusieurs membres institutionnels, dont des municipalités et des institutions d'enseignement. Aux Îles-de-la-Madeleine, la fibre optique est offerte par un fournisseur privé.

Afin d'assurer le développement de la filière des TIC au service de toutes les autres industries, il y aura lieu de garantir l'accès à une bande passante à des coûts comparables à ceux qui prévalent ailleurs au Québec. Le déploiement optimal du RCGÎM doit être réalisé au profit du milieu. Cependant, la technologie actuelle (SONET), qui était prometteuse en 2004, devra être remplacée par une technologie de pointe, à savoir Ethernet IP (Internet Protocol). Cette mise à niveau technologique nécessitera des investissements importants.

De plus, dans une perspective d'accès à Internet au plus grand nombre de personnes et de modernisation de l'industrie touristique, le déploiement de bornes d'accès public et gratuit à Internet dans chaque village de la région pourrait être envisagé.

Les infrastructures de communication

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Appui au Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion (RCGÎM) dans le cadre de la mise à niveau de la technologie de son réseau
	Soutien de l'accès à la fibre optique et à une bande passante adéquate à des coûts raisonnables pour les entreprises de la région, notamment par le déploiement optimal du RCGÎM
Idées à explorer	Déploiement de bornes d'accès public à Internet dans chaque village de la région

Le cadre de vie

Le développement optimal de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine repose sur la capacité de la région à offrir un cadre de vie agréable à sa population. En ce sens, la protection de la qualité de l'environnement est primordiale, de même que le maintien de la vitalité des milieux de vie. Les jeunes et les aînés doivent pouvoir

s'épanouir dans la région, tout comme les personnes à mobilité réduite doivent bénéficier d'infrastructures accessibles. La beauté des paysages, qui contribue au caractère attrayant de la région, est au centre de la vision régionale soutenue par la CRÉ-GÎM et favorise l'attraction et la rétention de nouveaux arrivants.

La vie culturelle

La Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine se distinguent par une vie culturelle dynamique qui participe au développement économique et social. Les créateurs et artisans ainsi que le patrimoine unique et les paysages exceptionnels reflètent l'identité collective de la région, aussi inspirante que singulière.

Les sites patrimoniaux de Percé et de la Grave ainsi que de nombreuses ententes de développement avec les milieux local et régional témoignent du foisonnement culturel de la région. D'ailleurs, l'arrondissement naturel de Percé est déclaré site patrimonial par le Ministère de la Culture et des Communications depuis 1973. Plusieurs organismes culturels sont également actifs sur le territoire : notons, par exemple, un réseau Biblio de 52 bibliothèques publiques desservant 32 municipalités et une bibliothèque autonome (à Sainte-Anne-des-Monts), 9 diffuseurs pluridisciplinaires répartis équitablement sur le territoire, 6 institutions muséales soutenues au fonctionnement et 3 autres reconnues, 12 médias communautaires, dont 4 stations de radio, 4 médias écrits et 4 stations de télévision, 7 organismes de formation soutenus, à savoir 3 écoles de musique, 2 camps (un en chanson et un en théâtre) et 2 écoles de cirque (Îles-de-la-Madeleine et Gaspé), et 2 radios autochtones. En 2012-2013, plus de 10 M\$ en appuis financiers ont été annoncés dans la région et plus de 50 organismes ont reçu du soutien de la part du ministère de la Culture et des Communications.

Malgré la vitalité de la vie culturelle sur le territoire, les défis et enjeux en la matière y sont nombreux. Les interventions à

prioriser doivent se concrétiser par des actions concertées, cohérentes et porteuses, et maximiser les investissements des ministères et organismes qui œuvrent dans la région. L'accessibilité constitue un défi important, notamment en ce qui concerne l'adaptation de l'offre culturelle aux diverses clientèles et l'optimisation des équipements. La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine sont d'autres enjeux sur lesquels il est nécessaire de s'attarder.

La multiplication des initiatives visant à assurer la vitalité culturelle, bien que louable, implique que chaque organisation dispose de ses propres ressources humaines et de sa propre administration. Afin de générer des économies, la mise en commun des ressources, tant pour l'administration que pour la mise en marché, doit être encouragée. En outre, afin de favoriser la création de partenariats financiers et philanthropiques entre le milieu culturel et des entrepreneurs privés, il y aurait lieu de créer des occasions de maillage et d'alliance entre les différents secteurs de l'économie régionale.

Enfin, dans le cadre d'une stratégie d'intervention en tourisme durable, les ministères et organismes concernés devront s'arrimer pour contribuer de manière innovante au déploiement d'actions structurantes en tourisme durable sur le territoire (Tourisme Québec, MAMROT, MCC, MFE). Le ministère de la Culture et des Communications pourrait être mis à contribution en ce qui concerne le patrimoine gaspésien et madelinot, qu'il importe de préserver et de mettre en valeur.

La santé

Les services de santé sont une composante importante du cadre de vie : il est primordial d'assurer une offre de services adéquate dans toutes les parties de la région. Celle-ci compte actuellement 7 établissements de santé, à savoir 5 centres de santé et de services sociaux (CSSS) (regroupant 5 hôpitaux, 21 CLSC et 7 CHSLD), un centre de réadaptation (CR) (regroupant 7 installations) et un centre jeunesse (CJ) (regroupant 6 installations), lesquels sont répartis sur l'ensemble du territoire gaspésien et madelinot. Or, une telle répartition des services implique des coûts fixes supérieurs à ceux que doivent assumer les régions où la concentration de la population est plus grande. Cependant, les ajustements de financement de ces établissements de santé sont maintenant basés sur la richesse relative de la région traduite par le nombre de personnes

desservies. Une modulation du financement tenant beaucoup plus compte des réalités géographiques et de la dispersion populationnelle devrait être considérée.

Les 3 services d'urgence 24/7 (Murdochville, Paspébiac et Grande-Vallée) qui s'ajoutent aux 5 urgences en milieu hospitalier illustrent bien cette disparité. La distance avait dicté l'ouverture de ces services, cependant les volumes réduits de services en particulier de nuit, le recrutement et le maintien des compétences du personnel, la couverture médicale par des médecins dépanneurs et les cibles de réduction budgétaire en questionnent la qualité, les coûts et l'efficacité. En termes d'opportunité, la transformation des pratiques des techniciens ambulanciers, l'utilisation

des outils diagnostiques de plus en plus spécialisés pour guider les choix thérapeutiques (IRM, TACO, doppler, etc.) modifient la réponse clinique aux besoins et incitent à la révision des services. Ce questionnement est aussi repris au plan national. Cependant il s'agit d'un sujet sensible auprès de la population qui évalue ses besoins en fonction de la proximité et non de l'offre la plus optimale. Elle n'y voit qu'une réduction induite par les cibles de compressions financières et revendique son droit aux services de proximité. Une telle décision ne peut être soutenue par l'Agence seule, mais doit avoir le soutien de tous ses acteurs politiques.

Toujours dans la perspective de préserver un milieu de vie sain pour la population, il est essentiel de maintenir et de consolider les services actuellement offerts. Il faut aussi développer le plus de services spécialisés en région par des spécialistes installés ou qui viennent par itinérance, afin de gagner en autonomie régionale et de limiter les déplacements des usagers pour obtenir ces services. La région fait par ailleurs preuve d'innovation en développant des expertises et des projets particuliers, en partageant et diffusant les pratiques gagnantes. Une complémentarité de l'offre des services spécialisés se concrétise et la desserte intrarégionale devient la nouvelle réalité. Cependant, tout nouveau service rapatrié engendre

des coûts d'équipement, de renouvellement et d'entretien, d'immobilisation et de fonctionnement clinique et administratif dont le financement n'est pas toujours octroyé, mettant en compétition le nouveau service avec ceux déjà en place. L'arrivée de nouveaux ophtalmologistes et d'une ORL à Gaspé, d'un dermatologue à Maria, de l'hémodialyse à Chandler en sont les plus récents exemples. Et partout, les services ambulatoires plutôt qu'hospitaliers et l'offre de service multisite entraînent des besoins d'aménagement physique.

Finalement, l'attrait et le maintien de la main-d'œuvre sont des mesures essentielles pour desservir adéquatement la population au plan des soins de santé, particulièrement dans un contexte où les départs à la retraite seront de plus en plus nombreux et où la pénurie de personnel devrait s'accroître. Plusieurs stratégies sont en place pour attirer et retenir les jeunes finissants en particulier s'ils sont originaires de la région. En collaboration avec les ministères concernés (MELS ET MESRSST) et avec les cégeps et universités, un plan devra être conçu afin d'éviter l'exode initial lié à la formation hors région en formant le maximum de professionnels dans la région et en offrant le plus grand nombre de lieux de stage aux étudiants du domaine de la santé et des services sociaux dans les établissements de la région.

Le milieu communautaire

Le gouvernement du Québec et ses différents partenaires reconnaissent le rôle majeur qu'exercent les organismes communautaires autonomes dans le développement social et économique du Québec. Une région comme la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine profite avantageusement de l'incorruptible contribution des organismes communautaires, principalement dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Les organismes communautaires se définissent comme constituants d'un mouvement social autonome d'intérêt public, comme des agents de transformation sociale qui favorisent l'amélioration de la qualité du tissu social. Leurs interventions se propagent bien au-delà de la simple satisfaction des besoins de la population en santé et en services sociaux. Ces organismes se distinguent en fonction de la typologie dans laquelle ils s'inscrivent : aide et entraide; organismes de sensibilisation, de promotion et de défense des droits; milieux de vie et de soutien dans la communauté; organismes d'hébergement; ou regroupements régionaux.

Plus d'une centaine d'organismes communautaires autonomes sont accrédités par l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de la région. En 2011-2012, un budget de 12 957 970 \$ leur était alloué. La population de la région représente 1,2 % de celle du Québec; toutefois, 2,8 % du budget total consacré au Programme de soutien aux organismes communautaires du ministère de la Santé et des Services sociaux lui est alloué. Ainsi, bien que la région octroie plus du double par habitant que la moyenne provinciale, le financement n'est pas attribué au per capita mais bien par mission. De plus, ce pourcentage cache la disparité de situation financière des organismes communautaires d'un organisme à l'autre et d'un secteur à l'autre. Les organismes, reliés aux secteurs de la santé et du bien-être des femmes, de la violence conjugale et des agressions sexuelles, ont fait des gains importants au cours des dix dernières années alors que les organismes offrant des activités de sécurité alimentaire, les maisons d'hébergement pour personnes en difficulté de même que les organismes offrant des services aux personnes handicapées sont désavantagés. En Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, les organismes

communautaires estiment rejoindre près de 25 000 personnes annuellement, soit 26 % de la population, et emploient environ 500 personnes.

Dans la région comme dans l'ensemble du Québec, le principal enjeu identifié par le milieu communautaire est le sous-financement, qui ne permet pas la réalisation de la mission globale et limite l'offre de service, inapte à répondre aux besoins exprimés par les communautés. La priorisation du financement des organismes par les autorités régionales illustre

L'éducation

L'accès à une éducation de qualité est une autre variable importante du cadre de vie. La région est présentement desservie par 4 commissions scolaires, lesquelles comptent un total de 51 écoles primaires, 20 écoles secondaires et 7 centres de formation professionnelle. Le Cégep de la Gaspésie et des Îles dispense par ailleurs ses services dans quatre campus, à savoir ceux de Gaspé, de Grande-Rivière (École des pêches et de l'aquaculture du Québec), de Carleton-sur-Mer et des Îles-de-la-Madeleine.

Compte tenu du déclin démographique qu'a connu la région ces quinze dernières années, plusieurs écoles de village ont fermé leurs portes, tandis que d'autres sont menacées de connaître le même sort. La fermeture est toujours envisagée en dernier recours, une fois les possibilités de regroupement et de partage de services épuisées. Avant d'en arriver là, certaines solutions sont proposées. Par exemple, les écoles primaires de l'arrière-pays de Matane ont misé sur la fusion de classes entre les villages ou sur l'offre de services spécialisés dispensés exclusivement dans une école. L'analyse de solutions en cette matière devra toujours placer l'élève au cœur de la réflexion.

Comme dans l'ensemble du Québec, la persévérance scolaire est un enjeu de taille en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Particulièrement dans les milieux défavorisés, il y aura lieu d'agir de façon précoce auprès des jeunes, que ce soit par le biais des classes de maternelle à 4 ans ou par celui du réseau des centres de la petite enfance (CPE). Ces interventions viseront à préparer les enfants et leurs parents à une entrée scolaire réussie et à lutter contre le décrochage.

En ce qui a trait à la formation professionnelle, le faible poids démographique de la région fait en sorte qu'il est impensable d'y retrouver autant de spécialités que dans les centres urbains.

l'importance que la région accorde à ce secteur d'activité. Il y a donc lieu de poursuivre dans la même voie. Le succès du milieu communautaire repose en grande partie sur le dévouement et l'engagement des travailleuses et travailleurs. Cependant, les conditions de travail trop souvent précaires, associées à la prestation de services et à l'obligation de consolider le financement créent des problèmes de rétention, de fidélisation et de recrutement de personnel qui fragilisent ces organisations. La problématique est de dimension nationale.

Par contre, des ententes entre les commissions scolaires de la région et d'ailleurs, comme il en existe déjà plusieurs, peuvent donner lieu au partage de l'offre de programmes, ce qui favorise la diversité. De façon plus spécifique, des programmes de formation professionnelle en montage de lignes électriques et en plomberie-chauffage devraient être offerts à court terme à Sainte-Anne-des-Monts. Aux Îles-de-la-Madeleine, la Commission scolaire des Îles projette de bonifier son offre de formation professionnelle et technique en alternance.

Au niveau collégial, le développement de créneaux spécialisés a fait ses preuves, notamment en ce qui concerne les formations en tourisme d'aventure et en éolien. Récemment, une formation sur l'écogestion des risques côtiers a été mise sur pied au campus des Îles du Cégep de la Gaspésie et des Îles. La création de tels créneaux attire une nouvelle clientèle dans la région et, de ce fait, favorise le développement régional. Le Cégep de la Gaspésie et des Îles doit poursuivre ses efforts en ce sens pour inciter les jeunes de la région à y étudier et pour attirer des étudiants de l'extérieur vers des formations spécialisées. La création de formations à distance ou de télé-enseignement constitue une autre manière de développer l'offre et de retenir les enseignants dans la région.

Des efforts particuliers doivent être déployés afin d'assurer le maintien de la seule institution collégiale spécialisée en pêcheries et en aquaculture au Québec, soit l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec (ÉPAQ), située à Grande-Rivière. Les diverses problématiques vécues dans le milieu des pêches ont fait chuter la clientèle de cette institution. Par contre, compte tenu du potentiel de l'aquaculture, il importe d'assurer la pérennité de l'ÉPAQ. Le MESRST travaille en collaboration avec le MAPAQ à ce sujet. Il conviendra d'évaluer les travaux menés par le Cégep, l'UQAR, Merinov et l'Association québécoise

des industriels de la pêche (AQIP) pour développer, au sein de l'ÉPAQ, un consortium de recherche spécialisé dans les pêches et l'aquaculture.

Au niveau universitaire, l'institution la plus rapprochée de la région est située à Rimouski. L'Université du Québec à Rimouski (UQAR) offre depuis quelques années certaines formations à distance afin de desservir la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Cette offre mériterait toutefois d'être accrue. À l'issue du sommet de l'Enseignement supérieur, le gouvernement s'est engagé à élaborer une politique sur le déploiement de l'offre de formation universitaire. La délocalisation vers la région des formations qui y sont les plus demandées et la possibilité d'y implanter un campus, en partenariat avec les instances régionales, devront être évaluées dans le contexte de cette politique.

Le retour des jeunes

L'offre de formation limitée qui caractérise la région force de nombreux jeunes à s'expatrier pour poursuivre leurs études collégiales ou universitaires. Une fois diplômés, un grand nombre d'entre eux décident de s'établir et de fonder une famille à l'extérieur du territoire. Il est important de poursuivre les efforts pour attirer des jeunes dans la région, qu'ils soient issus ou non de la Gaspésie ou des Îles-de-la-Madeleine. Place aux jeunes

en région, qui est présent dans chacune des MRC du territoire, est particulièrement actif à cet égard. En effet, l'organisme fait vivre aux jeunes des séjours exploratoires qui visent à leur faire découvrir ou redécouvrir la région et à les inciter à s'y installer pour fonder une famille, développer une entreprise, s'impliquer dans la communauté, etc.

Par ailleurs, le gouvernement a mis en place un crédit d'impôt non remboursable qui permet aux jeunes diplômés établis en région éloignée de réduire leur impôt à payer d'un montant pouvant atteindre 40 % du salaire admissible, pour un maximum de 3 000 \$ par année. Pour inciter les nouveaux diplômés à demeurer le plus longtemps possible dans une région ressource, l'aide fiscale est répartie sur une période minimale de trois ans. Un plafond cumulatif à vie de 8 000 \$ est établi pour les diplômés d'une formation professionnelle, tandis qu'il est fixé à 10 000 \$ pour les détenteurs d'un diplôme d'études postsecondaires.

Près de 85 % des jeunes diplômés ayant profité du crédit d'impôt choisissent de demeurer en région éloignée après une première année. Après trois ans, ce sont près de 65 % des jeunes bénéficiaires qui résident toujours dans une telle région. À cet égard, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine présente un taux de rétention similaire à celui de la moyenne québécoise.

Statistiques sur le crédit d'impôt pour nouveaux diplômés en région ressource éloignée selon l'année d'imposition⁽¹⁾

Année d'imposition	Ensemble des nouveaux diplômés admissibles		Diplômés habitant la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	
	Nombre	M\$	Nombre	M\$
2010	25 480	51	1 914	4
2011	26 515	54	2 011	4
2012 ⁽¹⁾	n.d	58	n.d	n.d

Source : Statistiques mensuelles des contribuables et des mandataires (SMCM), en date du 31 juillet 2012

(1) Basée sur les dépenses fiscales de 2012

La famille

Le vieillissement de la population dans la région place la famille au cœur des préoccupations. Plusieurs enjeux en la matière sont incontournables, notamment la conciliation travail-famille et l'accès aux services de garde. À l'automne 2012, sous la recommandation d'un comité consultatif formé de gens ayant à cœur le développement des services de garde et connaissant

bien le milieu, le gouvernement a autorisé la création de 186 places de garderie supplémentaires sur le territoire, dont 45 seront dédiées aux pouspons. Le tableau qui suit présente la répartition des projets retenus par municipalité et par nombre de places, en ce qui concerne cette première phase.

Municipalité	Projet	Nombre de places
Carleton – Saint-Omer	Aux Joyeux marmots	8
New Richmond	CPE Pouce-pousse Inc.	44 (dont 10 poupons)
Saint-Elzéar	CPE de la Baie	5 (dont 5 poupons)
Sainte-Anne-des-Monts	CPE La marée montante	26 (dont 10 poupons)
Chandler	CPE La belle journée Inc.	29 (dont 5 poupons)
Gaspé	CPE des butineurs	73 (dont 15 poupons)
Îles-de-la-Madeleine	BC Chez ma tante	1 (place en milieu familial)

Le 7 février 2013, le gouvernement a annoncé le lancement d'un nouvel appel de projets pour la création de 15 000 places à contribution réduite additionnelles. Un comité consultatif régional procédera à l'analyse des projets reçus et recommandera ceux qui correspondent le mieux aux critères établis en fonction des besoins du milieu. La création de ces places débutera en 2014 et se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2016.

Afin de respecter les préférences des parents, elles seront créées uniquement en installation, c'est-à-dire dans des centres de la petite enfance (CPE) ou dans des garderies subventionnées. La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se verra accorder 252 places dans le cadre de cette deuxième phase, ce qui portera le total de places disponibles pour la région à 2 655 au 31 décembre 2016.

Le logement social

La disponibilité des logements est une autre composante importante du cadre de vie, que ce soit pour les jeunes familles, les nouveaux arrivants, les personnes démunies ou les aînés. La pénurie de logements frappe particulièrement certains secteurs de la région. Par exemple, à Gaspé, les données indiquent un taux d'inoccupation en deçà de 1 %. Dans ce contexte, l'arrivée de nouvelles familles est souvent compromise.

Pour pallier cette lacune, la Société de l'habitation du Québec (SHQ) a mis en place dans le cadre du programme Accès logis une aide temporaire à l'occupation du territoire. Une aide est également disponible afin de moduler les interventions pour les

municipalités de moins de 2 500 habitants. À cet effet, il importe de pérenniser la modulation de ce type d'appui financier. La mise en place de nouveaux logements sociaux et de logements pour aînés supplémentaires, particulièrement dans un contexte de vieillissement de la population, fera en sorte de libérer d'autres habitations qui pourront désormais être disponibles pour les jeunes familles et les nouveaux arrivants. D'ailleurs, près de 200 nouveaux logements communautaires et sociaux sont prévus par la SHQ au cours des prochaines années pour des investissements totaux de plus de 32 M\$ en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Le cadre de vie

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Projet : Implantation de deux programmes de formation professionnelle (plomberie-chauffage et montage de lignes électriques) Promoteur : Commission scolaire des Chic-Chocs Description : Mise en place de deux programmes de formation professionnelle Investissements totaux : 8,95 M\$
	Projet : Immobilisations dans le secteur de la santé Promoteur : Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine Description : Immobilisations dans le secteur de la santé selon les priorités régionales

Le cadre de vie (suite)

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Projet : Augmentation du nombre de places à contribution réduite dans la région Promoteur : Ministère de la Famille et des Aînés (MFA) Description : À la suite du lancement d'un appel de projets pour la création de 15 000 places à contribution réduite additionnelles, 252 places ont été attribuées à la région. La réalisation de ces places débutera en 2014 et se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2016.
	Projet : Salle de spectacle à Gaspé Promoteur : Ville de Gaspé Description : Construction d'une nouvelle salle de spectacle à l'intérieur d'une salle existante Investissements totaux : 10,5 M\$
	Projet : Salle de spectacle de Grande-Vallée Promoteur : Municipalité de Grande-Vallée Description : Rénovation du Centre socioculturel de Grande-Vallée Investissements totaux : 1,2 M\$
	Projet : Centre sportif et de loisirs des Îles Promoteur : Comité de gestion du Centre sportif et de loisirs des Îles Description : Développement d'installations sportives et récréatives intérieures Investissements totaux : 2,2 M\$
	Poursuite des efforts pour la préservation de la qualité de l'environnement et des paysages
	Soutien des organisations culturelles de la région en favorisant une mise en commun efficiente des ressources requises
	Modulation des programmes d'aide financière afin de mieux soutenir les intervenants culturels de la région
	Maintien de services de santé et de services sociaux adéquats, notamment par une modulation du financement
	Conservation du maximum de services éducatifs de proximité dans la région en mettant l'élève au cœur des décisions
	Offre de tous les niveaux de formation scolaire requis par l'ensemble de la clientèle (primaire, secondaire, professionnel, collégial et universitaire)
	Soutien de la relance et de la pérennité de l'ÉPAQ
	Modulation des programmes de la SHQ pour tenir compte des ressources des milieux moins peuplés et des coûts de construction plus élevés dans la région
	Arrimage et complémentarité entre les offres de formation professionnelle de l'ensemble des intervenants du secteur de l'éducation (commissions scolaires, cégep, etc.)
	Création de partenariats financiers et philanthropiques entre le milieu culturel et des entrepreneurs privés
	Poursuite du développement de créneaux spécialisés en formation collégiale au Cégep de la Gaspésie et des Îles
	Bonification de l'offre de formation professionnelle et technique en alternance à la Commission scolaire des Îles

Le cadre de vie (suite)

Type d'intervention	Pistes d'action
Idées à explorer	Développement de l'offre de formations collégiales et universitaires à distance
	Amélioration de l'infrastructure au campus des Îles du Cégep de la Gaspésie et des Îles
	Réalisation d'une étude pour l'implantation d'un campus universitaire dans la région en partenariat avec le Cégep et les instances régionales, visant la délocalisation de certaines formations universitaires

LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE

Les mécanismes de mise en œuvre

La Stratégie d'intervention gouvernementale pour le développement de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine repose sur une approche évolutive, visant le soutien continu et adapté des initiatives régionales au cours des cinq prochaines années. La mise en œuvre de cette Stratégie sera d'abord le résultat des efforts et de la créativité de l'ensemble des acteurs concernés, dans toutes les sphères d'activité sociale et économique. La valorisation du potentiel exceptionnel de la région et la maîtrise des enjeux qui pourraient en freiner le développement passent par des idées à explorer, qui deviennent des chantiers à réaliser, puis des projets à concrétiser.

C'est dans cette perspective que le gouvernement entend soutenir, par des engagements concrets, des projets susceptibles de générer la prospérité économique et d'améliorer la qualité de vie dans la région. Le gouvernement souhaite également appuyer les initiatives favorisant l'essor de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Différents mécanismes seront donc maintenus et mis en place pour que les efforts locaux, régionaux et gouvernementaux convergent vers des résultats concrets.

Le Comité ministériel de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Le Comité ministériel poursuivra ses travaux visant à mettre en œuvre les différents volets de la Stratégie, à faciliter les actions relatives aux projets actuels et futurs et aux dossiers prioritaires

et à favoriser l'adaptation et la modulation des programmes gouvernementaux de manière à tenir compte des besoins et des spécificités de la région.

Le Comité régional de mise en œuvre

Dans la région, la mise en œuvre de la Stratégie sera coordonnée par la direction régionale du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), dont le directeur agit comme coordonnateur de la Conférence administrative régionale (CAR-GÎM). C'est d'ailleurs le comité

économique de la CAR-GÎM qui assurera la mise en œuvre de la Stratégie sur le terrain en menant les actions nécessaires à sa réussite. Ce Comité régional se réunira au besoin et sera appelé à contribuer aux travaux du Comité ministériel.

La Table des partenaires

Le milieu socioéconomique de la région sera également invité à participer à la mise en œuvre et au suivi de la Stratégie. Une Table des partenaires, présidée par le ministre responsable de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, sera composée des membres suivants :

- ▶ les députés des circonscriptions de la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ;
- ▶ le préfet de chaque MRC de la Gaspésie, ainsi que le président du Conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine ;
- ▶ le président de chaque Centre local de développement (CLD) de la région ;
- ▶ le président de la Conférence régionale des élus Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (CRÉ-GÎM) ;
- ▶ le directeur régional du MAMROT (agissant comme coordonnateur du Comité régional de mise en œuvre) ;
- ▶ les directeurs généraux des MRC, des CLD et de la CRÉ-GÎM, à titre d'observateurs ;
- ▶ tout autre partenaire souhaité par les membres du Comité.

La Table des partenaires se réunira au moins une fois par année dans le but d'évaluer l'état d'avancement des différentes composantes de la Stratégie. Cette rencontre sera l'occasion d'apprécier l'évolution des **idées à explorer** (inscrites dans les différentes sections du présent document) et de leur transformation, le cas échéant, en chantier ou en engagement concret d'un promoteur ou du gouvernement. L'état d'avancement des **projets** et des **chantiers** sera également examiné et les suites à donner pour chacun d'entre eux seront présentées. La Table des partenaires pourra formuler des recommandations au ministre régional si des actions particulières doivent être entreprises, que ce soit par les acteurs régionaux concernés ou par le gouvernement. Les membres de la Table seront aussi informés de l'état de mise en œuvre des **projets** et des **programmes** de soutien à la région. Enfin, la Table se penchera sur les priorités à établir pour les prochaines années de réalisation de la Stratégie et formulera ses recommandations.

Les mesures particulières

Toujours dans la perspective d'assurer une intervention gouvernementale adaptée aux besoins particuliers de la région, certains programmes et mesures spécifiques à la Gaspésie–

Îles-de-la-Madeleine sont reconduits et ajustés à la réalité régionale actuelle.

Le Fonds d'aide à l'initiative régionale

Le Fonds d'aide à l'initiative régionale (FAIR) remplacera le Fonds d'investissement stratégique régional (FISR) et le Fonds d'aide au développement des territoires (FADT). Ce programme spécifique à la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est doté d'une enveloppe de 6 M\$ pour l'année 2013-2014. Le FAIR a pour objectif de soutenir les projets de développement économique et touristique de la région afin de favoriser la création d'emplois et de richesse. Les projets soutenus devront avoir pour but l'amélioration de la compétitivité et l'augmentation de la production de biens à valeur ajoutée. Une priorité sera accordée

aux projets issus des créneaux d'excellence identifiés par la région dans le cadre du projet ACCORD. Le FAIR apportera un soutien divisé en cinq volets :

- ▶ l'environnement d'affaires ;
- ▶ les projets économiques ;
- ▶ le financement d'une expertise professionnelle ;
- ▶ le développement des municipalités dévitalisées ;
- ▶ les mesures salariales.

Les autres programmes

D'autres programmes seront modulés en fonction des réalités particulières de la région pour donner suite à des projets ou chantiers de la Stratégie.

À titre d'exemple, la région bénéficie de deux crédits d'impôt pouvant favoriser son essor. D'abord, le crédit d'impôt à l'investissement relatif au matériel de fabrication et de transformation est à la base du nouveau régime d'aide aux entreprises manufacturières des régions ressources. Pour la région de la Gaspésie-Îles-de-Madeleine, le taux majoré applicable est de 40 %, alors que le taux moyen est de 10 % pour l'ensemble du Québec. Le crédit d'impôt a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2017 lors du budget 2013-2014. Ensuite, le crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines

régions maritimes du Québec fait partie de la transition vers ce nouveau régime et doit prendre fin le 31 décembre 2015. Basé sur les salaires, ce crédit encourage les activités de deuxième et troisième transformations des ressources (dans les industries éolienne et forestière, les pêches, la mariculture, et l'agriculture) ainsi que l'ensemble du secteur manufacturier de la région.

De plus afin de favoriser l'investissement privé dans le développement de l'offre touristique, le Programme de développement des attraits touristiques (PADAT) d'Investissement Québec (IQ) et de Tourisme Québec a été lancé le 18 mars 2013 et le Fonds tourisme PME de Filaction et TQ a été lancé le 5 avril.

CONCLUSION

Conscient des besoins spécifiques et des réalités propres à la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le gouvernement du Québec a la volonté d'accompagner cette région dans son développement.

Les défis relatifs à la main-d'œuvre seront inmanquablement au cœur de l'intervention gouvernementale. Bien que le taux d'employabilité de la région soit actuellement inférieur à la moyenne québécoise, plusieurs emplois seront à combler au cours des prochaines années. Compte tenu du caractère fondamentalement saisonnier de l'économie régionale, le gouvernement devra toutefois appuyer la région dans l'attraction et dans la rétention de main-d'œuvre qualifiée.

Pour favoriser la croissance économique et l'essor de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le gouvernement tablera sur certains secteurs prioritaires. Afin de tirer parti des atouts naturels de la région, les appuis octroyés cibleront l'industrie forestière, les pêches et la mariculture, l'agriculture, les mines et les hydrocarbures et le tourisme. Dans une perspective d'innovation et de diversification de l'économie régionale, l'industrie éolienne, les technologies de l'information et des communications et les centres téléphoniques de service à la clientèle seront également soutenus. Bien entendu, diverses conditions devront être réunies pour assurer le développement optimal de ces secteurs : l'accent devra entre autres être mis sur

la recherche et l'innovation; l'entrepreneuriat; l'investissement et la productivité; les marchés et l'exportation; les infrastructures de transport, de communication et d'énergie; et la qualité de vie (culture, environnement, accès à l'éducation, aux services de santé et au logement, etc.)

Or, la réalisation de cette Stratégie et l'atteinte de ses objectifs reposent sur la créativité et le dynamisme de l'ensemble de la région. Sa mise en œuvre sera d'abord le résultat des initiatives des acteurs du milieu, et ce, dans tous les secteurs de l'activité économique.

Ainsi, grâce à son potentiel incomparable sur le plan de ses ressources naturelles et humaines, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pourra être reconnue comme une terre d'accueil attrayante et ouverte sur le monde. Destination touristique de renommée internationale et pôle de développement durable, cette région aux richesses infinies verra ses ressources marines, agricoles, forestières, minières et technologiques mises en valeur, en harmonie avec l'environnement et les volontés de sa population.

C'est par cette vision que seront guidées nos actions.

C'est par cette vision que rayonnera la magnifique région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

ANNEXE 1 – LA DÉMARCHE DE RÉALISATION DE LA STRATÉGIE

La Stratégie d'intervention gouvernementale pour le développement de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est issue d'un engagement de la première ministre du Québec, madame Pauline Marois.

Le 3 octobre 2012, le Comité ministériel de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine était constitué par un décret du Conseil des ministres. Ce Comité s'est réuni pour la première fois le 27 novembre de la même année afin d'enclencher la réalisation de la présente Stratégie.

Des ressources ont alors été affectées à l'élaboration et à la coordination de la Stratégie, principalement :

- ▶ le ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, qui avait comme mandat la coordination générale de la démarche;
- ▶ la direction régionale du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), qui avait comme mandat la coordination des informations provenant des divers ministères et autres entités siégeant à la Conférence administrative régionale (CAR-GÎM);
- ▶ un consultant externe, qui avait comme mandat la consultation et la coordination des informations provenant des partenaires ne siégeant pas à la CAR-GÎM;
- ▶ le ministère du Conseil exécutif (secrétaire associé au Secrétariat des comités ministériels), qui avait comme mandat de superviser la démarche et d'effectuer la liaison entre la Stratégie et l'appareil gouvernemental.

La Stratégie a été réalisée en étroite collaboration avec plusieurs partenaires régionaux de premier plan, notamment :

- ▶ les députés de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
- ▶ la Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉ-GÎM);
- ▶ la Conférence administrative régionale (CAR-GÎM);
- ▶ les cinq Municipalités régionales de comté (MRC) de la Gaspésie et le Conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine;
- ▶ les six Centres locaux de développement (CLD) de la région;
- ▶ le regroupement des trois communautés micmaques de la région (Mi'gmawei Mawiomi Secretariat).

Une tournée régionale a également été réalisée du 18 au 26 janvier 2013 par le député de Gaspé, ministre responsable de la région, et les députés de Bonaventure et des Îles-de-la-Madeleine. Cette tournée était organisée par le préfet de chacune des MRC, en collaboration avec les CLD. Elle a permis de consulter plus de 200 intervenants socioéconomiques qui ont pu exprimer leur vision des principaux enjeux de développement de la région.

En décembre, une invitation publique a été lancée par le biais des médias régionaux afin de donner l'opportunité à la population et à l'ensemble des intervenants de faire valoir leurs opinions. Dix personnes (à titre individuel) et 48 organismes et entreprises ont ainsi participé à la démarche.

Après la collecte et l'analyse des informations reçues de la part de tous les partenaires, la Stratégie a été rédigée et déposée au Comité ministériel de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Sous la recommandation du Comité ministériel, la Stratégie a ensuite été déposée et adoptée par le Conseil des ministres.

ANNEXE 2 – LES PARTENAIRES

La présente Stratégie a été réalisée grâce à la contribution de plusieurs partenaires régionaux et nationaux. Nous tenons à souligner la participation des partenaires suivants (en ordre alphabétique) :

Les partenaires non gouvernementaux

Accès Chic-Chocs
Accès Micro-Crédit Gaspésie*
Accès sages-femmes Côte-de-Gaspé**
Activa Environnement Inc.*
Arrimage, corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine*
Association coopérative forestière régionale de la Gaspésie*
Association des capitaines-propriétaires de la Gaspésie*
Association des pêcheurs propriétaires des Îles-de-la-Madeleine*
Association québécoise de l'industrie de la pêche*
Association touristique des Îles-de-la-Madeleine*
Assurances Michel Cyr Inc.*
Aurèle Doucet, consultant*
Avenir d'enfants (Rocher-Percé)*
Bioparc de la Gaspésie***
Caisse populaire Desjardins du Centre-sud gaspésien*
Caisse populaire Desjardins du Littoral gaspésien*
Carrefour jeunesse-emploi (CJE) Avignon-Bonaventure, de la Haute-Gaspésie et du Rocher-Percé*
Cégep de la Gaspésie et des Îles*
Centre d'avalanches de la Haute-Gaspésie
Centre de recherches sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM)
Les Centres de santé et de services sociaux (CSSS) de la GÎM*
Centre de services aux étudiants Desjardins**
Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD)*
Centre Émilie-Gamelin*
Les Centres locaux de développement (CLD) de la GÎM***
Les Centres locaux d'emploi (CLE) de la GÎM*
Les Chambres de commerce de la baie des Chaleurs, de la Haute-Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine, du Rocher-Percé et de Gaspé*
Comité de pilotage Horizon 2022 (Îles-de-la-Madeleine)*
Comité régional ACCORD*
Comité Zone d'intervention prioritaire (ZIP) de la Baie des Chaleurs
Les Commissions scolaires des Chic-Chocs de la GÎM***
Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉ-GIM)***
Conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine*
Conseil de bande des Mi'gmaqs de Gesgapegiag**
Conseil de la culture de la Gaspésie
Conseil de la Nation Micmac de Gespeg**
Conseil de Gestion du Bassin Versant de la Rivière Restigouche*
Consortium en foresterie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Consultants O.P.R.*
Contact innovation*
Les Coopératives forestières de Saint-Elzéar et de Gaspé-Percé*
Corporation de développement de Rivière-au-Renard*
Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC)*
Les Créneaux ACCORD Éolien, Récréotourisme et Ressources, sciences et technologies marines
Cusimer*
DevTour
Entreprises agricoles et forestières de Percé*

Exploramer
 Fabrication Delta*
 Fédération de l'UPA*
 Ferme Bourdages*
 Festival Musique du Bout du Monde*
 Fondation de l'Entrepreneurship
 Gaspésie Diesel Inc.*
 Gaspésie Gourmande
 Géoparc de Percé*
 Gestio Nove Consultants
 GÎMEXPORT*
 Groupe maritime Verreault*
 Groupement agro-forestier de la Restigouche Inc.*
 Groupement forestier Baie-des-Chaleurs*
 Groupement forestier coopératif Shick Shock
 Groupement forestier de la Péninsule*
 Groupe ressource en logements collectifs
 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (GRLC-GÎM)*
 Jeux des 50 ans et plus
 La Minoterie des Anciens (Pour une Gaspésie Verte)
 L'Appui Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*
 Le bon goût frais des Îles de la Madeleine*
 Les Entreprises agricoles et forestières de la Péninsule Inc.
 Les Événements gaspésiens (LEG)
 Les Reboiseurs de la Péninsule Inc.
 Listuguj Mi'gmaq Government**
 Merinov*
 Mi'gmawei Mawiomi Secretariat**
 25 municipalités et 10 villes de la GÎM*
 La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et les 5 Municipalités régionales de comté (MRC) de la GÎM***

Musée de la Gaspésie
 Office de Tourisme du Rocher-Percé*
 Orbite Aluminae**
 Patrimoine Gaspésie
 Pêcheries Guy Leblanc Inc.*
 Pépinière des pionniers
 Pétrole C. Poirier Inc.*
 Place aux jeunes Baie des Chaleurs – Les Plateaux*
 Pôle d'économie sociale Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine**
 Regroupement des employeurs du secteur bioalimentaire de la Gaspésie*
 Réseau muséal et patrimonial de la Gaspésie
 Rosario Poirier Inc.*
 Société Alzheimer Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
 Société d'aide au développement de l'industrie maricole (SODIM)*
 Les Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de Gaspé, de la Baie-des-Chaleurs et du Rocher-Percé*
 Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie*
 Syndicat du personnel enseignant du Cégep de la Gaspésie et des Îles
 Table de concertation bioalimentaire de la Gaspésie
 Table des organismes communautaires (TOC) Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*
 Table maricole du Québec
 Technocentre des technologies de l'information et des communications (TCTIC)***
 TechnoCentre éolien Gaspésie – les Îles*
 TMC Télécom
 Union des producteurs agricoles*

* Présents lors de la tournée ministérielle

** Ont participé à des rencontres spécifiques

*** Ont participé à des rencontres spécifiques et étaient présents lors de la tournée ministérielle

Les partenaires gouvernementaux

Tous les membres de la Conférence administrative régionale de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (CAR-GÎM), notamment :

Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (ASSS-GÎM)

Investissement Québec (IQ)

Ministère de la Culture et des Communications (MCCQ)

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation (MAPAQ)

Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS)

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de
l'Occupation du Territoire (MAMROT)

Ministère des Finances et de l'Économie (MFE)

Ministère des Ressources naturelles (MRN)

Ministère des Transports (MTQ)

Ministère du Développement durable, de l'Environnement,
de la Faune et des Parcs (MDDEFP)

Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)

Services Québec

Tourisme Québec

ANNEXE 3 - UNE RESSOURCE PREMIÈRE SUR LAQUELLE S'APPUYER : LA MAIN-D'ŒUVRE

La main-d'œuvre

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Projet : Regroupement de la main-d'œuvre saisonnière Promoteur : Structure à mettre en place par le MESS ou le MAMROT Description : Mise en place d'une instance afin de favoriser le partage de la main-d'œuvre saisonnière entre les diverses entreprises de la région qui ne sont pas toutes en activité pendant les mêmes périodes Investissements totaux : 500 000 \$
	Adéquation de la formation de la main-d'œuvre faiblement scolarisée et des besoins des entreprises
	Attraction de la main-d'œuvre qualifiée , notamment les jeunes et les immigrants
	Intensification de la mise en œuvre de l'approche régionale en matière de placement assisté dans un contexte de difficultés accrues de recrutement de la main-d'œuvre

ANNEXE 4 - DES SECTEURS MOTEURS À DÉVELOPPER

L'industrie éolienne et les énergies renouvelables

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Projet : Développement de projets éoliens sur le territoire
	Projet : Acquisition de broyeurs de déchets multi-usages aux Îles-de-la-Madeleine Promoteur : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine Description : Valorisation des matières résiduelles, notamment par le chauffage de bâtiments institutionnels à la biomasse
	Évaluation de la possibilité d'augmenter la capacité du réseau de transport d'électricité , particulièrement dans le secteur de Rivière-du-Loup (goulot d'étranglement)
	Identification des entraves à l'accroissement des exportations de composantes d'éoliennes et élaboration d'un plan d'action permettant d'y remédier
	Poursuite des efforts vers l'exportation de composantes et d'expertise
	Analyse de la possibilité de remplacer la centrale thermique au mazout des Îles-de-la-Madeleine par une source d'énergie renouvelable
	Incitation des entreprises régionales à utiliser davantage le crédit d'impôt à l'investissement relatif au matériel de fabrication et de transformation ainsi que le crédit spécifique à la Gaspésie et à certaines régions maritimes du Québec
Idées à explorer	Évaluation de la possibilité d'implanter des projets d'énergie renouvelable dans la région (énergie solaire, énergie marine)

L'industrie forestière

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Soutien du développement d'un ou de plusieurs centres de valorisation des bois (copeaux, sciures, bois de trituration, biomasse forestières, etc.) à des fins énergétiques
	Investissement dans des mesures favorisant l'utilisation régionale de la biomasse forestière en remplacement de combustibles fossiles
	Appui à la recherche sur la transformation à valeur ajoutée des essences disponibles en région, notamment le sapin baumier
Idées à explorer	Évaluation , avec Hydro-Québec, des possibilités d'implanter une usine de cogénération aux Îles-de-la-Madeleine
	Mise en place d'incitatifs pour des projets de diversification vers la deuxième et la troisième transformations en région
	Soutien au développement d'une grappe industrielle visant l'utilisation et la valorisation optimale des ressources forestières disponibles, notamment la biomasse forestière

L'aménagement forestier

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Projet : Maintien du Programme de création d'emplois en forêt Promoteur : MRN Description : Poursuite du programme d'emploi en forêt qui met l'accent sur la sylviculture et l'aménagement forestier Investissements totaux : 6,04 M\$
	Mise en œuvre de la Stratégie d'intensification de la production ligneuse sur une portion du territoire
	Développement de formation / accompagnement / entraînement de la main-d'œuvre afin de faciliter l'adaptation aux changements imposés par le nouveau régime forestier
	Création d'un registre des travailleurs géré par un regroupement d'employeurs
Chantiers	Évolution du programme de création d'emplois forestiers vers une mesure de soutien à l'investissement sylvicole propre à la Gaspésie

Le tourisme

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Projet : Maintien du soutien gouvernemental afin d'augmenter la qualité de l'hébergement Promoteurs : Tourisme Québec et ministère des Finances et de l'Économie (MFE) Description : Poursuite du programme EPRT et application du crédit d'impôt favorisant la modernisation de l'offre d'hébergement touristique dans la région Investissements totaux : 1,2 M\$ (EPRT-Gaspésie)
	Projet : Développement du parc Forillon Promoteur : Gouvernement du Québec Description : Négociations avec le gouvernement fédéral en ce qui a trait au développement et aux modalités de gestion du parc Forillon
	Projet : Discussion avec le gouvernement fédéral afin qu'il confirme sa participation dans le cadre du projet récréotouristique de la Pointe de Havre-aux-Maisons Promoteur : Centre de Loisirs de Havre-aux-Maisons Inc. Description : Implantation d'un nouvel attrait touristique à proximité du nouveau pont en lien avec le développement des croisières internationales Investissements totaux : 2,715 M\$
	Projet : Étude de la reconstruction du mur de protection des berges de Percé Promoteur : Ville de Percé Description : Soutien d'une étude évaluant les mesures appropriées à la réfection du mur de protection des berges de Percé et évaluation des coûts
	Projet : Bioparc de la Gaspésie (Bonaventure) Promoteur : Bioparc de la Gaspésie Description : Déploiement de la deuxième phase du projet de Bioparc Investissements totaux : 6 M\$
	Projet : Géoparc de Percé Promoteur : Coopérative de solidarité du Géoparc de Percé Description : Mise en valeur du mont Sainte-Anne et de ses atouts Investissements totaux : 7,7 M\$
	Projet : Projet récréotouristique de la Pointe de la Grande Entrée Promoteur : Comité de développement de la Pointe de la Grande Entrée Description : Développement touristique au site de la Pointe de la Grande Entrée en lien avec le développement des croisières internationales Investissements totaux : 4,5 M\$
	Projet : Phase II de mise en valeur des Chic-Chocs incluant un important volet dédié au tourisme hivernal Promoteur : SÉPAQ, Tourisme Québec Description : Investissements dans les infrastructures de la SÉPAQ, réalisation d'un plan d'action spécifique pour le développement du tourisme hivernal en concertation avec les producteurs locaux, Aventure Écotourisme Québec (AEQ) et la SÉPAQ Investissements totaux : 12,385 M\$

Le tourisme (suite)

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Soutien annuel au tourisme hivernal dans les Chic-Chocs dont notamment les activités hivernales de Murdochville, le Centre d'avalanche de la Haute-Gaspésie et autres activités réalisées dans ce secteur
	Projet : Plan d'investissement de la SÉPAQ Promoteur : SÉPAQ Description : Investissement dans les infrastructures d'accès, d'accueil et de services des établissements de la SÉPAQ et renforcement de l'implication de la SÉPAQ au sein de l'industrie touristique de la région Investissements totaux : 4,2 M\$
	Projet : Création d'un circuit réunissant les quatre parcs nationaux de la région (parc de la Gaspésie, parc de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé, parc Forillon et parc de Miguasha), coordonné à une offre de transport appropriée Investissements totaux : 450 000 \$ pour 3 ans
	Projet : Discussion entre la SÉPAQ et la communauté micmaque de Gespeg sur la possibilité de créer un complexe touristique autochtone sur le site du Fort-Prével Promoteur : Micmacs de Gespeg Investissements totaux : 10 M\$
	Projet : Géoparc de Mont-St-Pierre Promoteur : Corporation du Tourisme de Mont-St-Pierre Description : Projet d'agrandissement du parc national de la Gaspésie vers le Mont-St-Pierre et création d'un géoparc Investissements totaux : 4 M\$
	Projet : Continuité du soutien à l'industrie des croisières pour une période de 3 ans Promoteur : Tourisme Québec Description : Poursuite du programme d'aide à la stratégie des croisières (PASC), notamment par un appui aux escales de Gaspé et des Îles-de-la-Madeleine
Idées à explorer	Développement de forfaits à l'extérieur de la haute saison touristique
	Soutien aux producteurs et aux agrotransformateurs pour l'amélioration de la qualité de l'offre agrotouristique
	Examen de scénarios de mise en marché globale et intégrée du tourisme régional concertée par les ATR avec, entre autres, le milieu culturel, les produits du terroir et les festivals et événements, afin d'allonger la saison touristique et de développer le tourisme de destination
	Augmentation de l'efficacité et de l'accessibilité des services de transport requis pour le développement de l'infrastructure touristique (aérien, ferroviaire, routier)
	Mise en place d'une table de concertation réunissant l'industrie des pêches et l'industrie touristique afin de développer une offre de « tourisme des pêches »
	Élaboration du projet de parc régional éclaté sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine en collaboration avec la SÉPAQ
	Développement de l'offre de produits liés à la chasse et à la pêche
	Évaluation et mise en valeur du potentiel touristique qu'offre la fréquentation des voiliers dans la Baie-des-Chaleurs

Les pêches et l'aquaculture commerciales

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Projet : Soutien de l'entreprise Cap sur Mer Inc. Promoteur : Cap sur Mer Inc. Description : Intervention financière et mise en place d'un plan de relance de l'usine afin qu'elle puisse opérer en 2013 Investissements totaux : 5 M\$
	Poursuite des efforts en innovation, recherche et développement
	Modernisation de certaines flottilles de pêche afin d'augmenter la rentabilité du secteur
	Poursuite des efforts en mariculture et en aquaculture , tant sur le plan de la recherche que sur celui du financement de projets porteurs, en vue de stabiliser et d'accroître les volumes offerts sur les marchés
	Poursuite de l'accès des entreprises maricoles à un fonds d'investissement
	Soutien des efforts visant la mise en marché , notamment par l' écocertification
Idées à explorer	Appui d'initiatives visant la deuxième et la troisième transformations des produits marins et la mise en valeur des coproduits
	Développement de nouveaux produits et valorisation des coproduits issus de la transformation, tels que ceux provenant du potentiel biotechnologique des produits aquatiques

L'agroalimentaire

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Projet : Programme de développement du secteur agroalimentaire Promoteurs : Table de concertation bioalimentaire de la Gaspésie et Le bon goût frais des Îles de la Madeleine, par le biais du MAPAQ Description : Programme spécifique à la région en agroalimentaire qui vise les objectifs suivants : ▶ l'optimisation et la consolidation des infrastructures collectives de conditionnement et de transformation, dont l'abattoir des Îles-de-la-Madeleine; ▶ le soutien aux projets de transformation agroalimentaire; ▶ la contribution à la mise en place d'un concept de commercialisation bioalimentaire regroupée en région et hors région par Le bon goût frais des Îles de la Madeleine, Gaspésie Gourmande et les Plateaux de la Matapédia; ▶ la mise en place de regroupements de producteurs ayant des besoins communs et une volonté de développement vers un objectif clair; ▶ l'amélioration de la productivité des sols par le biais du drainage et du chaulage des terres agricoles; ▶ un projet d'étude et l'identification de modèles régionaux et de partenariats visant à sécuriser le lien foncier; ▶ la collaboration à la mise en place de projets collectifs qui permettent de faciliter l'accès aux terres agricoles ou d'en assurer la pérennité. Investissements totaux : 1,35 M\$

Les secteurs minier, pétrolier et gazier

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Projet : Relance du projet de Ciment McInnis Promoteur : Ciment McInnis Description : Appui des démarches d'implantation de la cimenterie de Port-Daniel en vue de l'exploitation du gisement de calcaire, estimé à 450 millions de tonnes sur un horizon de 100 ans Investissements totaux : 700 M\$
	Actualisation de la législation encadrant cette industrie, dans une perspective de développement durable
	Développement d'une offre locale de biens et services spécialisés destinés aux industries pétrolière et gazière naissantes
	Création de liens entre les producteurs de ressources énergétiques et les clients potentiels (en adéquation)
Idées à explorer	Possibilité de mise en place d'une expertise régionale , notamment en ce qui a trait à l'inspection et au contrôle des hydrocarbures

Les technologies de l'information et des communications

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Projet : Régionalisation du mandat du Technocentre des technologies de l'information et des communications (TCTIC) Promoteur : TCTIC Description : Étendre les activités du TCTIC à l'ensemble de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine Investissements totaux : 235 000 \$
	Projet : Fonds de diversification économique dédié au TIC Promoteur : MRC du Rocher-Percé Description : Fonds dédié au soutien des nouvelles technologies d'information et du Technocentre Investissements totaux : 143 000 \$
	Déploiement optimal du Réseau collectif (RCGÎM) en Gaspésie et du réseau des Îles-de-la-Madeleine
Idées à explorer	Incitation des autres industries régionales à explorer les voies offertes par les TIC pour améliorer la production et la mise en marché de leurs produits
	Maximisation de l'utilisation du crédit d'impôt pour le développement des affaires électroniques par les entreprises régionales
	Création d'animateurs numériques de territoire pour les entreprises touristiques et formation des agents touristiques pour qu'ils accompagnent les entreprises dans le virage numérique
	Promotion régionale, nationale et internationale du milieu des TIC gaspésien et madelinot , en complémentarité avec les efforts des grandes entreprises technologiques des autres régions du Québec

Les centres téléphoniques de service à la clientèle

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Soutien d'entreprises désirant mettre en place des centres téléphoniques de service à la clientèle dans la région
Idées à explorer	Évaluation de la possibilité de développer les centres existants ou d'en ajouter, tant en Gaspésie qu'aux Îles-de-la-Madeleine

ANNEXE 5 - DES CONDITIONS À RÉUNIR POUR ASSURER L'ESSOR DE LA RÉGION

Le soutien au développement

L'investissement et la productivité

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Accompagnement de la mise en place de projets majeurs de développement, dont celui de Ciment McInnis
	Mise en place ou maintien des incitatifs spécifiques à la région pour favoriser l'investissement et la productivité au sein des entreprises
	Modulation des programmes publics d'investissements pour mieux tenir compte de la réalité régionale
Idées à explorer	Augmentation de l'accès au financement requis pour les investissements dans les entreprises par les moyens les plus appropriés (étude à réaliser)
	Mise en place d'outils de réseautage pour permettre aux employeurs de se regrouper afin de partager les coûts de ressources spécialisées ou de services communs
	Appui à l'implantation d'entreprises connexes (sous-traitance, deuxième et troisième transformations) aux projets majeurs de développement

L'entrepreneuriat

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action régional pour l'entrepreneuriat et la relève entrepreneuriale, comprenant les quatre enjeux suivants : ▶ soutien et accompagnement de l'entrepreneuriat efficace et accessible; ▶ valorisation de l'entrepreneuriat et des entrepreneurs dans leur milieu; ▶ stimulation et développement de l'esprit entrepreneurial (culture) chez les élèves et étudiants; ▶ soutien et accompagnement du transfert d'entreprises.
	Mise en place d'un centre de transfert d'entreprises

La recherche et l'innovation

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Sensibilisation de l'ensemble des acteurs économiques à l' importance de la recherche et de l'innovation pour le développement de leurs entreprises et accompagnement vers les ressources appropriées à leurs besoins
	Sensibilisation de l'ensemble des acteurs socio-économiques à l' importance de la recherche et de l'innovation pour le développement de la région et de ses entreprises, et accompagnement de ces entreprises vers les ressources dont elles ont besoin
	Développement d'une expertise adéquate en recherche et innovation, en particulier dans les créseaux d'excellence de la région et les domaines en émergence et d'avenir
Idées à explorer	Évaluation de la possibilité de mettre en place un centre de recherche sur les ressources pétrolières et gazières dans la région
	Mise sur pied d'un fonds d'innovation pour la réalisation de projets d'innovation porteurs tels que l'élaboration d'une étude technicoéconomique, l'analyse de marchés, la définition et la mise au point d'un produit ou d'un procédé, le développement de nouveaux équipements, la commercialisation et l'embauche de personnel scientifique

Les marchés et l'exportation

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Appui optimal aux entreprises régionales dans le développement et la diversification des marchés
	Modulation des programmes d'aide financière aux réalités régionales (par exemple, Export-Québec et Agro-Québec) par la création d'une enveloppe régionalisée
	Accentuation des efforts de mise en marché locale et régionale pour les produits de la région

Les infrastructures

Les infrastructures de transport

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Projet : Train touristique entre Percé et Gaspé Description : Finalisation des études de faisabilité technique et financière et, si concluant, réalisation des travaux Évaluation des investissements totaux : 7 M\$
	Projet : Chemin de fer de la Gaspésie Promoteur : Société du Chemin de fer de la Gaspésie Description : Remise à niveau du chemin de fer gaspésien Investissements totaux : 69,5 M\$
	Projet : Aéroport de la MRC du Rocher-Percé Promoteur : MRC du Rocher-Percé Description : Études de besoins pour l'aménagement de l'aéroport du Rocher-Percé : Phase I : Identification des besoins et évaluation des impacts du projet sur les autres aéroports de la Gaspésie Phase II : Faisabilité technique, modalités de fonctionnement pour les douanes, recherche de financement et de partenaires aériens Phase III : Si concluant, agrandissement de la piste d'atterrissage Investissement totaux de la phase III : 10 M\$
	Projet : Aéroport de Sainte-Anne-des-Monts Promoteur : Ville de Sainte-Anne-des-Monts Description : Études de besoins pour l'agrandissement et l'allongement de la piste d'atterrissage : Phase I : Identification des besoins et évaluation des aspects techniques et financiers Phase II : Agrandissement et allongement de la piste d'atterrissage Investissement totaux de la phase II : 3,5 M\$
	Poursuite du partenariat pour le développement du transport collectif local, régional et interurbain
	Collaboration avec les autorités régionales et fédérales pour pérenniser le réseau ferroviaire en fonction des priorisations établies et de l'étude de marché démontrant la pérennité des investissements, notamment en termes de clientèle et de rentabilité
	Interpellation du gouvernement fédéral pour la réfection et le développement de ses installations portuaires, ainsi que pour la consolidation de l'aéroport des Îles-de-la-Madeleine
	Mise en place d'une table de concertation et d'une politique de transport aérien régional
Idées à explorer	Examen des scénarios possibles pour réduire le coût des billets d'avion
	Analyse de la possibilité d'utiliser les infrastructures portuaires de la région pour faire du cabotage, en jumelage avec le chemin de fer
	Évaluation de la possibilité d'augmenter l'offre de services de transport maritime de passagers dans la région, notamment par le biais des traversiers

Les infrastructures de communication

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Appui au Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion (RCGÎM) dans le cadre de la mise à niveau de la technologie de son réseau
	Soutien de l'accès à la fibre optique et à une bande passante adéquate à des coûts raisonnables pour les entreprises de la région, notamment par le déploiement optimal du RCGÎM
Idées à explorer	Déploiement de bornes d'accès public à Internet dans chaque village de la région

Le cadre de vie

Le cadre de vie

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Projet : Implantation de deux programmes de formation professionnelle (plomberie-chauffage et montage de lignes électriques) Promoteur : Commission scolaire des Chic-Chocs Description : Mise en place de deux programmes de formation professionnelle Investissements totaux : 8,95 M\$
	Projet : Immobilisations dans le secteur de la santé Promoteur : Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine Description : Immobilisations dans le secteur de la santé selon les priorités régionales
	Projet : Augmentation du nombre de places à contribution réduite dans la région Promoteur : Ministère de la Famille et des Aînés (MFA) Description : À la suite du lancement d'un appel de projets pour la création de 15 000 places à contribution réduite additionnelles, 252 places ont été attribuées à la région. La réalisation de ces places débutera en 2014 et se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2016.
	Projet : Salle de spectacle à Gaspé Promoteur : Ville de Gaspé Description : Construction d'une nouvelle salle de spectacle à l'intérieur d'une salle existante Investissements totaux : 10,5 M\$
	Projet : Salle de spectacle de Grande-Vallée Promoteur : Municipalité de Grande-Vallée Description : Rénovation du Centre socioculturel de Grande-Vallée Investissements totaux : 1,2 M\$
	Projet : Centre sportif et de loisirs des Îles Promoteur : Comité de gestion du Centre sportif et de loisirs des Îles Description : Développement d'installations sportives et récréatives intérieures Investissements totaux : 2,2 M\$
	Poursuite des efforts pour la préservation de la qualité de l'environnement et des paysages

Le cadre de vie (suite)

Type d'intervention	Pistes d'action
Projets et chantiers	Soutien des organisations culturelles de la région en favorisant une mise en commun efficiente des ressources requises
	Modulation des programmes d'aide financière afin de mieux soutenir les intervenants culturels de la région
	Maintien de services de santé et de services sociaux adéquats, notamment par une modulation du financement
	Conservation du maximum de services éducatifs de proximité dans la région en mettant l'élève au cœur des décisions
	Offre de tous les niveaux de formation scolaire requis par l'ensemble de la clientèle (primaire, secondaire, professionnel, collégial et universitaire)
	Soutien de la relance et de la pérennité de l'ÉPAQ
	Modulation des programmes de la SHQ pour tenir compte des ressources des milieux moins peuplés et des coûts de construction plus élevés dans la région
	Arrimage et complémentarité entre les offres de formation professionnelle de l'ensemble des intervenants du secteur de l'éducation (commissions scolaires, cégep, etc.)
	Création de partenariats financiers et philanthropiques entre le milieu culturel et des entrepreneurs privés
	Poursuite du développement de créneaux spécialisés en formation collégiale au Cégep de la Gaspésie et des Îles
	Bonification de l'offre de formation professionnelle et technique en alternance à la Commission scolaire des Îles
Idées à explorer	Développement de l'offre de formations collégiales et universitaires à distance
	Amélioration de l'infrastructure au campus des Îles du Cégep de la Gaspésie et des Îles
	Réalisation d'une étude pour l'implantation d'un campus universitaire dans la région en partenariat avec le Cégep et les instances régionales, visant la délocalisation de certaines formations universitaires



Québec 

UN
QUÉBEC
POUR TOUS